

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

L'impact de la mobilité transnationale sur le sentiment d'appartenance à l'Union européenne

Le cas d'étudiants Erasmus en Belgique

Mémoire Synthèse

Auteur : Beatrice Tombolato

Promoteur : Denis Duez

Lecteur : Nicolas Arens

Année académique 2022-2023

Master 120 en études européennes

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Beatrice Tombolato

Table des matières

Introduction	1
I. Contextualisation et revue de la littérature.....	4
A. Le programme Erasmus	4
1. Origines et création du programme Erasmus	4
2. Le programme Erasmus : des objectifs en évolution	7
3. L'influence du programme Erasmus sur le sentiment d'appartenance à l'UE	9
3.1 Aucune évolution à l'horizon : preaching to the converted?	10
3.2 Quand Erasmus signifie se sentir davantage Européen	12
3.3 Quelles leçons en tirer ? L'apport de la littérature.....	14
B. Identité européenne, identification et sentiment d'appartenance à l'UE : des concepts à démêler	15
1. Identité européenne : un, personne et cent mille.....	15
2. Le processus d'(auto) identification : entre subjectivité et collectivité	16
3. Quelle place pour le sentiment d'appartenance au sein de l'Europe ?	19
4. Mesurer l'identification à l'Europe	20
C. La citoyenneté européenne.....	25
1. Citoyenneté européenne : synonyme de libre circulation ?	25
1.1 Définition, origines et évolution du concept	25
1.2 Quel lien entre citoyenneté européenne et libre circulation ?	27
2. La citoyenneté comme catalyseur du sentiment d'appartenance à l'UE ?	29
2.1 La citoyenneté et la composante culturelle de l'identité européenne	29
2.2 Le rôle des bénéfices accordés par la citoyenneté européenne.....	31
3. Les limites de la citoyenneté européenne	33
3.1 Les oubliés de la citoyenneté : quid des sentiments des Européens <i>immobiles</i> ?	33
3.2 Les <i>free movers</i> : des citoyens plus citoyens que les autres ?	34

Conclusion et hypothèse de travail.....	36
II. Cadre méthodologique	38
A. Design de recherche	38
1. Méthode	38
2. Sélection des cas	40
3. Méthode de l'entretien compréhensif et grille de questions	44
III. Cadre d'analyse : démarche qualitative	51
A. L'Erasmus comme élément déclencheur de l'autoidentification européenne.....	51
1. L'expérience personnelle des avantages : impact sur le facteur de « <i>salience</i> » ...	51
2. Le rôle du facteur de l' « hétérogénéité » : entre différences et similitudes.....	55
B. La mobilité Erasmus : quid d'une communauté européenne ?	59
1. L'émergence d'un sentiment d'appartenance à une communauté européenne.....	59
2. Appartenance à une communauté européenne ou création d'une bulle Erasmus ?	62
C. Analyse des unités de comparaison : éléments de divergence	64
1. Étudiants non mobiles <i>versus</i> étudiants Erasmus	64
1.1 La perception des disparités socio-économiques.....	64
1.2 L'existence d'une communauté européenne en dehors d'un contexte de mobilité	66
2. Étudiants mobiles en dehors du programme : genèse d'un « nous » européen ?...	69
2.1 Vivre et reconnaître la simplicité d'être mobile dans l'UE	69
2.2 L'impact du facteur de « <i>up-rooting</i> » sur le sentiment d'appartenance européen	71
D. L'impact de la mobilité Erasmus sur le sentiment d'appartenance européen : observations générales et résultats	74
Conclusion.....	81
Bibliographie.....	85
Annexes.....	99
Liste des annexes.....	99

Liste des tableaux

Tableau 1 : aperçu des 12 étudiants interviewés.	43
Tableau 2 : aperçu des réponses recueillies qui soulèvent le sujet des disparités socio-économiques existantes au sein de l'UE	66
Tableau 3 : aperçu des réponses recueillies sur le ressenti d'avoir fait partie d'une communauté européenne	67
Tableau 4 : aperçu des réponses recueillies sur les variables concernant le processus d'autoidentification européenne	76
Tableau 5 : aperçu des réponses recueillies sur les éléments concernant l'idée d'une communauté européenne	77

Liste des figures

Figure 1 : schéma reprenant les unités de comparaison qui pourront être étudiées.	44
Figure 2 : Schéma 1, ligne horizontale. Processus d'identification mutuellement incompatibles	48
Figure 3 : schéma 2, pyramide. Processus d'identification disposés en ordre hiérarchique	48
Figure 4 : schéma 3, cercles concentriques. Processus d'identification dit « nested identities »	49
Figure 5 : schéma 4, diagramme de Venn. Processus d'identification entrelacés et sur le même niveau.	49

Liste des extraits d'entretien

Extrait 1 : prise de conscience des avantages accordés par l'UE (Camille, étudiante Erasmus en Master EURO).....	52
Extrait 2 : prise de conscience des effets de l'UE sur son quotidien (Agnès, étudiante Erasmus en Master ECO).....	52
Extrait 3 : attachement pragmatique, non pas sentimental, à l'UE (Vincent, étudiant Erasmus en Master ECO).....	54
Extrait 4 : non pas citoyen européen, mais habitant d'une partie privilégiée de l'UE (Philippe, étudiant Erasmus en Master EURO)	55

Extrait 5 : prise de conscience des similitudes intra-européennes (Antoine, étudiant Erasmus en Master ECO)	56
Extrait 6 : l'impact de la découverte culturelle sur le sentiment d'appartenance (Camille, étudiante Erasmus en Master EURO)	56
Extrait 7 : le sentiment d'appartenance face au contact avec l' « autre » non européen (Agnès, étudiante Erasmus en Master ECO)	57
Extrait 8 : se sentir Européen par distinction avec l' « autre » non européen (Alice, étudiante Erasmus en Master ECO).....	58
Extrait 9 : une communauté européenne fondée sur un choix commun (Camille, Erasmus en Master EURO).....	59
Extrait 10 : la communauté européenne en dehors de l'UE : appartenir ensemble à l'Europe (Alice, Erasmus en Master ECO).....	60
Extrait 11 : le « mythe » d'une communauté européenne face aux disparités (Philippe, Erasmus en Master EURO).....	61
Extrait 12 : le « sens du rassemblement » engendré par la bulle Erasmus (Antoine, étudiant Erasmus en Master ECO).....	63
Extrait 13 : conscience des non mobiles de ne pas faire partie de l' « élite » (Julie, étudiante non Erasmus en Master EURO)	65
Extrait 14 : émergence d'une communauté européenne en dehors d'un Erasmus (Louise, étudiante française en Master EURO).....	68
Extrait 15 : l'expérience personnelle des droits en situation de mobilité (Louise, étudiante française en Master EURO)	69
Extrait 16 : l'impact de la mobilité combinée à des études concernant l'UE (Chiara, étudiante italienne en Master EURO).....	70
Extrait 17 : être Européen comme moyen de se reconnecter à son pays d'origine (Louise, étudiante française en Master EURO).....	72
Extrait 18 : s'identifier comme Européen à la suite d'une mobilité : « mon espace, c'est l'Europe » (Chiara, étudiante italienne en Master EURO)	72

Introduction

Depuis les années 1990, et en particulier à la suite du Traité de Maastricht, le processus d'intégration européenne a fait l'objet d'une politisation croissante (Hooghe & Marks, 2009). Cela a entraîné une attention renouvelée tout d'abord envers le complexe processus décisionnel de l'Union européenne (UE), notamment mis à l'épreuve par la réponse négative des citoyens danois au moment de la ratification du Traité de Maastricht ; en deuxième lieu, cela a suscité un intérêt majeur pour les rapports et la perception des citoyens envers le système politique européen (Hix, 2005). Dès lors, la perspective des Européens est devenue un objet de recherche central au sein des études européennes (Belot & Cautrès, 2008, Belot, 2010).

La participation accrue des citoyens européens a mis un terme à la période caractérisée par le consensus permissif et a laissé sa place au « dissensus contraignant », comme théorisé par Hooghe et Marks (2009). Le premier indiquait le rôle prééminent des élites politiques et économiques qui caractérisa le processus d'intégration européenne pendant les premières décennies de la construction européenne, tandis que le dernier fait référence à la polarisation des opinions publiques à la suite de la politisation survenue à partir des années 1990. Il est possible d'observer cette (non) polarisation des Européens dans les différentes attitudes par lesquelles elle se manifeste. Celles-ci sont en effet caractérisées par une grande diversité (Duchesne et al., 2013). Les positions peuvent varier d'un euroscepticisme croissant (Vasilopoulou, 2013 ; Gabel & Palmer, 1995), appuyé en plus par la montée exponentielle des partis populistes dans l'UE pendant les dernières décennies (Kneuer, 2019) ; en allant jusqu'aux manifestations d'indifférence de la catégorie de la population marquée par la neutralité envers le projet européen, d'où l'importance de prendre en considération la non-polarisation également (Van Ingelgom, 2012 ; Delmotte, Mercenier et Van Ingelgom, 2017).

Dans ce contexte, l'introduction de la liberté de circulation des *personnes* (et non plus uniquement des travailleurs) ainsi que de la notion de citoyenneté européenne consacrée par le Traité de Maastricht a marqué un tournant dans les pages de l'histoire du processus d'intégration européenne. À côté de ces développements, la logique selon laquelle l'exercice du droit à la libre circulation renforcerait le sentiment d'appartenance à l'UE chez les citoyens mobiles a fait son apparition dans le discours officiel des institutions européennes. Cette relation de causalité puise ses racines dans le cadre théorique transactionaliste formulé par Karl Deutsch dans les années 1950 (Deutsch, 1953 ; Deutsch, Burrell, Kann, 1957). Ainsi, la vision

instrumentale promue dans la rhétorique institutionnelle a contribué à créer un « cercle vertueux entre citoyenneté européenne, libre circulation [et] sentiment d'appartenance » (Damay et Mercenier, 2018). Cette même vision est appliquée au programme Erasmus, initiative qui, à plus de 35 ans depuis sa création, est toujours comptée parmi les réalisations de l'Union européenne les plus remarquables par les citoyens européens, cela à côté de l'introduction des libertés de circulations et de la monnaie unique (Commission européenne, 2018). Dans cette optique, les échanges transnationaux interuniversitaires sont promus comme une des applications du droit à la libre circulation ayant la vertu de nourrir le sentiment d'appartenance à l'UE des jeunes citoyens y prenant part (Commission européenne, 2022a).

Toutefois, la thèse selon laquelle une période de mobilité dans un autre État membre européen serait à la base d'un sentiment d'appartenance accru pour l'étudiant concerné n'est pas toujours confirmée par les études qui ont été menées sur le sujet. En effet, les résultats de ces recherches sont discordants et varient grandement à la fois selon l'angle sous lequel la question est examinée et selon les facteurs considérés par les chercheurs comme étant susceptibles de déclencher ou nourrir le processus d'identification à l'UE des jeunes participants. Au vu de ces considérations, notre travail s'inscrit dans la lignée de ces études et vise à approfondir notre compréhension des dynamiques évoquées. En particulier, notre question de recherche s'articule comme suit : *« Dans quelle mesure l'argument prédominant des institutions européennes selon lequel la libre circulation catalyserait l'émergence d'un sentiment d'appartenance accru à l'UE se trouve confirmé par l'expérience de mobilité des étudiants Erasmus ? »*

À partir des observations et notions qui émergent de l'ensemble de la littérature scientifique sur le sujet, l'hypothèse de travail que nous proposons en guise de réponse provisoire à notre question de recherche est définie ainsi :

H1 : la participation à un Erasmus engendre le renforcement du sentiment d'appartenance à l'UE de l'étudiant mobile.

Afin de tester cette hypothèse, le choix méthodologique qui a été retenu est celui d'adopter une approche sociologique qualitative de type compréhensif. Notre recherche empirique de type qualitatif consistera en l'étude comparative des retranscriptions d'entretiens semi-dirigés conduits entre les mois de juin et juillet 2023 avec 12 étudiants universitaires

Erasmus et non Erasmus issus du Master en Études européennes et de Masters en Sciences économiques organisés par l'Université Catholique de Louvain.

Pour répondre à la question de recherche qui régit le présent mémoire, dans un premier temps nous allons contextualiser les enjeux centraux en œuvre dans la dynamique du « cercle vertueux » mentionné ci-haut et faire l'état des lieux des connaissances accumulées sur le sujet jusqu'à ce jour. Deuxièmement, nous allons présenter notre cadre méthodologique, où nous aurons l'occasion d'explicitier et détailler nos décisions relatives à la sélection des cas et aux unités de comparaison qui pourront être analysées en fonction des réponses collectées sur le terrain. Ensuite, nous réaliserons une analyse qualitative comparative des nos résultats où nous utiliserons notamment les instruments conceptuels développés par Diez Medrano (2010) afin d'étudier les facteurs responsables du développement du sentiment d'appartenance chez les jeunes Européens interviewés.

I. Contextualisation et revue de la littérature

A. Le programme Erasmus

Avec plus de 12,5 millions de participants depuis sa création (Commission européenne, 2022b), le programme d'échanges d'étudiants Erasmus est souvent évoqué dans le discours officiel des institutions européennes comme étant le « programme phare » de l'Union européenne. De plus, comme le montrent les résultats de l'Eurobaromètre Standard 89 de 2018, de nombreux Européens le considèrent comme l'un des résultats les plus positifs au niveau européen (Commission européenne, 2018). Ainsi, on pourrait imaginer que la rhétorique qui fait de cette initiative le modèle d'une réussite exemplaire de l'UE se fonde sur le fait que ce programme remplit bien tous les objectifs qu'il présume. Afin de comprendre si le récit dominant à l'égard de cette initiative se trouve bien justifié, il est pertinent de retracer les origines du programme Erasmus et d'en expliciter les objectifs tels qu'ils ont été conçus depuis sa naissance.

1. Origines et création du programme Erasmus

Le programme Erasmus plonge ses racines dans les propositions avancées par le comité pour l'Europe des citoyens, crée lors du Conseil européen de Fontainebleau tenu en juin 1984. Ce comité, présidé par Pietro Adonnino, avait pour but de renforcer et promouvoir l'identité européenne, notamment en réponse à la période de stagnation économique et au ralentissement du processus d'intégration européenne qui s'observait depuis la fin des années 1960 (Feyen, 2013). Dans ce cadre, l'objectif, à terme, d'assurer la libre circulation des personnes ne constituait plus juste un facteur essentiel au parachèvement du marché unique, mais prenait la signification d'un objectif politique visant à « [faire] entrer l'Europe dans la vie quotidienne des Européens » (Duez, 2015). Ainsi, dans le premier rapport issu du comité (Communautés européennes, 1985) se trouve déjà au stade embryonnaire l'idée d'une mobilité étudiante au niveau européen. On y souligne le caractère essentiel de la reconnaissance mutuelle des diplômes d'enseignement là où elle ne serait pas déjà d'application également. Ces recommandations, définies comme étant « d'une importance capitale », se retrouvent développées davantage dans le rapport final soumis au Conseil européen de Milan de juin 1985. À peine une semaine après, le Conseil européen demandait à la Commission d'élaborer une proposition de programme d'échange interuniversitaire. Comme le mettent en évidence Feyen

(2013) et James (2019), les recommandations avancées dans les rapports du comité Adonnino ont servi de fondation à ce qui en 1987 est devenu le programme Erasmus.

L'apport du comité pour l'Europe des citoyens relève des avancements de cette initiative sur le plan politique. À côté de cela, il est possible de porter son regard plus spécifiquement sur les travaux préparatoires menés par les institutions européennes au sujet de l'initiative Erasmus (Feyen, 2013). Plusieurs études se sont penchées sur le sujet (Feyen, 2013 ; Corbett, 2005 ; Pépin, 2007 ; James, 2019). Parmi ces contributions figure aussi le témoignage d'Enrico Traversa (2017), juriste ayant pris part à l'élaboration de la proposition de la Commission européenne sur le programme d'échanges d'étudiants qui retrace l'histoire juridique ayant conduit à l'adoption de la décision Erasmus.

Selon Traversa, une impulsion particulière dans la mise en œuvre du projet se doit à Hywel Ceri Jones, alors directeur de la section « Éducation » de la DG V — Affaires Sociales de la Commission depuis 1973 ainsi que des autres fonctionnaires de cette dernière (Corbett, 2005). De plus, la Commission Delors, en fonction à partir de janvier 1985, semble avoir soutenu l'idée de l'attribution d'un rôle majeur des Communautés européennes dans le domaine de l'éducation (Feyen, 2013). La confluence de tous ces facteurs favorables à l'établissement d'un futur programme d'échanges transnationaux d'étudiants universitaires dans le cadre européen semble avoir servi de moteur pour l'avancement de cette ambitieuse initiative.

Cependant, cette dernière rencontrait un obstacle considérable dans le manque de législation communautaire au sujet de l'éducation. Il s'y ajoutait l'impossibilité de recourir à la clause de flexibilité instituée par l'article 235 du traité CEE (aujourd'hui correspondant à l'art. 352 du TFUE) en raison du problème de souveraineté posé par toute intervention de la Communauté économique européenne (CEE) dans ce domaine. L'hostilité à cet égard avait notamment été manifestée par la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni (Traversa, 2017), trois pays représentant un bloc important au sein des Dix.

Cela fut surmonté grâce à la décision rendue par la Cour de Justice en février 1985 dans l'arrêt Gravier (Cour européenne de Justice, 1985), la Cour ayant accompli un véritable travail de pionnier pour élargir les compétences communautaires dans le domaine de l'éducation (Pépin, 2007 ; Corbett, 2005). De surcroît, la stratégie juridique de faire précéder la proposition du projet Erasmus par celle du programme Comet, concernant l'organisation de stages dans des entreprises d'un autre État membre pour des étudiants universitaires, rendait la première plus

facilement justifiable sur la base de l'article 128 du traité CEE (remplacé par les art. 146 et 147 du TFUE). En effet, au vu de l'objectif de rendre accessible l'expérience intra-européenne d'un stage, le programme Comet permettait d'établir un lien plus explicite entre la mobilité des étudiants et la notion de formation professionnelle. Après environ deux ans de négociations et de consultations à compter de la demande du Conseil européen d'établir une proposition au sujet, la décision Erasmus fut adoptée le 15 juin 1987, le programme éponyme entrant en vigueur le 1^{er} juillet de la même année.

Ensuite, dans le Titre VIII du traité de Maastricht signé le 7 février 1992, on assiste à l'introduction d'un chapitre dédié à l'Éducation, la formation professionnelle et la jeunesse. Les nouvelles dispositions, anciennement intégrées dans les articles 126 et 127 du TCE, ont été transposées avec des modifications marginales dans l'article 165 du TFUE, qui indique :

« L'Union contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres. [...] L'Union vise [...] à favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants, y compris en encourageant la reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'études [...] et à encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe » (TFUE, 2016).

L'introduction de ces mesures dans la législation européenne dès l'année 1992 témoigne de l'importance qui a très vite été attachée au programme et à ses objectifs.

Cela est davantage confirmé par l'augmentation du budget alloué au programme Erasmus au fil des années, qui est allé de 64 millions annuels selon l'attribution de 1989 à plus de deux milliards d'euros par an pour la période 2014-2020 (Traversa, 2017), rejoignant environ 3,5 milliards annuels pour la période 2021-2027 (en considérant le budget aux prix courants, Commission européenne, 2021a). Certes, il s'agit de données significatives. Néanmoins, il faut souligner que les résultats quantitatifs qui sont souvent mis en exergue comme preuve du succès du programme devraient être nuancés. En effet, malgré l'évolution de l'enveloppe financière, le budget n'est toujours pas suffisant pour offrir cette expérience sur une plus grande échelle, notamment aux étudiants issus de milieux moins favorisés (Feyen & Krzaklewska, 2013 ; Souto-Otero et al., 2013). De surcroît, à l'origine, le but d'Erasmus était de garantir à 10 % des étudiants européens d'avoir accès à cette expérience de mobilité (Papatsiba, 2003), alors que dans les faits cette ambition reste encore un mirage pour beaucoup. Selon la Commission européenne (2021b), dans la période 2014-2020, le programme a permis à 3,7 % des jeunes Européens de participer à une des initiatives du projet Erasmus+.

2. Le programme Erasmus : des objectifs en évolution

Au cours de son existence, cette initiative européenne a fait l'objet d'une grande évolution dans ses objectifs.

Tout d'abord, les objectifs économiques, véritables moteurs de la plus grande partie du processus d'intégration européenne, ne peuvent pas être négligés lorsque l'on vise à fournir une analyse complète des motivations à la base du lancement de cette initiative. En retraçant le parcours ayant mené à l'adoption du programme Erasmus, nous pouvons distinguer une ambition explicitement économique sous-tendant celle qui est typiquement invoquée et qui se veut premièrement en soutien au développement formatif des participants. Ceci est très explicite déjà dans le *Livre blanc sur l'achèvement du marché intérieur* datant de 1985, où on se réfère aux futurs participants au programme Erasmus comme aux « jeunes qui deviendront les acteurs de la vie économique communautaire de demain » (Commission européenne, 1985). En outre, dans la décision du Conseil relative à l'adoption du programme, il est possible de lire :

« [...] ces aspects du programme peuvent contribuer, ensemble avec les objectifs de la formation professionnelle auxquels ils sont étroitement liés, aux développements harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté » (Conseil de l'Union européenne, 1987).

Par la possibilité de donner l'accès à une période de mobilité dans un autre État membre, les concepteurs du projet envisageaient déjà la création d'un groupe de futurs travailleurs européens pouvant vanter les bénéfices tirés de leur expérience internationale. Comme le souligne Caroline Close (2011), cette rhétorique est ultérieurement confirmée par les études produites par des demandes institutionnelles. Ces dernières, pour la plupart de nature quantitative, visent à souligner la meilleure employabilité des étudiants Erasmus, notamment en ce qui concerne les carrières internationales. Cette meilleure employabilité s'expliquerait par le large éventail de compétences académiques, linguistiques et socioculturelles acquises au cours de l'expérience Erasmus (Bracht et al., 2006).

Allant de pair avec la perspective de réaliser le marché intérieur et de créer un espace universitaire européen partagé, il est possible d'identifier une troisième mission parmi celles allouées au programme : l'établissement d'une génération nourrissant un sens d'appartenance accru à l'Union européenne (Papatsiba, 2006). Cet objectif de l'initiative Erasmus était envisagé dès les phases initiales de sa création, comme le montre le témoignage de Hywel Ceri Jones, figure centrale dans l'élaboration de la proposition du programme déjà mentionnée ci-haut :

« The underlying aim was to ensure that, by virtue of their study and living experience abroad, future professionals in all fields and walks of life should be able to act as multipliers of further European co-operation and contribute to a long-term process of building stronger foundation of inter-cultural understanding in Europe » (Jones, 2010 : p. 10).

Ce message se retrouve périodiquement dans le discours institutionnel portant sur le programme, où il est souligné que l'une de ses priorités consiste à « sensibiliser les participants aux autres cultures et pays et [à] développer un sentiment de citoyenneté et d'identité européennes » (Commission européenne, 2019). Il est évident que l'initiative Erasmus encourage les jeunes Européens mobiles à mieux comprendre et à rentrer en contact avec l'*autre* européen par biais de la culture. Selon la Commission, le processus de rencontre et de partage qui caractérise la période de mobilité aurait l'avantage de stimuler l'émergence d'un sentiment d'appartenance communautaire accru parmi les participants. Cette même corrélation avait déjà été avancée par la théorie transactionaliste formulée par Karl Deutsch dans les années 1950. Ce courant affirme en effet que l'amplification des contacts et des communications entre les ressortissants de différents États membres conduirait à une intensification des rapports entre ceux-ci, résultant en une intégration renforcée (Deutsch, Burrell, Kann, 1957). De plus, il est intéressant de mettre en évidence que l'analyse de l'extrait de Hywel Ceri Jones nous permet de deviner la volonté de créer une « communauté Erasmus » dont les adeptes deviendraient non seulement « plus Européens », mais aussi les promoteurs d'une coopération européenne toujours croissante. Ainsi, on remarque que l'archétype de l'« *Homo Europeanus* » (Duez, 2015) tel qu'il est subtilement promu par la rhétorique institutionnelle européenne commence déjà à se profiler dans les objectifs du programme. Dès lors, si on reprend les dénominations introduites par Favell et Recchi (2008, 2009), les « pionniers de l'intégration européenne » ou « *Eurostars* », ces individus cosmopolites et hautement qualifiés qui incarnent la réussite du projet européen par leur intégration parfaitement réussie dans un autre État membre à la suite d'une mobilité, en représenteraient la manifestation concrète, voire même le couronnement au bout d'une longue expérience de libre circulation souvent inaugurée par un Erasmus.

De plus, dans l'optique des institutions, le programme interviendrait pour répondre à « la participation limitée des citoyens aux processus démocratiques et à leur manque de connaissance de [l'UE] » (Commission européenne, 2022a). Ainsi, en plus d'avoir été un des moteurs politiques primaires dans les années 1970-80, l'ambition de rapprocher l'Union de ses citoyens se retrouve confirmée encore de nos jours dans les mots de la Commission. Ces enjeux sont étroitement liés à la question de la légitimité de l'Union européenne aux yeux de ses

citoyens. Il devient alors possible de faire le lien entre un programme encourageant la mobilité *des* et les rencontres *entre* jeunes citoyens européens, avec l'idée que cela, par biais du développement du sentiment d'appartenance à l'Union, pourrait concourir à la légitimation du projet européen de leur part.

Étant donné que le programme Erasmus est présenté comme une histoire de réussite encore aujourd'hui, à plus de 35 ans de sa naissance, on pourrait imaginer qu'il satisfait pleinement les objectifs qu'il s'est fixés et que nous venons d'illustrer. Cependant, comme nous allons le voir, les multiples études qui ont été menées sur le sujet ont produit des résultats contrastés.

3. L'influence du programme Erasmus sur le sentiment d'appartenance à l'UE

Le sujet de la mobilité transnationale des étudiants au sein de l'Union européenne a été largement exploré dans la littérature. De multiples recherches s'interrogent sur ses effets sur les jeunes Européens qu'y participent et, en particulier, sur l'effective vérification d'une intensification du sentiment d'appartenance à l'Union, voire d'une montée de la légitimité envers cette dernière à la suite d'une période de mobilité étudiante. Cette thématique est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle constitue un des objectifs primaires des concepteurs de l'initiative ainsi que de leurs successeurs, comme nous venons de le voir.

Néanmoins, les résultats des études qualitatives issues de la communauté scientifique varient grandement selon l'angle sous lequel la question est examinée ainsi que selon l'objet de recherche, comme le souligne Heidi Mercenier (2019). Effectivement, ces analyses ont permis de mettre en exergue l'impact de plusieurs facteurs qui ne sont souvent pas explorés en profondeur dans les Eurobaromètres et dans les rapports officiels issus de demandes institutionnelles, ces derniers étant de nature majoritairement quantitative. Par exemple, les études scientifiques qualitatives montrent que, parmi les éléments qui peuvent influencer les effets de la période de mobilité, on peut compter la connaissance de plusieurs langues européennes, la connaissance plus ou moins extensive de l'Union ainsi que la relative attention qui est portée sur l'actualité européenne par les participants en amont de l'expérience d'échange. Par conséquent, ces enquêtes scientifiques montrent qu'à la fois l'échantillon choisi et le prisme par lequel on aborde la question contribuent aux variations qu'il est possible de constater dans les publications existantes. La large majorité de ces dernières se fonde sur une approche de type qualitatif s'appuyant à des entretiens auprès des étudiants, ou sur une méthode

mixte (*mixed method*). Dès à présent, nous allons passer en revue les deux courants dominants qui émergent dans la littérature à l'égard des effets de l'expérience Erasmus sur les participants.

3.1 Aucune évolution à l'horizon : preaching to the converted?

Tout d'abord, parmi la série d'études relatives à la corrélation entre mobilité et sentiment d'appartenance européenne, certains s'interrogent sur la signification qui est conférée au terme « Europe » par les individus concernés. Cela permet d'enquêter davantage sur le type d'identification qui peut être détecté lors des entretiens et enquêtes. Une étude menée par Christof Van Mol (2022) sur un échantillon d'étudiants ressortissants de cinq États membres met en évidence que quatre significations principales attribuées à l'Europe peuvent être décelées, à savoir : sa dimension culturelle, sa dimension politique, sa dimension expérientielle, c'est-à-dire liée aux opportunités qui leur sont offertes en qualité de citoyens européens, et pour finir l'Europe des droits. Cela indique premièrement le caractère polysémique qui est rattaché à l'image de l'Europe par les jeunes. Cette donnée est significative puisqu'elle peut expliquer en partie les réponses ambivalentes collectées avec des questions typiquement posées lors des enquêtes sur l'identification à l'Europe. En deuxième lieu, son analyse lui permet d'observer la corrélation existante entre la mobilité intra-européenne, l'identification des étudiants avec l'Europe et les quatre dimensions identifiées dans la première partie de son étude. Ses constatations montrent qu'une majeure identification avec l'Europe ne dépend pas de l'expérience de mobilité en soi, mais de la propension intrinsèque aux étudiants qui sont plus susceptibles d'y participer dès le départ. Selon ce qui est affirmé dans la conclusion de son analyse : « *Participants in such programmes are inevitably a largely pre-selected group, who already have a positive disposition and affinity with the distinctive meanings attached to Europe* » (Van Mol, 2022 : p. 37). Ses résultats montrent aussi que ces mêmes individus sont ceux qui sont enclins à intégrer l'ensemble des quatre significations mises en exergue par les résultats du sondage.

À côté de ce premier exemple, plusieurs autres études parviennent à la conclusion d'un manque d'effets factuels intervenant sur le sentiment d'identification européenne des jeunes après avoir fait l'expérience d'une mobilité étudiante (Van Mol, 2018 ; Wilson, 2011 ; Anquetil, 2006).

Parmi d'autres analyses, un article de Llurda, Gallego-Balsà, Barahona et Martin-Rubió (2016) divulgue les résultats d'une recherche conduite sur un échantillon de 46 étudiants

catalans ayant participé à un Erasmus. Les observations finales mettent en évidence qu'aucune indication ne laisse supposer que les participants auraient développé un processus d'identification avec l'Europe plus important. En revanche, la partie de la recherche dédiée à l'influence de la mobilité sur l'usage et l'apprentissage d'autres langues européennes montre une nette amélioration dans ce domaine. Cela apporte une réponse positive concernant au moins l'un des aspects fondamentaux constituant l'identité européenne, à savoir l'aspect multilinguistique qui est promu par ce programme et qui caractérise la génération Erasmus. Cependant, les auteurs concluent en affirmant : « *Our findings make clear that the simple fact of spending some time abroad is not enough to change deeply rooted attitudes and views relating to identity and culture* » (Llurda et al., 2016 : p. 342). Cela rejoint la thèse de Van Mol (2022) selon laquelle changer une vision préexistante ou un sentiment plus ou moins favorable envers l'UE ne rentrerait pas parmi les facultés du programme Erasmus en tant que tel.

Cette même position est assumée aussi par Sigalas (2010a, 2006), qui a approfondi en particulier la corrélation existante entre les contacts établis entre Européens pendant la mobilité et le développement d'un sentiment de communauté et/ou d'une identité européenne. Cette dernière avait été introduite par la théorie transactionaliste formulée par Karl Deutsch dans les années 1950. Les résultats des analyses de Sigalas suggèrent qu'une intensification de la socialisation avec d'autres Européens semble constituer un facteur capable d'enclencher un processus d'identification, même si de manière marginale et pas durable. Ainsi, affirme-t-il : « *Taking into account that socialising with other Europeans can help to build a stronger European identity, Karl Deutsch's premise that direct contact can lead to a supranational "we-feeling" seems to hold* » (Sigalas, 2010a : p. 262). Cette confirmation du courant transactionaliste se retrouve également dans d'autres recherches de la deuxième décennie des années 2000 (Mitchell, 2012 ; Diez Medrano, 2011). De plus, la recherche de Sigalas dont il est question (2010a) a mis en évidence que la plupart des individus ayant participé à un Erasmus a socialisé avec de nombreux autres étudiants internationaux sans rentrer véritablement en contact avec la société d'accueil. Ceci aurait par conséquent la création d'une « bulle Erasmus » (Cicchelli, 2012, p. 147), c'est-à-dire une sorte de microcosme parallèle détaché de la réalité où les jeunes en mobilité vivent une expérience qui ne ressemble pas à la vie ordinaire et qui ne produit pas d'évolution stable en termes d'identité européenne.

Cette considération soulève une autre problématique qui a été largement mise en évidence par les recherches consacrées aux effets des expériences transnationales sur les

citoyens européens. Premièrement, il a été observé que la plupart des citoyens mobiles sont déjà ceux susceptibles de se sentir plus Européens, et ce indistinctement de leur séjour à l'étranger. Cela expliquerait le manque d'évolution du sentiment d'appartenance à l'UE des étudiants Erasmus observé par Sigalas. En deuxième lieu, dans la grande majorité des cas, il s'agit de citoyens qui réunissent une série de traits distinctifs qui les mettent dans les conditions optimales pour profiter pleinement du droit à la libre circulation. Plus spécifiquement, on parle d'un Européen « cosmopolite, polyglotte, dynamique, souvent jeune, bénéficiant d'un capital social important et disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur » (Duez, 2015) ou, en d'autres mots, d'une « élite » aux attributs bien définis (Damay et Mercenier, 2018). Ces arguments sont largement soutenus par le travail de Theresa Kuhn (2012), qui a vérifié l'existence de ces facteurs au sein de la communauté Erasmus. Conformément, elle conclut : « *International exchange programmes in higher education are “preaching to the converted”* » (Kuhn, 2012 : p. 1006). Par cette expression, Kuhn met en évidence que la libre circulation, et l'initiative Erasmus en particulier, s'ouvre davantage aux citoyens qui, en plus d'être dotés des moyens et caractéristiques qui font d'eux des *free movers* idéaux, disposent d'un sentiment d'appartenance à l'UE qui est *a priori* plus fort par rapport aux non-mobiles. Ainsi, ces derniers se retrouvent doublement éloignés de l'espace cosmopolitique européen par leur non-appartenance à la catégorie de l'archétype de l'Européen par excellence (Mau et Mewes, 2009).

3.2 Quand Erasmus signifie se sentir davantage Européen

L'ensemble des études évoquées jusqu'à présent dément l'assertion selon laquelle l'objectif du programme Erasmus de stimuler le développement d'un sentiment d'appartenance à l'UE accru serait satisfait. Toutefois, une deuxième série de recherches se situe à l'autre extrémité du continuum en parvenant à la conclusion opposée (Ambrosi, 2013 ; Mitchell, 2012 et 2015 ; Mazzoni et al., 2018 ; Siklodi, 2015), raison pour laquelle nous pouvons dire que les résultats sur le sujet sont contrastés.

Les études de Kristine Mitchell (2012 ; 2015) s'inscrivent notamment dans cette logique. Dans un article de 2012, elle rend compte de sa recherche sur un large échantillon d'étudiants provenant de 25 États membres. Ses résultats indiquent que la période de mobilité intra-européenne a eu une incidence significative sur l'intérêt porté par les étudiants aux enjeux relatifs à l'Europe ainsi que sur leur ressenti envers l'Union : 73 % des participants ont affirmé se sentir « plus Européens ». La deuxième partie de son analyse explore les mêmes questions dans une perspective comparative portant sur des jeunes Erasmus et des étudiants non mobiles.

Les résultats de cette section soulignent que les étudiants mobiles sont plus susceptibles de se sentir davantage Européens et attachés à l'Union par rapport aux étudiants n'ayant pas fait l'expérience d'une période de mobilité. Certes, la chercheuse nuance ses résultats en mettant en évidence que, bien qu'il soit possible que ces données soient le résultat de la participation à un Erasmus, il est tout aussi plausible que les étudiants les plus enclins à y participer soient aussi ceux qui sont plus favorables à l'UE en amont, ce qui fait écho à la position de Kuhn (2012) et Van Mol (2022).

La recherche de Mitchell publiée en 2015 se focalise sur le rôle joué par le programme Erasmus dans l'évolution de l'identité européenne des étudiants impliqués. Les résultats de son analyse longitudinale montrent qu'il y a effectivement une corrélation entre l'Erasmus et le développement d'un sentiment d'appartenance européen renforcé. Cependant, elle fait remarquer qu'à ce propos il est possible d'enregistrer une différence considérable dans l'impact de la mobilité selon la nationalité des individus participants. Son analyse rend aussi compte de l'influence exercée par l'acquisition d'une meilleure connaissance sur l'UE qui se ferait pendant le séjour dans un autre État membre : selon les données recueillies, cela serait dans la mesure d'augmenter les effets de la mobilité sur la construction d'une identité européenne plus forte.

Les réflexions avancées par Mitchell sont largement attestées par les résultats atteints par Mazzoni et al. (2018). Leur analyse explore en particulier le lien existant entre la mobilité des jeunes européens et leur participation dans les enjeux politiques relatifs à l'UE. À la fois les périodes de mobilité plus courtes et plus longues ont montré avoir un effet sur l'engagement politique des étudiants, notamment en ce qui concerne l'intention de voter aux élections du Parlement européen suivantes. Ces données étaient accompagnées de la confirmation de la présence d'une corrélation positive influant sur le processus d'identification ainsi que sur l'intensification d'une attitude favorable envers l'Union des participants. Il se doit de préciser que Mazzoni et al. mettent en évidence que plusieurs conceptions d'Europe ont fait surface pendant leur enquête. Dans le détail, ils identifient quatre dimensions principales, à savoir l'Europe en qualité de communauté historique, économique, politique et de foyer des valeurs communes européennes. Nous retrouvons ainsi en une forme embryonnaire l'idée de l'aspect polysémique qui sous-tendrait la notion d'Europe, qui a ensuite été explorée et appuyée par la recherche menée par Christof Van Mol (2022).

3.3 Quelles leçons en tirer ? L'apport de la littérature

L'ensemble de ces études montre qu'il existe deux courants concernant ce sujet : d'un côté, certains chercheurs soutiennent que la mobilité dans le cadre du programme Erasmus n'a pas de véritable influence sur le développement d'un sentiment d'appartenance accru à l'Union ; de l'autre côté, les scientifiques appuient la thèse selon laquelle cette expérience contribuerait à une telle évolution. La présente section de ce mémoire n'avait pas l'ambition de rendre compte de l'entièreté des études qui ont été menées sur les effets du programme Erasmus sur l'identité européenne, exploit qui, par son étendue, risquerait de nous détourner du véritable cœur de notre recherche. Il s'agissait plutôt de souligner la pertinence des observations avancées par les contributions scientifiques évoquées en vue d'approfondir notre compréhension des dynamiques à l'œuvre dans un contexte de mobilité transnational où les jeunes Européens constituent les acteurs principaux.

Tout d'abord, les résultats soulignent l'importance d'entendre de manière large la notion d'« Europe » et d'accueillir les significations que les participants rattachent à ce signifiant. Cela permet d'éviter de réduire la gamme variée des réponses obtenues à cet égard à une signification statique et univoque du terme Europe qui ne reflèterait pas la réalité (Mazzoni et al., 2018 ; Van Mol, 2022 ; Diez Medrano, 2010). De surcroît, plusieurs travaux scientifiques (Damay et Mercenier, 2018 ; Duez, 2015 ; Mitchell, 2012) nous rappellent que l'intérêt porté sur les *free movers* ne doit pas occulter les citoyens et étudiants non mobiles.

De plus, nous avons évoqué que, d'une part, les analyses précédentes montrent qu'il est plausible que l'Erasmus en tant que tel influence positivement le sentiment d'appartenance et l'identification à l'UE (Mitchell, 2012, 2015 ; Mazzoni et al., 2018 ; Ambrosi, 2013) ; d'autre part, elles ont mis en exergue qu'il est possible que ces résultats s'expliquent par une vision plus favorable envers l'Union déjà présente chez les étudiants envisageant de partir pour une période de mobilité intra-européenne (Kuhn, 2012 ; Recchi, 2015). En raison de ces conclusions ambivalentes, nous pouvons affirmer que de nouvelles études sont nécessaires afin de tenter de démêler l'écheveau ou, du moins, d'approfondir notre connaissance des dynamiques en œuvre.

Pour finir, comme l'affirme Mercenier, la variation des résultats qui émerge de notre revue de la littérature « [nous] invite plutôt à complexifier le lien souvent établi de manière automatique entre libre circulation et légitimation du projet européen » (Mercenier, 2019 : p. 51). Ainsi, en poursuivant ce but, notre recherche s'inscrit dans la lignée des études mentionnées.

B. Identité européenne, identification et sentiment d'appartenance à l'UE : des concepts à démêler

Lorsqu'on s'apprête à analyser l'influence des expériences de mobilité transnationale sur le sentiment d'appartenance à l'UE de jeunes Européens, il est d'abord indispensable d'éclaircir ce que l'on entend par là. Ceci est d'autant plus nécessaire que dans la littérature scientifique on peut rencontrer les notions d'identité européenne, d'identification à l'Union et en tant qu'Européen, de sentiment d'appartenance et de citoyenneté. Tous ces termes sont souvent employés en faisant référence à des phénomènes distincts et constituent, avec autant de traductions vers l'anglais, une véritable panoplie de significations à élucider.

1. Identité européenne : un, personne et cent mille

Depuis le milieu des années 1990, un large volet de recherches qui s'interroge sur la question de l'existence et des caractéristiques de l'identité européenne a émergé dans le domaine des études européennes. Comme l'explique Sophie Duchesne (2005), cette évolution se doit largement à l'influence de la psychologie sociale dans ce champ de recherche (Breakwell et Lyons, 1996). Cependant, parmi les chercheurs, il n'y a pas de consensus ayant permis d'en établir une définition univoque. Cela dérive premièrement du fait que la notion même d'« identité » a fait l'objet d'une théorisation complexe en raison de sa nature multidimensionnelle et dynamique (Oborune, 2013). Deuxièmement, le débat qui porte plus précisément sur une identité *européenne* est polarisé sur plusieurs niveaux. D'un côté, cette dynamique s'observe en ce qui concerne les prismes théoriques qui tentent d'en approfondir la compréhension. Par exemple, de nombreuses publications portent sur l'identité européenne comme collective ou individuelle (Müller, 2007), sur sa dimension politique (Sigalas, 2010 a ; Delmotte, 2008), sur sa dimension sociale (Citrin et Sides, 1996), culturelle et civique (Bruter, 2005). Pour approfondir ces questions, nous renvoyons notamment aux ouvrages de Bruter (2005), Fligstein (2008) et Breakwell et Lyons (1996). D'autre côté, on observe une grande fragmentation au sein de la communauté scientifique en ce qui concerne les facteurs tenus pour responsables de l'émergence d'une identité européenne, et, par conséquent, dans les méthodes adoptées pour en mesurer l'existence et l'intensité (Duchesne, 2010). Un grand nombre de chercheurs attire l'attention notamment sur les limites des enquêtes Eurobaromètre à l'égard de la question identitaire, dont ils soulignent l'incapacité à appréhender la complexité du

phénomène (Belot, 2010 ; Bruter, 2008 ; Frognier, 1998 ; Sinnot, 2006 ; Duchesne et Frognier, 2002 ; Cram, 2012 ; Mitchell, 2015).

En outre, comme le soulignent Duchesne (2005) et Delmotte (2008), l'émergence de la notion d'identité européenne, encore en construction, se situe dans le contexte d'une société post-industrielle où l'individualisme croissant et la présence d'une identité nationale déjà formée et donc forte doivent être pris en compte. En effet, il serait naïf de tenter de concevoir l'identité européenne sans prendre en considération ces autres processus qui contribuent amplement à son façonnage.

Une distinction particulièrement fructueuse de trois notions qui sont souvent indiquées sous le terme général d'« identité » a été proposée par Brubaker et Cooper dans l'article « Beyond identity » (2000). Juan Diez Medrano (2010) reprend cette catégorisation en l'appliquant à l'identité européenne afin de tenter de solutionner le manque de précision qui marque l'emploi de ce concept. Comme il l'explique, Brubaker et Cooper distinguent entre « *identity as membership in a group category, identity as the attributes attached to a group category, and identity as degree of identification with a group category* » (Diez Medrano, 2010 : p. 49). La différenciation entre la première et la troisième signification revêt une importance considérable dans le présent mémoire. En effet, comme nous allons l'expliquer davantage, cela permet de discerner entre une identité officielle, mais impersonnelle, qui correspondrait au fait de savoir que factuellement on est « citoyen européen », car on est ressortissant d'un État membre de l'UE, et une identité qui correspondrait au degré d'investissement affectif du citoyen envers la catégorie à laquelle il appartient : comment est-ce que le citoyen européen se conçoit ? Qu'est-ce qu'être un citoyen européen signifie pour lui ? En effet, la troisième notion fait écho à la définition de « *social identity* » entendue comme :

« *That part of an individual's self-concept which derives from his knowledge of his membership of a social group (or groups) together with the value and emotional significance to that membership* » (Tajfel, 1978 : p. 65).

Cette définition a été avancée par Henri Tajfel, dont le travail s'inscrit toujours dans le domaine de la psychologie sociale. Cette notion, sur laquelle nous nous focalisons, nous rapproche de ce qui est entendu par processus d'« identification » et, plus précisément, d'autoidentification.

2. Le processus d'(auto) identification : entre subjectivité et collectivité

Dans la littérature issue du domaine des études européennes, le concept d'« identification » est largement employé. Cependant, comme nous l'avons vu pour la notion

d'identité, il fait l'objet d'un manque de rigueur dans son application, ce qui rend nécessaire d'éclaircir la signification qu'y est rattachée dans le présent travail.

Tout d'abord, comme le fait remarquer Sophie Duchesne (2005), dans le cadre des recherches qui visent à explorer l'« aspect individuel de l'identité », comme dans notre cas, il est nécessaire non seulement de distinguer entre « identité européenne » et « identification », mais de préférer l'emploi de cette dernière notion à celle d'identité. Ceci s'explique premièrement par ce qu'elle désigne, ce qui sera expliqué dans le détail ci-dessous. Deuxièmement, par le fait que l'identification renvoie à un *processus*, au contraire de ce qu'il en est pour l'identité, qui généralement dénote plutôt un état ou un ensemble d'attributs (Brubaker et Cooper, 2000).

Nous en arrivons à examiner de plus près ce que désigne le terme d'« identification ». Tout d'abord, le concept d'identification est employé à la fois en termes d'identification *en tant que (as)* Européen et d'identification *avec/à (with)* l'Europe, les deux indiquant des phénomènes bien distincts. Cet aspect de la question a été largement exploré par Laura Cram (2012), Juan Diez Medrano (2003, 2010) et Kristine Mitchell (2015). Selon la distinction proposée par Cram (2012), « identification *as a European* » renvoie à une auto catégorisation de la part d'un individu qui ne véhicule aucune information à propos de la signification et de l'intensité de l'attachement qu'il accorde à ladite catégorie. Lorsqu'on parle d'identification en tant qu'Européen, on serait donc encore proche de la première signification de « identity as membership » avancée par Brubaker et Cooper (2000). Dans des termes plus concrets, cela correspondrait à se dire Européen sans y rattacher une signification particulière au-delà du fait de savoir qu'on est, factuellement, un citoyen européen. En second lieu, la chercheuse définit le processus de « identification *with Europe* » plutôt comme le degré d'attachement à l'UE et/ou à ses résultats de la part du citoyen. On retrouve ainsi la dimension subjective et affective évoquée. Dans son article « *Rethinking the Erasmus effect on European identity* », Mitchell (2015) reprend cette catégorisation proposée par Cram (2012) et l'applique dans le cadre d'une enquête empirique sur les effets du programme Erasmus qui prend en compte chacune des deux conceptualisations mentionnées. Dans ce cadre, elle définit l'identification *avec l'Europe* comme « [to] *feel an affective bond with the idea of "Europe" and the community of Europeans it represents* » (Mitchell, 2015 : p. 331).

Comme il émerge déjà dans l'affirmation de Mitchell (2015), les recherches menées sur le sujet de l'identification à l'Europe mettent en exergue deux dimensions principales : d'un

côté, cette notion renvoie à l'idée d'une appartenance à un groupe, à une communauté ; de l'autre, elle implique une composante affective, proprement individuelle.

En ce qui concerne la première dimension évoquée relative à l'appartenance à une communauté, on se réfère plus précisément à « la disposition de l'acteur, produit de sa socialisation, à s'identifier à des collectifs, à se sentir 'faire partie' des groupes qui sont objectivement les siens » (Frognier et Duchesne, 2002 : p. 366). Cela correspond donc à explorer le degré auquel le citoyen européen *ressent* d'appartenir à une communauté, le degré auquel il assume d'appartenir à un groupe social donné. Cette dimension fait écho aussi à la théorie transactionnelle et aux recherches d'Emmanuel Sigalas (2010a) où le développement d'un « *we-feeling* » par biais de la socialisation entre citoyens, notamment étudiants, européens semble stimuler un processus d'identification, même si, dans les analyses de Sigalas, cette évolution s'avère plus modeste qu'on ne l'assumait dans la théorie.

La deuxième dimension qui est mise en évidence sur le processus d'identification à l'Europe est celle de la composante subjective et affective qui le caractérise. Cet aspect permet de différencier ce processus de celui d'identification en tant qu'Européen, à savoir celui de la stricte conscience du citoyen de revêtir les habits de la catégorie factuelle « citoyen européen » en raison de sa nationalité d'un des vingt-sept États membres. En d'autres termes, on s'éloigne de la première signification de « *identity as membership* » identifiée par Brubaker et Cooper. Comme le fait remarquer Mercenier (2019), ce processus correspond à ce que Brubaker et Cooper (2000) appellent « *self-identification* » ou autoidentification, un phénomène opposé à l'identification *externe*, qui, contrairement, consisterait en la catégorisation que l'autre fait d'un individu.

La dimension subjective et le lien qui est établi avec la dimension collective européenne inhérente au processus d'identification à l'Europe sont soulignés de manière efficace par Marco Cinnirella, qui affirme : « *a social identification/self- categorization with Europe implies the engagement of self and motivation with the notion of a European social collective* » (Cinnirella, 1997 : p. 21).

Afin de tirer les conclusions sur ce que l'on vient de voir sur la notion d'identification, nous reprenons les mots de Sophie Duchesne qui attire l'attention sur le fait que mener une recherche en termes d'identification signifie se demander « dans quelle mesure [...] les citoyens de l'Union en viennent à développer à l'égard de la communauté politique dessinée par ces

institutions un sentiment d'appartenance, plus profond, plus affectif et plus durable » (Duchesne, 2005 : p. 8). Par cette considération, elle soulève un autre concept central dans notre recherche, à savoir le sentiment d'appartenance, que nous allons éclaircir en explicitant le lien qu'il entretient avec la notion d'identification à l'Europe.

3. Quelle place pour le sentiment d'appartenance au sein de l'Europe ?

Le processus d'identification avec l'Europe est étroitement lié à la notion de sentiment d'appartenance. Il existe un volet des études européennes qui se focalise sur la question du développement de ce type d'attachement du citoyen à l'Union (Belot et Cautres, 2008), ce que David Easton (1965) définit avec les termes de « soutien par les inputs ». Comme le souligne Delmotte (2008), lorsqu'on rentre dans le domaine des « affects », des « sentiments », des « émotions » en ce qui concerne l'appartenance et l'identification à une communauté, la théorie sociologique nous fournit des outils et perspectives particulièrement révélateurs. Dès lors, nous allons passer en revue certains des éléments apportés par cette théorie qui nous permettent d'approfondir la notion de sentiment d'appartenance.

Dans une vision wébérienne de l'État moderne, celui-ci cherche à établir son pouvoir non seulement en assumant le monopole de la force physique légitime, mais aussi par l'établissement d'une force symbolique légitime (Brubaker et Cooper, 2000). Cependant, comme il a émergé par l'analyse de différentes significations d'identité et comme le montre la complexité du concept d'identification, ceci ne suffit pas pour créer une communauté. La définition de « communalisation » avancée par Max Weber (1995 [1921]) constitue la clé de lecture qui permet de faire le lien entre la catégorisation extérieure inhérente à l'identité as membership (Brubaker et Cooper, 2000) et l'identification, englobant les dimensions subjective et d'appartenance à une communauté. Par « communalisation », Weber entend « une relation sociale lorsque, et tant que, la disposition de l'activité sociale se fonde [...] sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté ». On peut en déduire que « la communauté se définit par l'existence d'un sentiment d'appartenance : la communauté existe quand les individus disent 'nous', quand ils s'identifient à un groupe » (Delmotte et al., 2015 : p. 14). Par conséquent, le développement d'un sentiment d'appartenance manifesterait qu'un processus d'identification est bien enclenché. Plus particulièrement, dans notre cas spécifique, il indiquerait l'existence d'un processus en termes d'identification à l'Europe, selon la distinction proposée par Cram (2012) et Mitchell (2015) qui a été explicitée ci-haut.

Ainsi, nous soutenons que le sentiment d'appartenance est l'externalisation, le véhicule du processus d'identification à l'Europe, et ce par le fait qu'il représente la synthèse entre la dimension affective, subjective (*sentiment*) et la dimension de la collectivité (*d'appartenance* à un groupe, à une communauté) qui caractérise ce processus et sans lequel il ne peut exister de véritable communauté. De plus, comme l'affirme Diez Medrano : « *it is a safe assumption that European Union officials eager to promote a sense of belonging to Europe and scholars concerned with the lack of identification with Europe among citizens are mostly interested in the emotional dimension of identification* » (Diez Medrano, 2010 : p. 50). Ainsi, si on applique son observation dans le cadre de notre recherche portant spécifiquement sur le cas du programme Erasmus, cela revient à dire que l'objectif identitaire plus ou moins implicitement promu par l'UE par le biais de cette initiative vise à toucher à la dimension affective de l'identification. Ces considérations prennent une signification d'autant plus centrale dans notre travail qu'elles justifient le choix de baser notre recherche sur la manifestation, voir le renforcement, du sentiment d'appartenance à l'UE en conséquence à une période de mobilité transnationale organisée dans le cadre du programme Erasmus, notamment parce que cela constitue un des objectifs principaux aux yeux des institutions.

Pour conclure, nous tenons à rappeler ici l'affirmation de Duchesne mentionnée plus haut (voir titre B, section 2) sur le fait qu'étudier l'identification signifie mesurer à quel point les citoyens de l'UE développent un sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté politique européenne (Duchesne, 2005) ainsi que, comme le souligne Cram (2012), à l'égard de ses résultats. Étant donné que l'objectif du présent travail est d'approfondir l'éventuel impact d'une mobilité Erasmus sur le processus d'identification à l'Europe par le biais de l'étude du sentiment d'appartenance des participants, il devient impératif de récapituler les principales variables susceptibles de l'influencer telles qu'elles ont été identifiées dans la littérature.

4. Mesurer l'identification à l'Europe

Les scientifiques qui travaillent dans le domaine des études européennes se trouvent généralement d'accord sur les difficultés inhérentes à l'appréciation et à l'évaluation des aspects identitaires des citoyens. Comme nous l'avons vu, cela a été observé en ce qui concerne les limites des enquêtes Eurobaromètre, mais peut se déduire aussi par les différents facteurs qui sont relevés comme pouvant influencer sur le processus d'identification avec l'Europe et sur le sentiment d'appartenance. De plus, il doit être noté que plusieurs études mettent de l'avant que la notion d'identification avec l'Europe n'a pas encore été explorée de manière approfondie,

surtout dans une perspective empirique. En effet, comme le souligne Cram (2012), la notion d'identification en tant qu'Européen et la question du support envers l'UE ont été davantage interrogées au détriment de la dimension plus individuelle d'autoidentification et relative au sentiment d'appartenance à la communauté européenne. La présente section de notre travail constitue la fondation théorique sur laquelle se basera notre recherche empirique. Les filiations qui auront été établies seront explicitées et détaillées dans le chapitre méthodologique, notamment dans la partie dédiée au design de recherche.

Tout d'abord, il a été souligné maintes fois que la signification que les individus rattachent au terme d'« Europe » varie grandement (Bruter, 2003 ; Van Mol 2022). De plus, comme le soulignent Cram (2012), Bruter (2003) et Diez Medrano (2010), le degré auquel les citoyens s'identifient à l'Europe n'est pas uniforme non plus. En d'autres termes : « *There is no single imagining of the European Union and no single understanding of what it means for an individual to identify with the EU* » (Cram, 2012 : p. 15). Ainsi, dans l'étude des processus d'identification à l'Europe, il faut tenir en compte à la fois de la diversité qui caractérise l'intensité du sentiment d'appartenance et celle inhérente à la signification qui est rattachée à l'objet de ce dernier. Selon Cram (2009), la coexistence de plusieurs degrés d'attachement et perspectives que l'on observe à l'égard de l'UE permet de faciliter le processus d'intégration européenne.

En deuxième lieu, de nombreuses études (Diez Medrano et Gutiérrez, 2001 ; Duchesne, 2005 ; Mitchell, 2015) ont mis en évidence et vérifié l'impact du phénomène de « mobilisation cognitive » théorisé par Ronald Inglehart (1970) sur l'identification avec l'Union. Dans cette logique, ces analyses suggèrent que, par un niveau d'éducation plus élevé ainsi qu'une meilleure connaissance de l'Europe, un individu serait davantage capable de se projeter vers une communauté imaginée et lointaine. Ainsi, il pourrait s'identifier davantage avec une communauté politique supranationale, de nature encore plus abstraite que l'État, telle que l'UE.

Une large contribution est apportée par Juan Diez Medrano (2010) dans son article « *Unpacking European Identity* ». Dans cette publication, il partage quatre facteurs susceptibles d'influencer le processus d'identification à l'Europe qu'il a relevé lors d'une enquête qualitative menée sur 160 citoyens européens espagnols, allemands et britanniques. Trois de ces facteurs sont liés à la perception que le citoyen a de l'Union, à savoir « *salience* », « *structural position* » et « *heterogeneity* ». La notion de « *salience* » correspond au degré auquel la catégorie d'identification à l'Europe est significative pour l'individu. On retrouve ainsi une

caractéristique propre au processus d'identification qui a déjà été mentionnée, c'est-à-dire le fait que, pour qu'il soit enclenché envers une certaine catégorie, cette dernière doit avoir un certain poids et revêtir une certaine importance pour la personne concernée (Cinnirella, 1997 ; Tajfel, 1981). En d'autres termes, la catégorie à laquelle l'individu peut s'identifier doit constituer « *a positive meaningful presence, perceived to offer a better way of life for its citizens* » (Cram, 2012 : p. 18). La notion de « *structural position* » renvoie à la position figurée occupée par la catégorie « Europe » aux yeux du citoyen par rapport aux autres catégories auxquelles il peut s'identifier. Dans cette logique, Diez Medrano distingue deux cas de figure. D'un côté, il identifie des processus d'identification qui se placeraient sur un continuum, dans une direction horizontale où les différentes catégories seraient exclusives et donc mutuellement incompatibles. De l'autre, on trouve des processus d'identification qui se positionneraient dans un ordre hiérarchique entre eux ou qui s'organiseraient selon le « modèle des 'cercles concentriques' ou des poupées russes », dans lequel les identités s'emboîtent les unes dans les autres (« *nested identities* ») (Close, 2011 : p. 6 ; Herrmann et al., 2004 ; Diez Medrano, 2003). Troisièmement, l'auteur met de l'avant la variable qu'il appelle « *heterogeneity* », c'est-à-dire la nécessité pour un individu de reconnaître les autres membres d'une catégorie comme semblables pour s'y identifier. Diez Medrano avance donc l'hypothèse d'une mineure possibilité de s'identifier à des catégories qui sont par définition hétérogènes. En cette occasion, il fait aussi remarquer qu'en ce qui concerne l'Union européenne, on est exactement dans ce cadre, comme le dit la devise même de l'UE : « Unité dans la diversité ». Ensuite, le chercheur mentionne un dernier facteur susceptible d'influencer le processus d'identification avec l'Europe : la mesure dans laquelle un individu a perdu le contact avec son identité nationale et/ou la capacité qu'il retient d'avoir à maîtriser la diversité de l'Europe. Il qualifie ce phénomène de « *up-rooting* ». Plusieurs études montrent que des éléments tels que des expériences transnationales et le multilinguisme (Favell, 2008 ; Fligstein, 2008) peuvent y contribuer. Ceci est confirmé aussi par des recherches qui portent plus spécifiquement sur le sentiment d'appartenance où l'on affirme :

« *Le fait de s'identifier par son appartenance culturelle est plus vif en situation fortement interculturelle, précisément parce que la rencontre de la différence et de la similarité conjointes est un facteur clé de l'identification, et qu'elle peut produire, selon les conditions, un renforcement d'un sentiment d'appartenance "déjà là" et/ou un développement puissant d'un sentiment d'appartenance "nouvelle"* » (Blanchet et Francard, 2003 : p. 7).

À propos de la quatrième variable du « *up-rooting* », on tient à souligner également la contiguïté de cet argument avec la théorie transactionaliste (Deutsch, 1953 ; Deutsch et al., 1957).

Une autre variable qui a été explorée est celle de la corrélation entre l'identification avec l'Europe et l'identification à la nation. En particulier, Duchesne (2005) et Frognier (2008) se penchent sur les rapports qui peuvent s'observer entre ces deux processus au cours de leur développement. Les recherches qui portent sur ce sujet s'inscrivent notamment dans la réflexion sur le facteur de « *structural position* » conceptualisé par Diez Medrano (2010). D'un côté, Duchesne (2005) affirme que, si on s'en tient à l'argument du processus croissant d'intégration de l'humanité proposé par Norbert Elias (1991), cette corrélation devrait assumer un caractère positif, cumulatif et engendrer une identification croissante avec l'UE en raison de sa qualité de nouvelle « unité de survie ». Cette position est soutenue par d'autres chercheurs également (Risse, 2005). De l'autre côté, elle soutient que le concept d'imaginaire européen qui dérive par analogie de celui d'imaginaire national (Anderson, 1996) emmènerait à une conclusion opposée, à savoir à une relation concurrentielle entre les deux processus d'identification. Ceci s'expliquerait notamment par l'incompatibilité entre la nature souveraine de l'identification nationale et le fait que l'UE est caractérisée par la dynamique du « *competence creep* » (Weatherill, 2004 ; Garben, 2017). Ces réflexions semblent paradoxales par les conclusions opposées auxquelles elles mènent. Toutefois, Duchesne (2005) met l'accent sur les résultats des enquêtes qui ont été conduites sur les relations entre identification(s) européenne et nationales, qui ont confirmé dans les faits cette grande variabilité. Ainsi, elle soutient : « Il me semble que la seule façon de rendre compte de [cette] variabilité [...] est d'inscrire au cœur du concept la pluralité des processus à l'œuvre dans l'identification à l'Europe et leur possible contradiction » (Duchesne, 2005 : p. 11). Au vu de différents facteurs qui ont été évoqués jusque-là, on soutient que cette considération est particulièrement pertinente lorsqu'on s'apprête à évaluer l'existence et l'intensité des processus d'identification à l'Europe. Dès lors, cette observation devrait toujours être envisagée dans l'application de l'ensemble des pratiques qui permettent de « mesurer » l'identification à l'Europe.

Pour finir, une attention particulière est accordée à la portée symbolique qui est attachée à la catégorie à laquelle un individu peut s'identifier (Cram, 2012 ; Diez Medrano et Gutiérrez, 2001). En effet, plusieurs études ont mis en évidence que les individus sont enclins à choisir de s'identifier à des catégories qui leur donnent une meilleure image d'eux-mêmes (Diez Medrano, 2010). Cela constitue un aspect de la thématique plus vaste de l'apport d'avantages fonctionnels

qui dérivent de l'appartenance à une certaine catégorie, une variable qui peut fortement encourager l'enclenchement du processus d'identification envers cette catégorie (Cram, 2012). Cette observation revêt une importance particulière dans le présent mémoire, notamment relativement aux droits accordés par la citoyenneté européenne. Parmi ces droits figure celui à la liberté de circulation, dont l'Erasmus représente une des applications. Ce volet de la question sera abordé en détail dans la prochaine section de notre travail, qui vise à éclaircir tout d'abord la corrélation existante entre la libre circulation et le concept de citoyenneté européenne et, dans un deuxième temps, à expliciter le rôle que cette notion peut jouer dans l'évolution des aspects identitaires des citoyens de l'Union.

C. La citoyenneté européenne

1. Citoyenneté européenne : synonyme de libre circulation ?

1.1 Définition, origines et évolution du concept

Le concept de citoyenneté européenne a été introduit officiellement en 1993 par le Traité de Maastricht. Comme le fait remarquer Magnette (1994), en fournir une définition théorique univoque se révèle une tâche ardue, premièrement en raison de l'« *unitas multiplex* » (Morin, 1987) qui caractérise la plupart des questions européennes, notamment ses aspects identitaires. L'article du traité qui la consacre, en plus de lister les droits qu'y sont rattachés, la définit ainsi :

« Est citoyen de l'Union toute personne ayant la nationalité d'un État membre. La citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas. »

(Article 20 TFUE)

Avant même de faire son apparition dans le droit européen, l'émergence de la notion de citoyenneté européenne comme on la connaît aujourd'hui, aux objectifs éminemment politiques, se fait sur la toile de fond de la relance du projet d'intégration européenne. Ce processus, entamé à partir des années 1970, est marqué non seulement par la volonté de parachever le marché commun, dont on espère qu'il pourra donner un nouveau souffle à la construction européenne, mais aussi par l'ambition de rapprocher l'Europe des Européens. C'est dans ce contexte qu'on voit paraître des initiatives telles que le comité pour l'« Europe des citoyens », créé ad hoc pour promouvoir le développement d'une identité européenne où, comme on l'a vu, l'ébauche de l'idée d'une mobilité étudiante intra-européenne a fait son entrée. Cette même logique se retrouve dans plusieurs des projets qui occupent une place centrale au sein de l'agenda européen de l'époque et qui, comme la citoyenneté européenne, sont consacrés officiellement par le Traité de Maastricht. Il suffit de songer à la suppression des contrôles systématiques aux frontières intérieures et à la conséquente institution du troisième pilier de l'UE pour la coopération en matière de justice et affaires intérieures (JAI), ressemblant l'ensemble des mesures « compensatoires » à l'introduction de la libre circulation des personnes. Avec ces avancées, par la création d'un *espace* européen qui dotait ses citoyens d'une citoyenneté européenne, on faisait de cette dernière à la fois la garantie de la libre circulation des *personnes* et la promesse d'un degré élevé de sécurité intérieure. En effet, dans une perspective mise en évidence notamment par l'approche de la sociologie historique, nous sommes face à une dynamique où l'Union européenne semble à la fois questionner la conception hobbesienne de l'État (Hobbes, 2000 [1651]) et en reproduire le rôle classique

(Duez, 2015), rôle dont seule la « souveraineté » lui échapperait, étant donné que la portée symbolique du concept de citoyenneté est justement de doter l'UE de sa « population » et que la seule différence avec la notion étatique de « territoire » est qu'elle a eu la précaution de s'y référer en termes d'« espace ».

Ainsi, il est possible de constater une évolution où le projet supranational européen tend de plus en plus à s'affirmer comme un espace cosmopolitique au lieu de se vouloir premièrement et uniquement comme un marché commun. Conjointement, si à l'aube de l'intégration européenne les ressortissants des États membres se voyaient reconnaître le droit à la libre circulation uniquement en leur qualité de travailleurs (Wiener, 2007), on observe une extension progressive et considérable du champ d'application de ces droits à un nombre croissant de catégories de personnes. Il s'agit là d'une véritable transition qui attribue de plus en plus d'importance à la figure du citoyen. Cette transition est de nature tant juridique (Dollat, 1998), comme le confirment l'arrêt Grzelczyk et la directive 2004/38/CE relative au droit des citoyens et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire de l'UE, que politique. Cette dernière peut s'observer en particulier dans l'ensemble d'initiatives qui ont adressé non seulement des aspects institutionnels classiques, mais des questions directement ou indirectement liées au sujet de la citoyenneté, à savoir l'octroi de droits, les enjeux démocratiques, les questions identitaires (Olsen, 2012). Ainsi, il est possible de distinguer les jalons de ce processus politique en œuvre depuis la fin des années 1970. On évoque ici dans un but illustratif l'introduction du droit de vote aux élections du Parlement européen, le suffrage direct mis en œuvre pour la première fois en 1979 ; la portée symbolique du plan Spinelli adopté par le Parlement européen en 1984 ; le traité de Maastricht qui marque un tournant décisif en ce domaine, notamment par l'établissement de la citoyenneté européenne, ainsi que les travaux dans le cadre de la Convention sur l'avenir de l'Europe de 2002 qui visait à doter l'UE d'une constitution. De surcroît, les institutions européennes ont largement focalisé leur attention sur la question de la citoyenneté, comme le montrent les rapports qui sont établis à ce sujet de manière régulière ainsi que la décision de mettre en œuvre l'Année européenne des citoyens en 2013 et 2014. L'introduction des mesures vouées à solliciter une majeure participation des citoyens par une démocratie participative contribue à renforcer notre propos également : les initiatives citoyennes et les dialogues avec les citoyens, institués respectivement en 2011 et en 2012, en constituent deux illustrations saillantes.

1.2 Quel lien entre citoyenneté européenne et libre circulation ?

Le développement parallèle des enjeux liés à la mobilité des individus et de la notion de citoyenneté européenne, porteuse de l'objectif politique d'un rapprochement entre ces derniers et les institutions européennes, fait écho notamment à la théorie transactionaliste formulée par Karl Deutsch que nous avons déjà mentionnée dans le cadre du présent mémoire. Selon cette conceptualisation, par la mobilité et la rencontre permise par la libre circulation des personnes, les citoyens européens, qui ne sont plus reconnus exclusivement sur la base de leur qualité d'agents économiques, sont censés devenir les « pionniers de l'intégration » (Recchi et Favell, 2009) en jetant les fondements d'une véritable communauté européenne.

Le lien existant entre la notion de citoyenneté européenne et la libre circulation (Shaw, 2000) n'est pas de nature uniquement historique et ne découle pas seulement de leur évolution contiguë et interdépendante, culminée au début des années 1990. En effet, la citoyenneté européenne confère la majorité de ses droits dans une optique d'isopolitie. Or, comme l'affirme Paul Magnette (1999), le principe d'isopolitie constitue le fondement même de la liberté de circulation, puisque « pour que les ressortissants d'un État puissent être traités de la même manière que les nationaux quand ils résident dans un autre État, il est mécaniquement nécessaire qu'ils puissent y entrer et y résider légalement. » Ainsi, comme le souligne Teresa Pullano :

« Le statut de citoyen européen est intimement lié à la problématique de la circulation, il est même défini par cela. Il a pour but principal de permettre et de régler la mobilité des personnes et non pas, à différence des citoyennetés nationales, de définir les droits d'un sujet immobile. » (Pullano, 2014 : p. 74)

Par cette considération, Pullano touche au cœur de la question et évoque la complexité inhérente à la corrélation entre ces deux notions. Cette complexité consiste dans le fait que, comme il est possible de le lire dans la définition même de citoyenneté européenne issue de l'article 20 du TFUE, tout citoyen de l'Union jouit du « droit de circuler et séjourner librement sur le territoire des États membres ». Cependant, comme nous venons de le dire, pour bénéficier concrètement de tous les bénéfices dérivant de la qualité de citoyen européen, il faut avoir exercé son droit à la libre circulation. En d'autres termes, les bénéfices découlent du fait d'être un citoyen *mobile*, plutôt qu'uniquement de détenir la citoyenneté européenne. De ce fait, Damay et Mercenier se réfèrent à cette dynamique comme à un « cercle vertueux » (Damay et Mercenier, 2018 : p. 148). Nous reviendrons plus longuement sur les problématiques soulevées par cet aspect de la question lorsque nous allons rendre compte des limites de la citoyenneté européenne.

Néanmoins, les éléments qui viennent d'être mentionnés ne sont pas les seuls facteurs qui ont accrédité l'idée selon laquelle l'attribut majeur de la citoyenneté européenne serait la libre circulation. En effet, les institutions européennes ont joué un rôle important dans la diffusion de cette perspective. Comme il en est rendu compte dans la littérature, le discours officiel des institutions de l'Union promeut une vision de la citoyenneté européenne dans laquelle l'avantage de la libre circulation prime sur tous ses autres corollaires (Damay et Mercenier, 2018 ; Olsen, 2012). L'analyse conduite par Ludivine Damay et Heidi Mercenier (2018) sur la rhétorique institutionnelle qui a caractérisé l'initiative de l'Année européenne de la citoyenneté en constitue un exemple révélateur. Dans leur étude, les chercheuses ont examiné le discours prépondérant à la fois pendant le processus législatif qui a mené au choix de cette thématique et lors de la concrétisation de ce projet. Dans leur travail, elles mettent clairement en évidence que l'idée dominante est celle d'une quasi-synonymie entre citoyenneté européenne et liberté de circulation, comme il est possible de l'observer à la fois dans les communications officielles de l'époque (Commission européenne, 2011) et sur les posters promotionnels de l'initiative. En effet, ceux-ci se focalisent presque exclusivement sur les opportunités conférées aux citoyens lorsqu'ils sont en situation de mobilité. De cette manière, tous les autres droits qui sont octroyés par la citoyenneté européenne sont délaissés, notamment ceux de nature politique et visant à garantir une majeure participation démocratique aux citoyens de l'Union.

Par analogie, on observe que ce même lien direct avec la citoyenneté est établi et accentué dans le cadre du programme Erasmus. Par exemple, cela est explicité de manière particulièrement criante dans le rapport sur la citoyenneté de l'Union de l'année 2020, où il est possible de lire :

« Se rendre à l'étranger pour étudier, apprendre, se former et travailler ou participer à des activités en faveur de la jeunesse et du sport contribue à renforcer l'identité européenne dans toute sa diversité et favorise une citoyenneté active parmi les personnes de tous âges. » (Commission européenne, 2020 : p. 35)

Ainsi, on constate que, dans leur discours officiel, les institutions, tout particulièrement la Commission, soulignent le lien existant entre l'exercice du droit à la libre circulation, dont les mobilités Erasmus constituent une application, et la citoyenneté européenne, les deux étant saluées comme pouvant faire surgir un processus d'identification à l'UE. Or, la corrélation entre la liberté de circulation, la citoyenneté et le renforcement du sentiment d'appartenance des

citoyens n'est pas si explicite. De ce fait, nous allons passer en revue ce qu'il est possible d'apprendre sur le sujet dans la littérature scientifique.

2. La citoyenneté comme catalyseur du sentiment d'appartenance à l'UE ?

Dans le domaine des études européennes, un intérêt croissant a été porté sur le sujet de la citoyenneté européenne, notamment sur les attitudes des citoyens à l'égard du processus d'intégration européenne (Belot, 2002 ; Belot et Cautres, 2008 ; Gaxie et al., 2011). Lorsqu'on s'interroge sur le lien existant entre la citoyenneté et un éventuel renforcement du sentiment d'appartenance à l'Union, deux aspects majeurs ont été soulevés. Premièrement, les chercheurs ont tenté d'approfondir l'aspect dit « culturel » de toute identité politique (Bruter, 2005 ; Van Mol, 2018), à savoir, dans le cas spécifique du contexte européen, le fait qu'un individu, en sa qualité de citoyen européen, pourrait connaître un processus d'autoidentification à l'Union et développer le ressenti de faire partie d'une communauté européenne. En deuxième lieu, un grand nombre de recherches souligne l'importance du rôle joué par les avantages fonctionnels accordés par la citoyenneté dans l'effet d'inspirer un sentiment d'appartenance à l'UE chez les citoyens européens. Selon la conceptualisation de Bruter (2005), ce deuxième aspect relève de la composante dite « civique » de l'identité politique, puisque, dans le cadre de l'UE, il dépend de l'influence que le fait d'être citoyen a sur la vie quotidienne des individus par les droits et les règles que cela comporte. Plusieurs études ont mis en évidence que cette dynamique serait souvent capable d'engendrer les phénomènes d'autoidentification et de « *we-feeling* » propres à la composante culturelle.

2.1 La citoyenneté et la composante culturelle de l'identité européenne

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser que, quand on parle de sentiment d'appartenance inhérent à la citoyenneté européenne, on fait référence au processus sous-jacent d'identification *à/avec* (*with*) l'Union et pas d'identification *en tant que* (*as*) Européen. En effet, on ne regarde pas seulement à si le citoyen est conscient d'appartenir à la catégorie des citoyens européens, catégorisation extérieure et factuelle qui découle du fait d'être le ressortissant d'un État membre de l'UE. Cela relève de ce que Brubaker et Cooper (2000) indiquaient par « *identity as membership* », que l'on retrouve dans la littérature aussi sous le nom de « *numerical identification* » (Kantner, 2006 : p. 5). Dans le présent travail, nous portons notre attention sur la dimension subjective, sur le ressenti du citoyen européen et son degré de

rattachement à l'Union : en d'autres mots, par opposition à la notion d'identité numérique, sur la formation d'une « *qualitative identity* » (Kantner, 2006 : p. 5).

La communauté scientifique se trouve généralement d'accord sur le fait d'affirmer que la notion de citoyenneté ne se limite pas à être uniquement légale, formelle, mais qu'elle engendre inévitablement une dimension subjective propre à chaque individu qui rentre dans la catégorie définie par la citoyenneté en question (Shore, 2004 ; Llurda et al., 2016 ; Kantner, 2006). Comme le résume Cris Shore, la citoyenneté doit être entendue comme « *a socio-cultural category that necessarily includes both legal and political as well as subjective, emotional and cultural dimensions* » (Shore, 2004 : p. 29). Cet aspect de la citoyenneté renvoie à la composante « culturelle » des identités politiques identifiée par Michael Bruter (2005) mentionnée ci-haut.

De ce fait, plusieurs études portent sur le cas de la citoyenneté européenne afin de vérifier si l'on peut confirmer l'effective présence et/ou développement de cette dimension affective ainsi que le surgissement d'un sens de communauté, et donc d'un sentiment d'appartenance à l'Union, chez les citoyens européens. Cependant, cette question ne fait pas l'objet de consensus parmi les chercheurs qui s'y sont dédiés.

Dans son analyse, Cathleen Kantner (2006) cherche à comprendre si parmi les Européens on voit émerger une identité collective au sens fort, basée sur le partage de valeurs et sur un processus d'autoidentification qui serait similaire pour chaque individu en raison de leur qualité de citoyens. La chercheuse se réfère à ce type de communauté fondée sur une vision éthique commune partagée par ses membres avec le nom de « *we 2/communio* ». Elle montre que le large éventail de facteurs en lien avec la citoyenneté européenne qui sont considérés comme étant susceptibles d'induire un processus d'identification à l'UE conduit à une grande variété dans les résultats des publications existantes, une observation qui est mise en exergue par Duchesne et Frognier également (2002). En particulier, ces deux auteurs soulignent que les enquêtes qui interrogent les citoyens européens à propos de leur « identité » européenne en général, notamment les Eurobaromètres, posent des soucis en termes d'interprétation des réponses et de différentes significations qu'y sont rattachées par l'individu. Dans la même recherche, Kantner se questionne sur un deuxième type d'attachement à l'Union de la part des citoyens, à savoir celui qui découlerait des droits et bénéfices conférés par la citoyenneté européenne. Cela nous emmène au deuxième volet de la question, c'est-à-dire sa dimension civique.

2.2 Le rôle des bénéfices accordés par la citoyenneté européenne

Dans les dernières décennies, un nombre croissant d'études a confirmé que l'Union européenne exerce une influence directe sur les vies quotidiennes des citoyens (Maas 2007 ; Wiener 1998, Cram, 2001). De ce fait, une attention considérable a été portée sur les effets de cette dynamique sur l'éventuel rapprochement des individus à l'UE. Comme nous l'avons évoqué, de nombreuses recherches se sont intéressées plus particulièrement à l'impact des bénéfices découlant de la citoyenneté européenne dans le développement d'un sentiment d'appartenance à l'UE chez les ressortissants des États membres (Cram, 2012 et 2001 ; Kantner, 2006 ; Van Mol, 2014 ; Hurrelmann et al., 2015 ; Gaxie et Hubé, 2007 ; Close, 2011 ; Vasilopoulou et Talvig, 2018). L'idée commune à la base de ces études est que la notion de citoyenneté de l'Union constitue un cas intéressant par le fait que, d'un côté, il s'agit d'une catégorisation externe des individus, qui en sont donc concernés subjectivement également ; de l'autre, elle implique plusieurs conséquences factuelles en termes de droits, à leur fois susceptibles d'influencer le plan individuel mentionné.

Selon Cram (2012), afin que le citoyen développe son sentiment d'appartenance à l'Union en conséquence des droits octroyés par la citoyenneté européenne, il doit en prendre connaissance de manière concrète ainsi que relier son expérience au niveau d'autorité qui en est responsable. En effet, la chercheuse soutient que lorsque le citoyen fait expérience des avantages fonctionnels qui découlent de la citoyenneté de l'Union tout en faisant le lien entre sa situation et l'UE en tant que pourvoyeuse des bénéfices qu'il en tire, alors seulement son statut de citoyen pourrait s'accompagner d'une valorisation de et d'un attachement sentimental à l'UE. Cette position est défendue par Kantner également, qui affirme que l'expérience réelle du bénéfice que l'on tire des droits conférés par la citoyenneté européenne constitue « *the starting point for developments of qualitative identities* » (Kantner, 2006 : p. 7). Toutefois, dans sa recherche, Kantner précise que cette composante civique de l'identification peut se révéler plus faible par rapport à sa dimension culturelle. En effet, si cette dernière, comme nous l'avons vu, se base sur une identité collective forte qui repose sur le partage de conceptions du monde similaires et donne lieu à un « *we 2/communio* », la composante civique de l'identification est fondée sur les intérêts et objectifs idiosyncrasiques de chaque citoyen et donne lieu à un « *we 2/commercium* ». En outre, Hurrelmann et al. (2015) indiquent que, dans leur enquête, les arguments pragmatiques soulignant les avantages personnels tirés de l'intégration européenne véhiculaient

une évaluation positive de ces derniers qui ne se traduisait pas nécessairement par une attitude positive vers l'Union, ce qui appuie l'argument avancé par Kantner.

Il est pertinent de rappeler qu'un volet des recherches menées sur ce sujet s'est focalisé en particulier sur l'apport de l'expérience Erasmus dans le développement d'un sentiment de citoyenneté européenne. Dans cette optique, l'Erasmus est considéré comme un avantage accordé aux jeunes citoyens européens en qualité de corollaire de la libre circulation, d'où l'intérêt d'en étudier l'impact sur un éventuel processus d'identification à l'UE qui serait déclenché chez les étudiants qu'y prennent part. Comme nous l'avons détaillé longuement auparavant (voir titre A, section 3), en ce qui concerne l'effet du programme européen de mobilité étudiante sur le développement du sentiment d'appartenance à l'Union, il est possible de distinguer deux courants de pensée opposés au sein de la communauté scientifique, l'un soutenant que l'on observe un renforcement de celui-ci et l'autre se plaçant à l'autre extrême du continuum.

Les considérations qui ont été avancées dans la présente section de ce travail mettent en évidence qu'il y a généralement un consensus sur le fait d'affirmer que la catégorie de citoyenneté européenne engendre plus qu'une simple identification numérique. De plus, la communauté scientifique a souvent souligné le lien de causalité qui peut être établi entre les avantages fonctionnels qu'elle accorde et un rapprochement du bénéficiaire, le citoyen, envers l'UE, autorité responsable de ces droits. Les mots de Llurda et al. résument de manière claire le cœur de ces réflexions :

« Citizenship is about rights and duties, but it is also about feeling part of a given political entity. [...] These different components are connected, since the benefits and rights derived from being a citizen (the legal and political component) mean that people identify with this entity (the emotional element) » (Llurda et al., 2016 : p. 324)

Cependant, comme nous l'avons vu, les études qui portent sur le lien existant entre la qualité de citoyen européen et le développement d'un sentiment d'appartenance à l'Union font preuve d'une grande ambivalence par la nature de résultats souvent antithétiques. Cela manifeste la nécessité d'approfondir cette question, ce qui devrait se faire notamment par des enquêtes ciblées prenant en compte à la fois la dimension culturelle (autoidentification et sens de communauté européenne) et celle civique (effet des droits et règles découlant de la citoyenneté européenne) de l'identification à l'UE.

3. Les limites de la citoyenneté européenne

Lorsque l'on porte son regard sur le sujet de la citoyenneté européenne et, en particulier, sur les effets de rapprochement envers l'UE que l'on attribue aux droits conférés par celle-ci, il est impossible de ne pas évoquer les angles morts de cette notion. De plus, il serait naïf de mettre de l'avant la rhétorique principale des institutions européennes sans faire mention des éléments qui ne peuvent que mettre en question l'argument selon lequel la libre circulation des personnes favoriserait sans faute le renforcement du processus d'identification à l'Europe. Dans cette section, l'objectif est d'illustrer les limites principales de la citoyenneté européenne, et, par extension, de ses droits, comme véhicule sans faille d'un sentiment d'appartenance accru.

3.1 Les oubliés de la citoyenneté : quid des sentiments des Européens *immobiles* ?

Tout d'abord, il est essentiel de rappeler que les citoyens européens qui exercent leur droit à la liberté de circulation ne constituent qu'une fraction très restreinte de la population (Fligstein, 2008). En effet, en 2017, les Européens en âge de travailler (en âge compris entre 20 et 64 ans) qui bénéficiaient de ce droit et qui résidaient dans un autre État membre de l'Union représentaient seulement 3,8 % de la population européenne (Eurostat, 2018). De plus, un nombre croissant d'études a mis en évidence que les occurrences de mobilité intra-européenne ont un caractère fortement stratifié dans la société (Favell, 2008 ; Favell et Recchi, 2009 ; Kuhn, 2011 ; Mau et Mewes, 2009).

Ainsi, le récit institutionnel par excellence qui promeut une vision de la citoyenneté européenne comme synonyme de libre circulation s'avère problématique sur plusieurs niveaux. Premièrement, il est loin de représenter la réalité européenne, qui en vrai est plutôt caractérisée par la sédentarité (Duez, 2015). De surcroît, il exclut la partie de la population la plus désavantagée, qui est aussi la plus susceptible de se sentir davantage écartée de l'Union européenne (Damay et Mercenier, 2018). De ce fait, on peut affirmer qu'il y a un autre côté à la médaille qui n'est pas souligné dans le discours officiel, c'est-à-dire que la citoyenneté européenne contribue aussi à creuser l'écart entre citoyens mobiles et non mobiles en accentuant le processus d'exclusion de ces derniers (Hansen et Hager, 2010 ; Siklodi, 2015).

De plus, en tournant son attention vers les *free movers* et en particulier vers le sentiment d'appartenance qui est censé augmenter par leur expérience d'une mobilité transnationale, l'UE manque de se questionner sur les effets de la libre circulation intra-européenne sur les citoyens non mobiles. Cette question a été largement explorée dans la littérature scientifique, qui en a

révélé la complexité notamment en mettant en évidence que le contexte mondial de globalisation et de compétition économique croissante, où les flux d'immigration deviennent de plus en plus considérables, a contribué à exacerber les réactions hostiles aux phénomènes d'immigration sur le plan interne également (Kuhn, 2011). Cette dynamique a été testée empiriquement par Philipp Lutz (2020). Dans son article, Lutz met en évidence que l'attitude de l'opinion publique européenne envers la liberté de circulation entre les États membres n'est pas toujours positive. Le chercheur souligne en particulier que ce phénomène soulève des réactions ambivalentes en raison des deux perspectives qu'y sont liées : du point de vue du citoyen mobile, il s'agit d'une mobilité vers l'extérieur qui leur garantit de pouvoir tirer plusieurs avantages, d'où leur attitude positive envers la libre circulation, qui n'est pas perçue comme une problématique ni une potentielle menace. Toutefois, aux yeux des citoyens non mobiles, il s'agit d'une mobilité vers l'intérieur, ce qui, dans leur perception, situe les mouvements dus à la libre circulation intra-européenne au point de rencontre avec la thématique de la migration. Selon Lutz, à la fois le manque d'expérience personnelle de mobilité, une plus faible identification à l'Europe ainsi que la perception des citoyens mobiles dans son propre pays d'origine comme « l'autre » plutôt que comme concitoyens européens expliqueraient l'opinion plus négative qu'il a relevé parmi les stayers lors de son enquête. Il est intéressant de souligner que son analyse appuie l'observation de Kuhn (2011) en prouvant que, dans les États membres où les flux migratoires sont importants, la mobilité intra-européenne est davantage assimilée à tout autre mouvement migratoire extra européen vers l'intérieur, ce qui se traduit par un soutien réduit des citoyens immobiles à la libre circulation. De plus, comme le rappelle Denis Duez (2015), cette méfiance généralisée manifestée par les ressortissants non mobiles a été ultérieurement confirmée dans les dernières années par les polémiques relatives à l'expulsion des Roms de France ainsi que par l'argument prévalent du « plombier polonais », incarnation de la crainte du dumping social qui s'est répandue en Europe dès le lendemain du grand élargissement de 2004.

3.2 Les *free movers* : des citoyens plus citoyens que les autres ?

Par leur discours officiel et par la conception même de la citoyenneté européenne, les institutions non seulement négligent la partie (majoritaire) non mobile de la population, mais avantagent largement la poignée de citoyens privilégiés qui exerce constamment son droit à circuler librement. Dans cette section finale de notre travail, nous allons reprendre des éléments qui ont déjà été évoqués tout le long de notre contextualisation et revue de la littérature pour en

fournir une clé de lecture cohérente avec l'argument du caractère partiel et sommaire du lien qui est établi automatiquement entre libre circulation, citoyenneté et sentiment d'appartenance.

Tout d'abord, comme nous l'avons vu, la corrélation qui est accentuée entre citoyenneté de l'UE et liberté de circulation résulte problématique, puisque cette dernière est à la fois un des droits accordés par la citoyenneté et *le* droit qui, uniquement si exercé, permet au citoyen européen de bénéficier de la plupart des droits conférés par la citoyenneté (Pullano, 2014). La création même de la citoyenneté sur la base de cette contradiction a jeté les bases pour la différenciation entre citoyens mobiles et non mobiles au sein de la communauté européenne. Ce clivage voit les premiers dotés des bénéfices qui découlent des expériences de mobilité transnationale, et ce malgré les conditions en *a priori* favorables des *free movers*. Comme le fait remarquer Denis Duez, cela correspond à limiter à la fois « spatialement et socialement » (Duez, 2015 : p. 14) le projet d'un espace qui se voulait cosmopolitique et qui était censé offrir la liberté de circulation à l'entière des citoyens européens. Quand l'on mentionne les conditions avantageuses des citoyens mobiles en amont de leur mobilité, on fait référence à la série d'attributs qui, pour la plupart, les distingue. En effet, comme nous l'avons décrit plus haut (voir Titre A, section 3.1) et comme il a été vérifié par de nombreuses études, à la fois un capital social et personnel important ainsi que la possession des moyens adéquats à affronter le déplacement vers un autre État membre permettent à une portion élitaires de la population de l'UE de faire l'expérience d'une mobilité intra-européenne. Ce phénomène est largement moins répandu parmi le restant des citoyens non mobiles. Ainsi, l'expérience de la libre circulation vient se rajouter à la situation généralement privilégiée du *free mover* en faisant de lui un citoyen « plus européen », soit l'« *Homo Europeanus* » par excellence ou, en d'autres termes, un citoyen de première classe.

En plus de ces facteurs, il se doit de rappeler qu'au sein de l'Union les phénomènes de mobilités ne sont pas tous salués favorablement. Au contraire, on peut identifier d'une part ceux qui sont vus comme étant infructueux ou nuisibles et qui, comme nous l'avons vu, suscitent la méfiance, l'hostilité, en arrivant même à être repoussés. D'autre part, certains types de mobilités sont considérés légitimes et sont même encouragés. Il est évident que les mobilités issues du programme Erasmus rentrent dans cette dernière catégorie, d'où le fait que la question de l'attitude des étudiants non mobiles envers l'UE par rapport à celle des étudiants mobiles offre d'intéressants motifs d'étude.

Conclusion et hypothèse de travail

Dans cette première partie de notre travail, nous avons présenté les éléments contextuels nécessaires afin de comprendre la corrélation existante entre l'exercice de la liberté de circulation et le développement du sentiment d'appartenance à l'Union européenne, en particulier en ce qui concerne le cas des mobilités intra-européennes des étudiants.

Pour ce faire, nous avons tout d'abord retracé les origines et les objectifs principaux du programme Erasmus. Dans ce cadre, nous nous sommes aussi penchés sur le caractère ambivalent des résultats des études portant sur l'influence exercée par cette expérience de mobilité transnationale sur l'attachement des jeunes participants envers l'UE.

Ensuite, nous avons explicité les notions d'identité européenne, de processus d'identification à l'Europe et *en tant qu'*Européen ainsi que de sentiment d'appartenance. Dans ce contexte, nous avons passé en revue la littérature existante sur le sujet, ce qui nous a permis de déceler les variables que plusieurs chercheurs ont identifiées pour mesurer le sentiment d'appartenance des Européens. Ces recherches ont mis l'accent sur l'importance d'en étudier à la fois la dimension subjective, à savoir le processus d'autoidentification, et celle renvoyant à l'idée de faire partie d'une communauté européenne, soit l'émergence d'un « *we-feeling* ».

Troisièmement, nous avons approfondi le rôle occupé par la notion de la citoyenneté européenne dans l'enclenchement d'un processus d'identification à l'Union. Afin d'illustrer les facteurs sous-tendant cette dynamique, dans un premier temps nous avons esquissé les origines et l'évolution du concept de citoyenneté européenne. Ceci nous a permis de souligner que le lien avec la libre circulation est inhérent à cette notion depuis sa conception même et que le discours officiel des institutions perpétue l'idée d'une synonymie entre les deux. Successivement, nous avons analysé les facteurs de la citoyenneté européenne qui sont considérés comme étant susceptibles de rapprocher les citoyens à l'Union. Plus spécifiquement, nous avons porté une attention particulière aux avantages fonctionnels qu'elle accorde, parmi lesquels figure la liberté de circulation. Pour finir, nous avons relevé les limites intrinsèques de la citoyenneté européenne, notamment en ce qui concerne la différenciation évidente entre une élite de citoyens mobiles, archétypes de l'« Européen » par excellence, et les citoyens non mobiles.

Ainsi, nous avons mis en évidence le complexe entrelacement qui caractérise les notions abordées. Dans ce cadre, l'objet de notre recherche empirique est de comprendre comment

s'articule le « cercle vertueux entre citoyenneté européenne, libre circulation [et] sentiment d'appartenance » (Damay et Mercenier, 2018 : p. 148) dans le cas spécifique des jeunes Européens, notamment en analysant l'expérience d'étudiants ayant participé (ou non) à un Erasmus. Nous rappelons ici notre question de recherche : « *Dans quelle mesure l'argument prédominant des institutions européennes selon lequel la libre circulation catalyserait l'émergence d'un sentiment d'appartenance accru à l'UE se trouve confirmé par l'expérience de mobilité des étudiants Erasmus ?* »

À la lumière des considérations qui ont été soulevées tout le long de la présente section de notre mémoire, nous proposons l'hypothèse de travail suivante en guise de réponse provisoire à la question de recherche que nous nous sommes posée :

H1 : *la participation à un Erasmus engendre le renforcement du sentiment d'appartenance à l'UE de l'étudiant mobile.*

II. Cadre méthodologique

A. Design de recherche

1. Méthode

La présente étude se basera sur une approche sociologique. Cette dernière, bien que déjà employée par des théories classiques concernant l'intégration européenne (Haas, 1958 ; Hoffman, 1995), n'a reçu une reconnaissance renouvelée et accrue qu'à partir des années 2000. Dès lors, elle est de plus en plus appliquée dans le domaine des études européennes.

L'approche sociologique se caractérise par une optique « *bottom-up* », par le bas, qui se focalise sur les acteurs individuels pour en étudier les échanges et interactions avec les macrostructures existantes telles que les institutions et les États. En reprenant les mots de Sabine Saurugger, « il s'agit donc d'approches plus centrées sur les acteurs et moins sur les structures institutionnelles, s'efforçant de rendre compréhensibles les changements en cours dans des univers sociopolitiques divers » (Saurugger, 2010 : p. 181). Cette approche peut être considérée comme étant innovante puisqu'elle suggère une solution à la tendance qui marquait la plupart des théories sur l'intégration européenne précédentes (Guiraudon, 2006). En effet, antérieurement les analyses qui dominaient le terrain des études européennes s'attardaient majoritairement sur les institutions et leur fonctionnement, en assumant ainsi un caractère qui pourrait être défini comme étant « désincarné » (Smith, 2006).

La perspective *bottom-up* qui distingue l'approche sociologique correspond aux interrogations soulevées par le présent mémoire, notamment en raison de l'intérêt que nous adressons aux acteurs individuels. Dans le cas spécifique de notre travail, l'attention est portée sur un groupe d'étudiants universitaires à la fois non mobiles et mobiles. Notre enquête s'inscrit dans la lignée des études qui se sont penchées sur le rapport du citoyen à l'Union européenne, thématique qui a été largement interrogée par les sociologues opérant dans le domaine des études européennes (Saurugger, 2008). Dans cette logique, nous nous interrogeons plus particulièrement sur le développement d'un processus d'identification à l'Union européenne par les participants sélectionnés. Dans la logique d'étudier l'éventuelle existence et/ou renforcement de leur sentiment d'appartenance à l'UE selon l'optique par le bas, notre recherche visera à chercher « du côté des comportements et des attitudes des citoyens les traces de leur européanisation » (Duchesne et Frogner, 2002 : p. 355).

La démarche méthodologique retenue pour ce mémoire est de type qualitatif. Le recours à ce type de données enracine notre analyse dans ce qui est connu par le nom de tournant qualitatif dans les études européennes, à savoir la tendance accrue depuis les années 2000 à y faire recours dans ce domaine (Duchesne, 2010 ; Guiraudon et Favell, 2011 ; Saurugger, 2008). Ce choix est motivé notamment par le fait que, comme il a été mis en évidence par plusieurs chercheurs, les multiples enquêtes quantitatives portant sur les aspects identitaires de la question européenne présentent plusieurs faiblesses au niveau analytique et interprétatif (Belot, 2010 ; Bruter, 2005 et 2008 ; Frogner, 1998 ; Sinnot, 2006 ; Duchesne et Frogner, 2002 ; Cram, 2012 ; Mitchell, 2015).

Le travail mené dans le cadre du présent mémoire peut être décrit comme microscopique, si nous le plaçons dans le cadre théorique expliqué par Frédéric Sawicki, cela en raison du fait qu'il s'appuie « principalement sur une [étude] de cas localisés et intensifs ou sur l'examen d'un nombre restreint d'acteurs, de petits groupes ou de situations, à partir d'entretiens » (Sawicki, 2000 : p. 143). Notre recherche empirique se base en effet sur des entretiens individuels conduits avec des jeunes Européens qui se trouvent à la fin de leur parcours académique. Les entretiens se sont déroulés à la fois en présentiel et en ligne et ont eu une durée variable entre une trentaine de minutes et près d'une heure. Les entretiens ont été menés selon la méthode de l'entretien compréhensif (Kaufmann, 2004), sur base d'un questionnaire semi-directif (Leech, 2002 ; Azioun et Derguin, 2018). Cette méthode a été choisie pour pouvoir s'interroger en profondeur sur la nature du ressenti envers l'Union européenne manifesté par les étudiants prenant part à l'étude. De plus, notre étude s'inscrit dans la lignée des recherches qui se basent sur des « entretiens ethnographiques » (Beaud, 1996). Dans cette logique, le but n'est pas de recueillir un nombre « représentatif » d'entretiens, ce qui risquerait de nous faire focaliser sur un implicite quantitatif auquel nous n'aspérons pas, mais plutôt de nous focaliser sur la singularité de l'expérience et du ressenti de chaque individu tout en en mettant en évidence l'apport par rapport à notre question de recherche.

Notre étude est de nature transversale, c'est-à-dire qu'elle se base sur des données qui ont été recueillies auprès de l'échantillon de population sélectionné dans un moment précis dans le temps, à savoir entre les mois de juin et juillet 2023. Pour cette raison, le choix a été fait de procéder à une analyse suivant la méthodologie comparative (Seiler, 2004). Dans cette logique, notre enquête intègre des profils plutôt contrastés, à savoir des étudiants ayant participé et n'ayant jamais pris part à un Erasmus issus, d'un côté, d'un Master dans le domaine des études

européennes et, de l'autre, d'un Master dans le champ économique. Cette décision se justifie par le fait que l'analyse de cas non similaires devrait nous permettre de faire ressortir davantage les facteurs qui peuvent être tenus responsables de la différenciation au sein des résultats recueillis (Vigour, 2005). De plus, dans la logique de l'entretien ethnographique, cela devrait nous permettre de disposer d'une large variation dans les réponses obtenues (Beaud, 1996). Ces dernières seront analysées selon une perspective compréhensive, démarche qui consiste plus précisément à accueillir les représentations individuelles des participants en mettant l'accent sur « les singularités distinctives des réalités observées » (Paugam et Van de Velde, 2012 : p. 358). Le choix des candidats retenus pour notre étude a été effectué sur la base de notre hypothèse et des unités de comparaison élaborées. Ce volet de la question sera détaillé dans la prochaine section du présent mémoire, lorsqu'on présentera la démarche suivie pour la sélection des cas.

En second lieu, notre analyse ressort d'un travail de recherche théorique fondé sur la lecture à la fois de sources primaires et secondaires. Les sources primaires sélectionnées incluent des documents et sondages officiels publiés par les institutions européennes. Les sources secondaires comptent les articles scientifiques, les monographies, les contributions collectives et les rapports qui ont été consultés afin d'en dégager les éléments en lien avec notre recherche.

2. Sélection des cas

Comme nous l'avons mentionné, la sélection des cas pour la réalisation de notre enquête est motivée par la volonté de conduire une étude comparative de nature qualitative. Dans cette logique, notre hypothèse de travail a servi de point de référence pour le choix des candidats et servira de point de comparaison lors de l'analyse des résultats (Ferrari, 1990 ; Vigour, 2005 ; Beaud, 1996). Dans cette section, nous allons éclaircir la démarche qui a été suivie pour la sélection des cas, basée sur la méthodologie proposée par Coman et al. (2022), ainsi que justifier nos choix à la lumière de notre objet de recherche.

Tout d'abord, notre question de recherche porte sur les jeunes Européens ayant accès à l'expérience Erasmus, ce qui définit l'univers étudié comme l'ensemble d'étudiants universitaires ressortissants d'un des États membres de l'UE. Étant donné qu'il s'agit d'une étude qualitative dans le cadre d'un mémoire, nous avons déterminé le nombre de cas à analyser, à titre indicatif, à environ 12 candidats, c'est-à-dire un petit nombre de cas. Étant

donné que la recherche est conduite en Belgique, le choix a été fait d'opter pour un échantillon majoritairement belge afin de réduire les facteurs susceptibles d'influencer le développement du sentiment d'appartenance à l'UE des participants. Cependant, lorsqu'il a été possible, nous avons inclus au moins un ressortissant d'un autre État membre par catégorie étudiée en vue de tester les effets d'une expérience de mobilité transnationale hors le cadre du programme Erasmus sur le processus d'identification à l'UE de l'étudiant. Ainsi, notre étude porte sur l'expérience de 12 étudiants, dont 9 Belges et 3 Français, Italiens ou Allemands, tous ayant un âge compris entre 23 et 25 ans. Nous avons décidé de conduire nos entretiens avec des étudiants en fin de cycle des études supérieures ou ayant conclu leur parcours académique dans les mois qui ont précédé notre enquête. De cette façon, tous les étudiants qui ont pris part à l'étude ont un niveau d'études équipollent et ont eu les mêmes opportunités de participer à un Erasmus.

S'agissant d'une étude transversale et comparative visant à vérifier l'impact d'une expérience de mobilité intra-européenne sur le sentiment d'appartenance à l'UE des jeunes Européens, notre enquête a été conduite à la fois avec des jeunes ayant participé à un Erasmus et des étudiants n'y ayant jamais pris part. De cette manière, la comparaison des vécus des deux catégories, chacune présentant un nombre presque équivalent de cas (7 Erasmus et 5 non Erasmus), nous permet de vérifier notre hypothèse de travail relative au renforcement du sentiment d'appartenance à l'UE chez les étudiants qui ont participé à cette initiative européenne. De plus, l'intégration d'étudiants non mobiles dans notre recherche aura l'avantage de nous permettre d'approfondir leur ressenti envers l'UE également, au lieu de s'intéresser uniquement aux *free movers*. Nous rappelons qu'au sein de ces deux groupes nous avons intégré également 3 jeunes citoyens européens (Italiens, Français ou Allemands) qui se sont établis en Belgique et qui ont donc exercé davantage leur droit à la libre circulation par rapport aux candidats belges. Dans l'analyse des résultats, nous veillerons à mettre en évidence leurs cas afin de déceler d'éventuelles spécificités dues à leurs (parfois double) expériences de mobilité intra-européenne.

Les participants sont issus de la deuxième année du Master 120 en Études européennes (EURO) ou d'un Master en Sciences économiques (ECO) organisés par l'Université catholique de Louvain. Ces deux catégories incluent chacune le même nombre d'étudiants (6 en Master EURO et 6 en Master ECO). Le choix a été fait de conduire nos entretiens auprès d'étudiants issus de ces deux domaines d'études afin de relever d'éventuelles divergences dans les effets d'une mobilité Erasmus sur la base de la formation académique des candidats. D'un côté, la

décision d'intégrer des étudiants ayant suivi un cursus dans le champ des Études européennes est motivée par le fait qu'ils ont approfondi les enjeux européens et ils ont été amenés à y réfléchir de manière constante pendant deux ans, ce qui leur a fait acquérir une base de connaissance solide à ce sujet. De plus, leur choix d'entamer ce parcours académique nous fait supposer qu'ils portent un intérêt particulier aux questions européennes. De l'autre côté, le choix de mener notre enquête auprès d'étudiants spécialisés dans le domaine des Sciences économiques se justifie par la volonté de procéder à une analyse comparative de profils plutôt contrastés par rapport aux étudiants issus du Master EURO. Ainsi, notre choix nous permet de disposer de cas qui sont non similaires, mais pas totalement incohérents vu que, même si de manière plus indirecte, les études dans le champ des Sciences économiques touchent à des enjeux européens centraux également.

Concrètement, les étudiants en Master EURO retenus pour l'étude ont été sélectionnés en fonction de leur participation ou non à un Erasmus et, en ce qui concerne les participants non Belges, aussi en raison de leur ultérieure expérience de mobilité. En ce qui concerne les étudiants en Master ECO, le processus de sélection s'est fait sur la base des réponses reçues à un questionnaire en ligne préalable aux entretiens qui a été diffusé sur un groupe de leur faculté sur les réseaux sociaux. Nous tenons donc à préciser que les étudiants en Sciences économiques qui ont été sélectionnés ont participé au premier stade de l'enquête en ligne sur base volontaire. Ainsi, cela pourrait constituer l'indication d'un majeur intérêt de leur part envers les questions européennes, vu qu'une simple description de la présente recherche les a conduits à y répondre.

Tableau récapitulatif des participants

	Erasmus		Non Erasmus	
	Participant	Nationalité	Participant	Nationalité
Master EURO	Camille Philippe Chiara	BE BE IT	Julie Paul Louise	BE ALL FR
Master ECO	Vincent Alice Antoine Agnès	BE BE BE BE (comm. germanophone)	Mathieu Sarah	BE BE

Tableau 1 : aperçu des 12 étudiants interviewés¹.

Le design de recherche tel qu'il a été conçu nous permettra aussi de procéder à une double comparaison entre profils plus similaires, à savoir, premièrement entre étudiants issus du même Master (EURO et ECO), mais qui ont participé et qui n'ont pas participé à un Erasmus. Cela nous permettra d'observer d'éventuelles différences au niveau du processus d'identification avec l'UE à la suite d'une expérience de mobilité chez des étudiants ayant un parcours formatif similaire. Dans un deuxième temps, nous pourrons aussi vérifier si au sein de la catégorie respectivement des Erasmus (issus du Master EURO et ECO) et des non Erasmus (issus du Master EURO et ECO) il est possible de remarquer des divergences dans le développement d'un sentiment d'appartenance à l'UE. Le schéma illustré dans la Figure 1 ci-dessous reprend les unités de comparaison telles qu'elles pourront être étudiées au cas où les réponses recueillies devaient produire des résultats particulièrement intéressants à mettre en lumière par biais de ces ultérieurs niveaux de comparaison. Nous faisons remarquer que toutes les unités de comparaisons représentées par des flèches en direction horizontale nous aideront à approfondir la réflexion relative à notre hypothèse de travail relative à l'influence de la participation à un Erasmus sur le renforcement du sentiment d'appartenance.

¹ NB : les prénoms utilisés dans l'entièreté de ce mémoire sont fictifs pour des raisons de confidentialité.

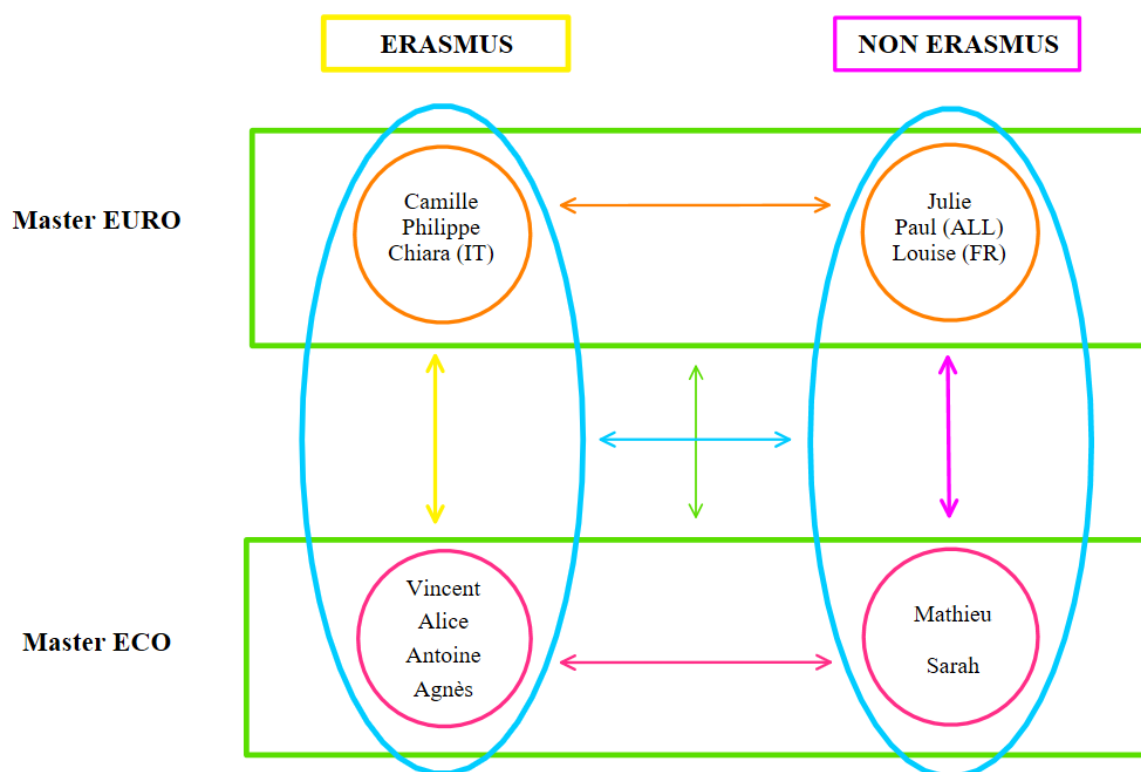


Figure 1 : schéma reprenant les unités de comparaison qui pourront être étudiées.

3. Méthode de l'entretien compréhensif et grille de questions

Dans la présente section de notre travail, nous allons éclaircir la démarche qui a été suivie pour conduire les entretiens ainsi qu'explicitier les filiations théoriques à la base de la création de la grille de questions telle qu'elle a été conçue.

Tout d'abord, comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons conduit des entretiens selon la méthode compréhensive introduite par le sociologue Jean-Claude Kaufmann. Afin de « déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions » (Kaufmann, 2004 : p. 44), les participants avaient déjà répondu à un questionnaire à questions fermées en ligne. Ce questionnaire a rempli une double fonction : d'une part, il a été utilisé pour finaliser la sélection des cas ; de l'autre, il nous a permis de poser la majorité des questions fermées concernant l'expérience de chaque candidat. Ce premier formulaire comprenait premièrement des questions d'ordre personnel (âge, nationalité, études, milieu socio-économique), ensuite une section portant sur le degré de connaissance de l'UE et de support envers cette dernière par le répondant et, pour finir, une partie concernant, selon les cas spécifiques, l'expérience de mobilité Erasmus ou la décision de ne pas y prendre part. Cette première série de réponses a été utilisée pour préparer et personnaliser davantage la grille

d'entretien de chaque individu qui a pris part à notre étude. Cette démarche nous a permis de mieux rentrer dans le monde des personnes interrogées ainsi que de nous engager directement en tant qu'enquêteur (Close, 2011). De plus, les données collectées avec ce questionnaire pourraient se révéler utiles pour approfondir l'analyse des réponses recueillies lors des entretiens.

En ce qui concerne la grille de questions pour l'entretien, elle a été réalisée selon la méthode décrite par Kaufmann (2004). Tout d'abord, il est possible de distinguer trois thématiques principales : en premier lieu, celle de la citoyenneté européenne, avec les droits qui en découlent, telle qu'elle est vécue par le participant ; deuxièmement, une série de questions porte sur les expériences de mobilité de l'étudiant ou, s'il s'agit d'un étudiant non mobile, sur les raisons motivant le choix de ne pas partir en Erasmus ; pour finir, la dernière section vise à approfondir la manière dont l'individu s'identifie. La stratégie qui a été retenue est celle de commencer par des questions moins personnelles en gardant celles plus complexes et qui requièrent un majeur exercice d'introspection pour la fin.

Les questions qui ont été intégrées dans notre grille d'entretien s'inspirent en partie des questionnaires employés dans les enquêtes conduites par Michael Bruter (2005) et Caroline Close (2011). Ce choix se justifie notamment par la volonté de poser des questions qui tiennent compte de la problématisation des concepts identitaires dans la phase d'opérationnalisation de la recherche, ce qui se retrouve notamment dans le modèle proposé par Bruter, tout en pouvant proposer une nouvelle étude dont les résultats pourront être partiellement confrontés avec ceux atteints par Close avec l'enquête qu'elle a conduite au courant de l'année 2010.

De plus, à la fois la grille de questions pour les entretiens et le formulaire en ligne reprennent certaines questions Eurobaromètre, notamment à partir des rapports tirés de l'enquête 98 réalisée entre janvier et février 2023 (Commission européenne, 2023). Nous avons aussi repris la question dite Moreno (« *Dans un avenir proche, vous voyez-vous uniquement (national), d'abord (national) et ensuite Européen, d'abord Européen et ensuite (national), Européen uniquement ?* »). Au vu du débat qu'elle a soulevé au sein de la communauté scientifique (Duchesne et Frogner, 2002 et 2008 ; Duchesne, 2005), cette question a été posée à la fois avec une légère modification (« *Vous sentez-vous uniquement (national),... ?* ») et, dans un deuxième temps, telle qu'elle se retrouve dans les enquêtes Eurobaromètre. Cela nous a permis de pousser la réflexion des interviewé.e.s plus loin par rapport à leur identification nationale et/ou européenne. La nuance introduite en posant d'abord la question relative à leur

ressenti actuel et, par la suite, en leur demandant de se projeter dans le futur (question Moreno originelle), leur requérait de réfléchir à s'ils estiment que leur première réponse pourrait évoluer dans le temps et, dans l'affirmative, à quels facteurs pourraient y contribuer selon eux.

Dans l'entièreté des interrogations qui ont été soumises aux participants, nous avons privilégié l'emploi des termes d'Union européenne/UE et non pas d'*Europe* afin de comprendre, par les réponses collectées, s'il est possible de détecter un processus d'identification à l'Union européenne qui serait en œuvre.

Comme nous l'avons vu, la première thématique abordée au cours des entretiens est celle de la citoyenneté européenne. Dans cette section, les questions visent notamment à faire émerger le degré de connaissance des personnes interrogées par rapport à cette notion et aux droits qu'elle accorde. Pendant les discussions sur ce sujet, il est possible de comprendre si le répondant fait le lien entre les droits et bénéfices conférés par le statut de citoyen européen et le niveau d'autorité de l'UE. De cette façon, en analysant l'effective familiarité avec ces notions spécifiques, nous avons pu approfondir de manière tangible les réponses collectées par biais du questionnaire en ligne à l'égard du niveau général de connaissance de l'Union européenne que chaque participant s'attribuait. Nous tenons aussi à préciser que, en ce qui concerne les étudiants issus du Master en Études européennes, nous étions au courant du fait qu'ils avaient tous suivi un cours qui portait sur ces questions spécifiques pendant les mois qui précédaient la conduite des entretiens. Ainsi, les questions qui ont été posées prenaient cela en compte et, dans le cas des étudiants issus d'un Master en Sciences économiques, visaient à approfondir davantage le degré de connaissance des répondants relativement à ces notions.

Nous avons aussi décidé de ne pas poser des questions qui interrogent explicitement l'étudiant sur son degré d'identification à l'UE (par exemple, une question qui demanderait si, sur une échelle de 1 à 7, il s'y identifie beaucoup ou pas du tout, comme le propose Bruter) ni de soulever directement la notion d'« identité européenne » dans la manière de formuler nos interrogations. Ce choix se justifie par la grande variation de significations qui peut être rattachée à ces notions et qui, comme nous l'avons vu dans notre revue de la littérature, aurait risqué de brouiller les résultats et donc de poser des soucis en termes interprétatifs (Duchesne et Frogner, 2002 ; Kantner, 2006 ; Cram, 2012 ; Diez Medrano, 2010). En plus qu'émerger subtilement tout le long de la discussion, le sujet de la signification que les interviewé.e.s attribuent à l'Union européenne est abordé de manière précise dans le questionnaire rempli au

préalable. Les réponses qui sont proposées à ces questions fermées reprennent les quatre dimensions de signification identifiées par Van Mol (2022).

Ainsi, l'étude de l'existence, voir du renforcement, du sentiment d'appartenance chez les personnes interrogées se fait par les questions qui portent sur leur degré d'attachement à l'UE (dimension subjective) et sur leur éventuelle impression de faire (ou d'avoir fait) partie d'une communauté européenne. Afin de mesurer le processus d'identification à l'UE, nous avons aussi inclus des questions qui nous permettent de vérifier les facteurs que la communauté scientifique considère comme étant susceptibles d'influencer ce phénomène. Plus particulièrement, on cherche à comprendre à quel point l'UE représente une catégorie dotée d'une signification aux yeux des répondants (« *salience* »), ceci en vérifiant notamment quel est l'impact des conséquences concrètes qu'ils en remarquent dans leur vécu. Ensuite, on teste l'influence exercée par le caractère de l'« hétérogénéité » dans le processus d'identification, soit si ce dernier est stimulé par le fait de reconnaître les autres membres de la catégorie concernée comme semblables ou plutôt sur la base d'une distinction par rapport à l'« autre » non européen (Diez Medrano, 2010). Pour finir, les dernières interrogations qui sont posées lors des entretiens se penchent de plus près sur la relation que les interviewé.e.s perçoivent entre les processus d'identification européenne et nationale, ce qui nous rend particulièrement réceptifs envers les facteurs de « *structural position* » et, lorsque l'étudiant y fait référence spontanément, de « *up-rooting* » (Diez Medrano, 2010).

En particulier, la question qui porte sur la notion de « *structural position* » est approfondie par biais de quatre schémas qui représentent des conceptualisations de la notion d'identification telles qu'elles ont été décrites dans la littérature (Diez Medrano, 2010) ainsi qu'une dernière proposition que nous avançons sous la forme d'un diagramme de Venn.

Le premier schéma est constitué par une ligne horizontale qui représente un continuum où se placent les différentes catégories d'identification qu'un individu développe au cours de sa vie. Selon cette première conceptualisation, pour certains individus ces processus d'identification se développeraient d'une manière qui les rend mutuellement exclusifs. Ainsi, ils sont représentés sur un continuum suivant une direction horizontale et seraient incompatibles entre eux par définition (Diez Medrano, 2010). Le schéma est illustré dans la Figure 2 ci-dessous.



Figure 2 : Schéma 1, ligne horizontale. Processus d'identification mutuellement incompatibles

Le deuxième schéma, illustré dans la Figure 3, propose la conceptualisation selon laquelle pour certains individus les processus d'identification se positionneraient selon un ordre hiérarchique (Diez Medrano, 2010). Nous représentons cela par biais d'une pyramide où, au plus l'on monte vers le sommet, au plus on trouve une catégorie significative pour l'individu concerné.

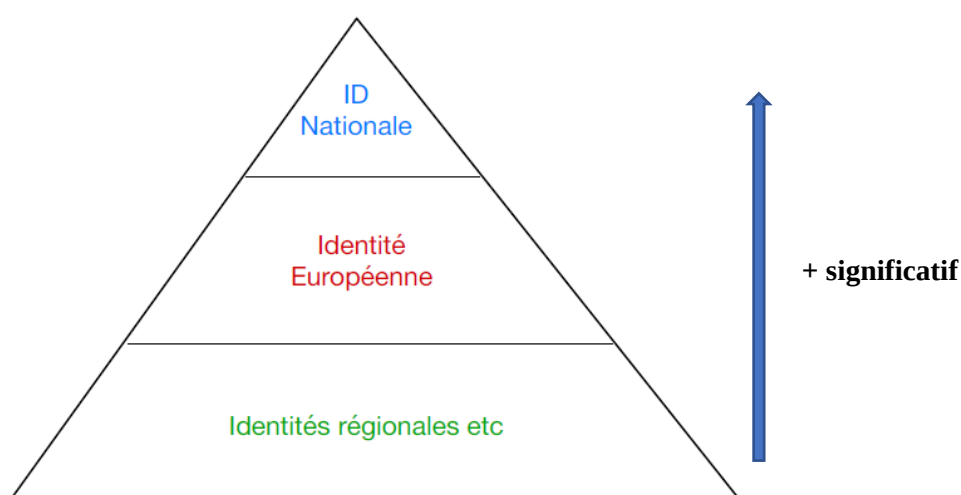


Figure 3 : schéma 2, pyramide. Processus d'identification disposés en ordre hiérarchique

Le troisième schéma représente la conceptualisation selon laquelle les différents processus d'identifications s'organiseraient selon le modèle des cercles concentriques, qui en rappelle l'emboîtement les uns dans les autres. Ce phénomène est connu en anglais sous l'expression de « *nested identities* ». Cette représentation peut s'expliquer à travers la métaphore des poupées russes également (Close, 2011 ; Herrmann et al., 2004 ; Diez Medrano, 2010). Le troisième schéma est présenté dans la Figure 4 ci-après.

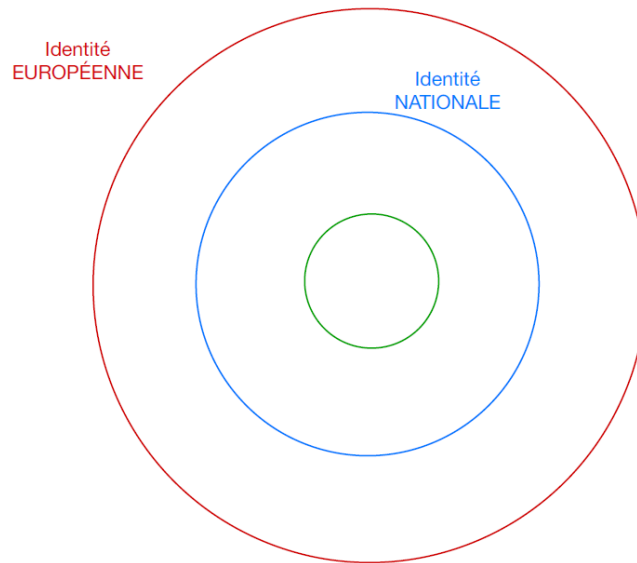


Figure 4 : schéma 3, cercles concentriques. Processus d'identification dit « nested identities »

Pour finir, nous proposons un quatrième schéma représentant l'interaction entre les processus d'identification d'un individu sous la forme d'un diagramme de Venn. Ce modèle nous permet d'illustrer des processus d'identification qui se placeraient tous sur un même niveau et qui seraient entrelacés entre eux. Ce schéma nous permet également d'imaginer que les processus d'identification en œuvre ne sont pas figés, mais sont continuellement en mouvement, notamment selon le contexte dans lequel se trouve l'individu, en expliquant ainsi le phénomène où une certaine catégorie d'identification ressortirait davantage dans une situation donnée.

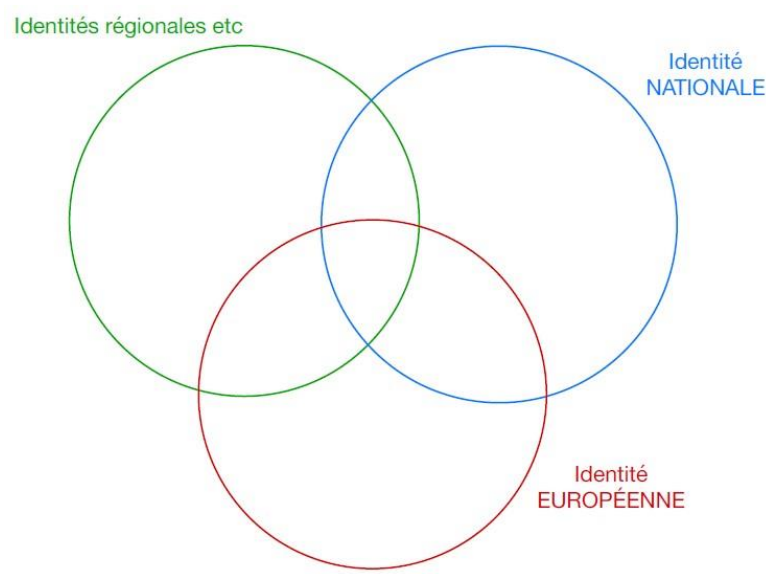


Figure 5 : schéma 4, diagramme de Venn. Processus d'identification entrelacés et sur le même niveau.

Ces schémas sont montrés et expliqués aux candidats, auxquels on demande ensuite s'il y a une représentation qu'ils trouvent particulièrement pertinente dans leur cas ou s'il y en a une qu'ils excluraient *a priori* car elle ne serait pas d'application dans leur expérience. Ils sont aussi invités à dessiner ou à proposer leur propre point de vue sur le sujet, s'ils le souhaitent.

III. Cadre d'analyse : démarche qualitative

Dans cette section du présent mémoire, nous allons étudier les retranscriptions des entretiens conduits avec les étudiants mobiles et non mobiles issus à la fois du Master en Études européennes et en Sciences économiques dans le but de tester notre hypothèse de travail. Ainsi, afin comprendre l'impact de l'expérience de mobilité Erasmus sur le sentiment d'appartenance manifesté par les étudiants y ayant participé, nous allons premièrement mettre en évidence les facteurs qui semblent stimuler en eux un processus d'autoidentification (Brubaker et Cooper, 2000 ; Mercenier, 2019), ce dernier constituant la première dimension affective (*sentiment*) qui le caractérise. Ensuite, nous allons porter notre attention sur sa deuxième dimension relative au fait de sentir de faire partie d'une communauté européenne (*d'appartenance*) telle qu'elle émerge dans le contexte d'un séjour Erasmus. En troisième lieu, nous allons souligner les divergences qui peuvent être observées en comparant le vécu des étudiants Erasmus avec celui des étudiants non mobiles ainsi qu'avec l'expérience des étudiantes ayant effectué une mobilité transnationale en dehors du cadre de l'initiative européenne. Pour finir, nous reprenons les résultats relevés par biais de chaque volet de notre étude qualitative pour mettre en lumière les conclusions de notre recherche.

A. L'Erasmus comme élément déclencheur de l'autoidentification européenne

1. L'expérience personnelle des avantages : impact sur le facteur de « *salience* »

Tout d'abord, l'analyse des retranscriptions des entretiens conduits avec les 7 étudiants Erasmus qui ont participé à notre étude nous permet de mettre de l'avant que, de façon générale, leur séjour à l'étranger leur a permis de réaliser de manière plus concrète quels sont les avantages de l'Union européenne qui ont un impact direct dans leur quotidien.

Maintenant je me demande, est-ce que selon toi, donc dans ton expérience, le fait de pouvoir bénéficier de ces avantages a eu un impact dans le fait de te sentir plus une citoyenne européenne ou tu dirais que ce n'est pas quelque chose qui impacte la façon dont tu te considères ?

Je pense que ça impacte au contraire énormément parce que c'est difficile de pouvoir comprendre ce que c'est que cette citoyenneté si tu n'as pas l'occasion d'en bénéficier et donc découvrir et entreprendre concrètement le fait de pouvoir voyager en tant qu'étudiant pendant X temps dans un autre pays pour continuer tes études etc. Dans ce cas-ci en tout cas, je pense que c'est un des meilleurs exemples pour te faire comprendre que l'Union européenne a beaucoup de choses à offrir et... Oui, je sais pas, enfin pour moi ça paraît, c'est justement ça qui permet d'en prendre conscience quoi, parce que si tu restes chez toi et que tu bouges pas beaucoup, mais tu as peut-être tendance à oublier parce que tu ne le vis pas.

(...)

- *Super. Du coup je reviens un peu sur la réponse à la question qui te demandait si après ton séjour Erasmus, tu te sentais plus concernée par l'Union européenne. Donc dans le questionnaire tu avais indiqué oui, et je voulais voir avec toi si tu penses à quelque chose en particulier qui t'a fait répondre ça.*

Oui, la réponse est toujours oui. D'une façon concrète, je pense que c'est pas très matériel et c'est l'expérience comme ça qui, on va dire, ça débloque une prise de conscience qu'il n'y avait pas avant, en tout cas pour moi.

Dans ce premier extrait, Camille, étudiante belge ayant participé à un Erasmus à Prague pendant le premier quadrimestre de son Master EURO, fait plusieurs fois référence à un phénomène qu'elle qualifie de « prise de conscience » par rapport aux bienfaits dont disposent les citoyens, et en particulier les étudiants, européens. Selon l'interviewée, ce phénomène interviendrait lorsqu'on en vit concrètement les effets.

En relation avec ça, je voulais retourner sur une autre des questions du questionnaire à propos de ton Erasmus, où, quand je demandais si après ta mobilité tu t'étais sentie davantage concernée par l'Union européenne, tu avais marqué oui. Donc je te voulais voir si tu pouvais m'en dire plus, si tu as quelque chose à rajouter ?

Un peu plus. Je crois que c'était surtout le fait que j'ai vu un peu les différences entre le fait d'être en Europe ou pas, parce que avant je n'avais jamais quitté l'Europe. (...) Et je crois aussi, quand on voyage, un truc qui m'a marqué beaucoup, c'était le fait qu'on devait toujours avoir le passeport quand on passait les frontières et c'était quand même pas mal de travail, de papier, aussi pour aller là-bas, c'était pas mal de papier avec les visas et tout ça. Et ça fait réfléchir car en Europe tu es quand même très libre. Donc je crois, même si par avant je savais qu'on a ces avantages-là, vu que je n'avais jamais vécu le contraire, ça m'a quand même fait dire ok, on a vraiment la chance d'avoir ces droits là et je crois que ça m'a montré un peu plus qu'est-ce que ça veut vraiment dire d'être citoyen européen, les avantages qu'on a vraiment, ce que ça a vraiment comme effet dans la réalité.

L'extrait 2 nous montre que pour Agnès, étudiante belge qui est partie en Erasmus en Afrique du Sud pendant 5 mois, le séjour hors Union européenne a eu pour effet de lui faire

réaliser davantage quelles sont les conséquences pratiques des droits conférés par la citoyenneté européenne. L'interviewée met l'accent en particulier sur la différence qu'elle a constatée entre la facilité avec laquelle on peut se déplacer sur le territoire européen, où l'on dispose du droit à la libre circulation, et la complexité des démarches lorsque ce dernier vient à manquer. Comme elle le dit, même si elle connaissait les avantages liés au statut de citoyen européen avant son Erasmus, son expérience de mobilité lui a permis de se rendre compte de l'importance que ceux-ci revêtent concrètement et donc du poids qu'ils ont dans sa vie quotidienne.

L'entretien que nous avons conduit avec Antoine, étudiant en économie qui est parti en Erasmus à Oslo, nous permet de parvenir à la même conclusion, puisqu'il affirme :

« Je sens juste que le fait de découvrir de manière intensive d'autres cultures, les avantages que moi j'ai en tant qu'Européen par rapport à d'autres États qui n'accordent pas les mêmes droits que moi, pour ça, je me sens plus, je me sens fort... je me sens davantage, je peux pas dire fier, mais je me sens davantage heureux d'avoir ces droits là à la mobilité, aux droits de vote tout simplement et à une protection, d'avoir des institutions » (Antoine, étudiant belge Erasmus en Master ECO).

Dans cet extrait, l'interviewé met l'accent sur le fait que, par la rencontre et les débats avec d'autres étudiants, il a réévalué la signification inhérente au fait d'être Européen et en particulier le poids des droits qui lui sont accordés en raison de cela, un processus qui lui a fait réaliser encore plus le ressenti positif qu'il nourrit à l'égard de l'UE.

L'expérience personnelle des avantages conférés par la citoyenneté européenne ou le fait d'en remarquer le manque en dehors de l'Union semblent produire chez les étudiants Erasmus une prise de conscience par rapport à la valeur qu'ils rattachent au fait d'être Européens. Cela nous renvoie au facteur de « *salience* », qui indique à quel point la catégorie d'identification à l'Europe est significative pour un individu (Diez Medrano, 2010). De plus, les considérations des étudiants présentées ci-dessus confirment l'argument soutenu par Cram (2012), selon lequel, si le citoyen prend connaissance de manière concrète des droits octroyés par la citoyenneté de l'Union en faisant le lien avec cette dernière, alors il peut développer davantage son sentiment d'appartenance à l'UE.

Ainsi, comme nous pouvons l'observer dans les extraits exposés ci-dessus, le séjour Erasmus semble stimuler le processus d'autoidentification de l'étudiant mobile par le renforcement du facteur de « *salience* », c'est-à-dire par le degré auquel le jeune Européen rattache à l'UE une signification de présence positive dans sa vie.

Toutefois, nous tenons à souligner que, même si la majorité des étudiants interviewés qui ont participé au programme ont exprimé ce point de vue, nous n'avons pas détecté ce processus d'autoidentification sur la base de la notion de « *salience* » de l'UE chez tous les jeunes Erasmus. Au contraire, Vincent, étudiant belge en Master ECO qui a effectué un Erasmus Post-diplomation au Luxembourg, souligne que pour lui, même en considérant les avantages qui en découlent et dont il bénéficie, il n'est pas question d'une dimension subjective, sentimentale qui le ferait sentir plus proche de l'UE. En revanche, cela suscite en lui un attachement qu'il définit plutôt pragmatique à l'Union, comme il est possible de le lire dans l'extrait 3.

Extrait 3 : attachement pragmatique, non pas sentimental, à l'UE (Vincent, étudiant Erasmus en Master ECO)

(...) En revanche, la connaissance ça n'a pas pour toi, si je comprends bien, juste un effet forcément positif dans le fait de se sentir plus proche de l'Union européenne. Ça peut te rendre plus conscient et pragmatique, mais ce n'est pas forcément ça qui fait que tu es plus ...

Je ne dirais pas que je me sens plus proche de l'Union européenne, mais ça, ça dépend. Je ne me sens pas plus proche de l'Union européenne par les intérêts qui en découlent, mais je vois très bien qu'il y a un intérêt et j'en bénéficie donc ça m'intéresse, j'en bénéficie, j'aime bien ça. Est-ce que pour ça je veux dire que je me sens plus proche, plus attaché à l'Union européenne ? Je dirais pas, mais après c'est à toi de voir ce que ça veut dire pour ton étude. Quand j'entends attaché, j'ai l'impression qu'il y a un côté sentimental, peut-être que je me trompe, mais moi je ne l'ai pas spécialement. Je ne me sens pas sentimentalement attaché à l'Union européenne, mais je me sens pragmatiquement attaché à l'Union européenne.

De plus, il doit être souligné que le phénomène de « prise de conscience » auquel nous avons fait référence ne mène pas forcément à un rapprochement à l'UE, à un processus d'autoidentification. Par exemple, comme nous l'explique Philippe, étudiant belge issu du Master EURO, son séjour à Prague a eu pour effet de le rendre encore plus conscient des disparités socio-économiques qui divisent l'Union en centre et périphérie. Cela, bien loin d'accroître son sentiment d'appartenance à l'UE et de le faire sentir davantage un citoyen européen, lui a fait apercevoir encore plus le clivage qui sépare l'Ouest de l'Est de l'Union. Par conséquent, dans son cas, l'Erasmus n'a pas renforcé son sentiment d'appartenance, mais lui a fait réaliser d'être un « habitant d'une partie bénéficiant énormément de l'Union », comme il avait indiqué dans une des réponses à notre questionnaire en ligne qu'il approfondit lors d'un passage de notre entretien illustré dans l'extrait 4.

(...) Du coup je voulais peut-être revenir aussi sur deux autres réponses que tu as données dans le questionnaire. Donc une te demandait si depuis ton séjour Erasmus tu t'es senti davantage concerné par l'Union et l'autre si tu t'es senti davantage un citoyen européen après ton séjour Erasmus. Donc dans la première de ces deux-là, tu soulevais le sujet de la prise de conscience des disparités socio-économiques entre Européens que tu décrivais avant aussi. Donc est-ce que tu aurais quelque chose à rajouter vu que la question portait plus particulièrement sur le degré auquel tu t'es senti plus ou moins concerné par l'Union ?

Bah faire un Erasmus en fait où la monnaie est différente et tu te rends compte aussi que le prix de la vie est différent, oui, parler avec des copains tchèques, parler avec ma famille ukrainienne... Enfin, c'est assez violent, donc oui, tu te rends compte quoi.

- *Je vois très bien oui. Et du coup sur la question du « est-ce que tu t'étais senti plus un citoyen européen après l'Erasmus ou pas » tu indiquais que tu te vois comme l'habitant d'une partie bénéficiant énormément de l'Union, mais que tu ne te sens pas davantage citoyen européen. Est-ce que tu confirmerais ta réponse ou tu voudrais rajouter quelque chose ?*

Tout à fait. C'est exactement ça, ouais. Je me vois comme... parce que je suis né là, parce que les frontières, dans l'histoire, ont permis que je naisse là, parce que voilà, pour plein de raisons que j'ai pas contrôlées, je suis né au milieu d'une des zones les plus favorisées dans le monde. Donc oui je me vois comme ça.

2. Le rôle du facteur de l' « hétérogénéité » : entre différences et similitudes

Une autre variable qui semble avoir exercé une influence considérable dans le renforcement du processus d'autoidentification des 7 étudiants Erasmus interviewés est celle de « *heterogeneity* », ou de l' « hétérogénéité », c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, la nécessité qu'un individu reconnaisse les autres membres d'une catégorie comme étant semblables pour pouvoir s'y identifier (Diez Medrano, 2010).

Au sein du groupe d'étudiants mobiles, cela s'est vérifié selon deux modalités : dans certains cas, le processus d'identification à l'Europe a été stimulé par le constat que les autres étudiants européens rencontrés pendant le séjour Erasmus ne présentaient pas beaucoup de différences par rapport à des compatriotes, et ce même s'ils étaient originaires d'un autre État membre. Pour d'autres étudiants, le fait d'être rentrés en contact avec des personnes non européennes pendant leur mobilité a renforcé le sentiment d'être Européen par distinction par rapport aux ressortissants de pays tiers.

D'un côté, le premier cas de l'observation d'une homogénéité intra-européenne est bien illustré par les mots d'Antoine que nous présentons dans l'extrait 5 ci-dessous :

- *Et est-ce que ça vous était déjà arrivé de ressentir un peu ce même sens du rassemblement européen ou bien c'est vraiment lié à votre expérience Erasmus pour l'instant ?*

Je pense que c'est vraiment lié à mon expérience Erasmus. (...) Je pourrais compléter mes questions précédentes en disant que l'Erasmus m'a permis de faire un effort que je ne suis pas sûr que j'aurais fait sans le programme. Il m'a permis de m'ouvrir et de découvrir des nationalités un peu plus personnellement, et que c'est une chose que j'ai pas pu faire avant aussi puisque je n'avais pas en partie une bonne compréhension de l'anglais. Donc je ne pouvais pas communiquer avec les gens par avant autre que les francophones. Maintenant que j'ai une bonne compréhension de l'anglais et que j'ai pu faire cet effort d'Erasmus, j'ai aussi pu découvrir que les personnes se ressemblaient beaucoup au final, que les gens partagent plus que ce que je croyais, qu'il faut éliminer certaines différences et voilà, je pense que... alors je ne sais plus c'était quoi exactement la dernière question, je crois que j'ai un peu éparpillé mes réponses mais je vais juste terminer en disant qu'en Erasmus, on rencontre les gens de manière intensive, on rencontre tellement de gens, tellement de nationalités différentes que alors il y a un effort social à faire, mais on se rend très vite compte qu'au final on est très proches quoi.

Dans cet exemple, l'étudiant affirme que, pendant sa mobilité, les nombreuses rencontres avec des jeunes d'autres nationalités européennes lui ont fait comprendre que l'on est plus similaires qu'on ne le croit. Il souligne aussi qu'avant son expérience en Norvège il n'avait pas eu l'occasion de se trouver dans un tel contexte. Pour cette raison, il attribue à son « effort d'Erasmus » une signification de découverte et de rencontre qui lui ont montré que, même au milieu de nationalités variées, en Europe « au final on est très proches ».

Après son séjour Erasmus, Camille parvient à la même conclusion, comme il est possible de le lire dans l'extrait 6 présenté ci-après. Il est particulièrement intéressant de souligner que, dans ce passage de l'entretien, l'étudiante est en train de répondre affirmativement à la question : « Est-ce que après ton séjour Erasmus tu t'es sentie davantage une citoyenne européenne ? »

Donc est-ce que mon Erasmus ça a renforcé mon sentiment de me sentir citoyenne européenne ? (...) La réponse est oui, parce que du coup tu découvres des jeunes d'autres pays européens ou pas, qui ont eu ce même projet que toi et ça rapproche. Et ce qu'il y a de spécial c'est la découverte aussi, du coup, des « autres », je veux dire des autres universités... (l'interviewée hésite). Oui, mais je pense, c'est ce partage de culture. (...) Pour moi c'est oui parce que j'étais en Europe de l'Est, que tu rencontres des gens qui viennent de partout et donc, pour ceux que tu rencontres qui viennent d'un autre pays de l'Union européenne, c'est trop cool de pouvoir se rencontrer dans ce contexte-là et culturellement d'apprendre, pour ma part à découvrir Prague, mais j'en ai profité pour faire Vienne aussi etc. Donc je découvre culturellement beaucoup de choses. Et du coup, tu découvres la culture d'un autre pays européen aussi, donc à ce niveau-là tu te rends compte que c'est une façon de vivre qui est parfois totalement différente et que, même si on est totalement différents, il y a quand même un truc au milieu, en haut qui nous unit et qui nous chapeaute de la même façon quoi, et donc c'est là que ça renforce le sentiment de au final on est quand même un peu les citoyens d'un même pays.

Ainsi, Camille mentionne les éléments de « découverte des ‘autres’ » et de « partage de culture » comme des éléments ayant encouragé son processus d’autoidentification, notamment par le fait que, au-delà des différences qu’elle pouvait remarquer entre Européens, elle distinguait un lien « au milieu, en haut qui nous unit » et qui à ses yeux nous rend « un peu les citoyens d’un même pays ».

De l’autre côté, lors des entretiens, certains des étudiants Erasmus ont fait référence à un processus d’autoidentification comme Européens qui s’est vérifié après être entré en contact avec des ressortissants de pays tiers. Comme ils l’expliquent, cette dynamique leur a fait apercevoir de manière plus distincte une ressemblance intra-européenne par rapport à leur hétérogénéité avec l’ « autre » non européen.

Cette remarque a émergé de manière plus fréquente dans les réponses de Agnès et Alice, les deux étudiantes issues du Master ECO qui ont effectué un Erasmus en dehors du continent européen, respectivement en Afrique du Sud (extrait 7 ci-dessous) et au Canada (extrait 8 ci-après).

Extrait 7 : le sentiment d’appartenance face au contact avec l’ « autre » non Européen (Agnès, étudiante Erasmus en Master ECO)

- *Du coup je vais aussi te demander plus de précisions par rapport à l'idée d'une « communauté européenne ». Donc j'ai vu dans les questionnaires que quand j'ai demandé si pendant l'expérience Erasmus tu as senti de faire partie d'une communauté européenne, ta réponse était non. Donc est-ce que tu pourrais un peu développer sur ça ? Quels étaient les éléments qui l'ont causé à ton avis ?*

(...) Bah oui, je crois que... oui j'ai pas eu le sentiment que je me sens vraiment plus partie de cette communauté comme telle, mais en fait je me sens quand même plus... en fait je crois que j'étais plus, tu vois, j'ai vu un peu plus que même si dans l'Europe il y a pas mal de différences, on est quand même, comparé à l'Afrique du Sud, on a quand même certaines éléments où on pense de la même façon, dans le sens que là-bas j'ai eu contact avec des gens de l'Afrique du Sud, mais aussi avec des gens d'Allemagne ou de l'Angleterre. Et là j'ai quand même vu un peu une différence entre ah oui, nous on réagit à certaines choses de la même façon, et les gens d'Afrique du Sud vont quand même réagir un peu différemment à certaines situations et à cause de ça, je me dis ok, c'est quand même, il y a le fait que je me suis sentie un peu plus un même peuple, peut-être aussi le fait de dire ok, je me sens plus partie d'une communauté qui est un peu... oui, on fait quand même une communauté, et avec les autres, il y a un peu de différence, il y a vraiment quand même une différence du fait d'être Européen ou pas.

Dans ce passage tiré de l’entretien avec Agnès, elle affirme que pendant son séjour en Afrique du Sud elle a pu remarquer une différence entre les locaux et les autres étudiants européens qu’elle y a rencontrés. Il est intéressant d’observer que, même si elle dit de ne pas avoir eu l’impression d’appartenir à une communauté européenne qui se serait créée en tant que telle, dans son discours nous pouvons relever qu’elle fait une distinction entre un « nous » constitué d’Européens, qui forment donc un « même peuple », et « les gens d’Afrique du Sud ».

- *Et du coup j'ai une question similaire mais qui te demande si, toujours depuis ton séjour Erasmus, tu t'es senti plus une citoyenne européenne ? Donc là je vois que tu avais répondu oui, donc je me demandais, est-ce que tu confirmerais cette réponse ?*

Alors quand j'avais dit ça, j'avais dit oui dans le sens où je ne sentais pas que j'appartenais... Je sentais que j'appartenais à une autre culture. Voilà, j'appartenais à autre chose qu'au Canada, donc ça, un sentiment peut être dans sa façon de... c'est dans la façon de voir les choses. Puis l'Europe, elle a pas mal d'idéologie, pas mal de de... Je veux dire, il y a de grandes idées en Europe, la liberté, que ce soit la fraternité, machin etc., tous ces trucs-là. Je me sens plus proche de l'Europe, enfin, je me sens appartenir à l'Europe, hein. C'est pour ça que je me sens, je me sentais pas citoyenne du Canada, je me sentais... voilà, c'était vraiment dans le sens de dire que la culture qui me correspond mieux c'est l'Europe, c'est sûr. J'ai été façonnée par elle aussi, hein, dans un certain sens, donc voilà. Donc ça après je pense que c'est de toute façon c'est toujours un peu propre à chacun, mais c'est vrai que je ne me suis pas dit, je me sens vachement plus citoyenne de l'Union européenne en fait. Je me suis juste dit, j'appartiens l'Europe et je le sens, ça c'est sûr, mais pas que je me sens beaucoup plus rapprochée du fait d'être citoyenne. Non, je me suis juste dit, bon beh moi, j'appartiens pas aux Amériques, j'appartiens à l'Europe, ça c'est dans ma façon d'être, dans ma façon de penser.

L'extrait 8 tiré de l'entretien avec Alice est d'autant plus intéressant qu'il nous permet de nuancer le processus d'autoidentification que nous sommes en train d'analyser. Comme le souligne l'étudiante, elle reconnaît que ce processus est présent et qu'elle se sent Européenne. Cependant, cela ne signifie pas qu'il faudrait imaginer ce phénomène comme une conséquence automatique de l'expérience de mobilité. Ainsi, Alice, comme plusieurs autres étudiants, s'y réfère comme à un processus qui se fait de manière inconsciente et sur lequel elle ne s'interroge pas sur une base constante mais qui, quand elle y réfléchit, est bien là. Nous reviendrons sur cette considération lorsque nous allons dresser les observations générales sur nos résultats.

Pour finir, nous tenons à mettre en évidence que le facteur de l'hétérogénéité identifié par Diez Medrano (2010) comme pouvant amener à un processus d'autoidentification en tant qu'Européen se retrouve aussi dans le discours de certains étudiants non mobiles et ne doit donc pas être interprété comme une prérogative liée exclusivement à ceux qui auraient participé à un Erasmus, comme nous pouvons l'apprendre par l'entretien avec Julie, étudiante non Erasmus en Master EURO, qui par rapport à la signification qu'elle rattache à la notion de citoyenneté européenne affirme :

« Je trouve qu'elle a quand même une signification assez importante. Bon après c'est parce que aussi bon voilà comme tu dis on a fait les études pour ça, mais hormis ça, même avant que je commence les études, je sentais vraiment (...) qu'on est genre un peuple européen et on a cette citoyenneté et qu'en fait ça se fait ressentir par exemple lorsqu'on on passe les frontières de l'Union européenne et en fait je l'ai très fort ressenti quand j'ai été voir mon frère au Canada » (Julie, étudiante belge en Master EURO non Erasmus).

B. La mobilité Erasmus : quid d'une communauté européenne ?

1. L'émergence d'un sentiment d'appartenance à une communauté européenne

L'analyse des retranscriptions des entretiens menés avec les étudiants Erasmus a permis d'approfondir la question relative à l'établissement d'une communauté européenne pendant la période de mobilité. Cela nous a permis en particulier d'étudier si chez les interviewés ce phénomène était effectivement accompagné du sentiment de faire partie d'un « nous » européen, c'est-à-dire s'il était possible de détecter la présence d'un « *we-feeling* » en conséquence de la socialisation advenue pendant le séjour. En d'autres termes, dans ce volet de notre recherche qualitative, nous nous sommes focalisés sur l'argument transactionaliste avancé par Deutsch (1953 ; Deutsch et al., 1957) et largement exploré par Sigalas (2010a, 2006). Comme nous l'avons vu, l'étude de ce facteur occupe une place centrale dans notre travail, puisque, constituant la seconde dimension inhérente au processus d'identification avec l'Europe relevée par Mitchell (2015), cela nous permet de comprendre si un tel processus est bien en œuvre ou pas chez les étudiants ayant pris part au programme.

Parmi les étudiants Erasmus qui ont participé à notre recherche, 6 d'entre eux ont affirmé que pendant leur expérience de mobilité ils ont eu le ressenti de faire partie d'une communauté européenne.

Extrait 9 : une communauté européenne fondée sur un choix commun (Camille, Erasmus en Master EURO)

- *Maintenant je voulais te poser plutôt des questions par rapport à l'idée de « communauté européenne ». Donc j'ai vu dans le questionnaire que tu as indiqué que pendant ton expérience Erasmus, tu as senti de faire partie d'une communauté européenne, donc je voulais te demander s'il y avait des éléments en particulier qui ont facilité le développement de ce ressenti ?*

Je pense que c'est d'abord le fait de pouvoir... tu n'es jamais le seul étudiant Erasmus dans une université. Et ça, ça a quelque chose de magique, tu vois. Enfin, c'est quand même fou de se dire en fait j'ai pas du tout été la seule à faire ce choix-là, et voilà. Et ensuite je pense aussi que c'est le logement, le fait que j'étais avec d'autres Erasmus dans ma collocation, ça a beaucoup renforcé ce sentiment-là.

(...)

- *Et est-ce que le fait de te sentir faire partie d'une communauté européenne était quelque chose qui était nouveau pour toi ou tu l'avais ressenti dans quelques autres contextes aussi ?*

Non, je pense que c'était nouveau. Euh... En tout cas à ce point-là et de cette façon-là, oui, vraiment. En fait, ce qui est génial, c'est que tu découvres les gens du plus ou moins le même âge que toi qui veulent faire la même, enfin, qui ont fait le même choix, etc., et c'est ça, c'est vraiment ça qui renforce ce sentiment. Mais je pense pas l'avoir retrouvé ailleurs.

Dans l'extrait 9, Camille fait référence à l'idée d'une communauté européenne fondée sur le choix commun de ses membres et sur le fait que ces derniers sont tous des étudiants européens qui ont presque le même âge. Dans son ressenti, ces similitudes ainsi que le choix qui les a tous acheminés vers la même expérience dans une université étrangère, en République tchèque, parviennent à créer un lien et à engendrer un sentiment d'appartenance européen.

Ce sentiment réveillé par ce qu'on pourrait appeler une « communauté de choix » est décrit par Alice également. En effet, comme nous pouvons l'observer dans l'extrait 10 ci-dessous, l'interviewée souligne que le fait de se retrouver dans la même situation dans un endroit où l'on constitue des « étrangers » a poussé les étudiants Erasmus à se rapprocher. De plus, elle affirme que dans ce contexte, ils ont été amenés à reconnaître qu'en tant qu'Européens ils avaient beaucoup d'éléments en commun, comme, par exemple, des traits culturels.

Extrait 10 : la communauté européenne en dehors de l'UE : appartenir ensemble à l'Europe (Alice, Erasmus en Master ECO)

- *Et est-ce que pendant ton Erasmus, même si tu étais au Canada, tu as senti de faire partie d'une communauté européenne ?*

Oui un peu plus. Et à ce propos justement, c'est parce que bizarrement, j'ai été au Canada, mais j'ai pas du tout, j'ai pas été vraiment en contact rapproché avec les Canadiens parce que moi, j'étais uniquement avec des Erasmus qui venaient de France et un de République tchèque et certains d'Allemagne, donc c'était uniquement européen, parce qu'on reste quand même des étrangers. Ils sont contents qu'on soit là parce que c'est bien vu d'avoir des étudiants étrangers, etc., mais ça reste, on reste des étrangers, donc c'est ça qui est bien dans l'Europe. C'est que du coup, nous on sent, on a l'impression d'appartenir ensemble à l'Europe, donc c'est plus simple, on se comprend mieux. Enfin voilà, on était uniquement entre nous en fait. (...)

- *Et j'ai encore une dernière question par rapport aux autres personnes qui faisaient quelque part aussi partie de cette communauté européenne avec toi au Canada. Est-ce qu'il y a des facteurs en particulier qui faisaient que vous vous êtes plus liés ? Donc est-ce qu'il y avait des intérêts en commun par exemple ou bien une culture commune qui ressortait particulièrement ?*

Beh déjà le fait qu'on soit des étrangers, ça nous a rapprochés. Le fait qu'on vivait la même expérience, donc le fait qu'on soit venu de loin tout seul, ça nous a beaucoup lié en fait et c'est rigolo, je ne sais pas si c'était proprement le fait qu'on venait d'Union européenne, mais bon, on parlait tous la même langue. On habitait les uns près des autres, du coup, parce qu'on était des pays pas éloignés, donc il y a quand même cette culture, il y a quand même une culture un peu européenne et du coup, nous, on s'est rapproché aussi par cette culture européenne, donc ça je pense que c'est un facteur important. Parce que malgré le fait que les gens viennent d'Allemagne, de République tchèque ou quoi, ça reste quand même quelque chose de commun dans l'Europe, donc forcément, ça crée des liens, ça nous a rapprochés quoi, c'est sûr.

Ainsi, Alice met l'accent sur le fait que, même pendant un séjour Erasmus au Canada, et donc, plus généralement, en dehors de l'UE, il est possible de voir émerger une communauté européenne et, comme elle le dit, d'avoir « l'impression d'appartenir ensemble à l'Europe ».

Les passages d'entretiens que nous venons d'analyser mettent en lumière que le facteur de l'hétérogénéité que nous avons examiné dans la section précédente du présent mémoire revêtait un rôle important lorsqu'on aborde le sujet de l'appartenance à une communauté

également. Ceci peut être affirmé puisque les étudiants montrent qu'ils s'identifient à ce collectif européen sur la base des similitudes qu'ils remarquent entre eux et les autres membres de cette catégorie, comme théorisé par Diez Medrano (2010).

Nous tenons à préciser que, lors des entretiens que nous avons conduits, nous avons recueilli aussi des opinions divergentes par rapport à l'effet attribué aux mobilités Erasmus de faire émerger une communauté européenne. Ceci doit être considéré notamment en raison du fait que l'échantillon de population étudié dans le cadre de cette recherche n'est pas représentatif et que, nous le rappelons, notre étude n'a pas pour objectif de fournir des réponses universelles sur le sujet, mais plutôt d'essayer d'approfondir certaines des pistes qui ont été ouvertes par les études qui portent sur les effets de la mobilité sur les jeunes Européens.

Par exemple, lorsque nous avons demandé à Vincent si pendant son Erasmus au Luxembourg il a eu le ressenti d'appartenir à une communauté européenne, il nous a répondu : « Ben je dirais oui, mais ce n'est pas parce que je suis au Luxembourg que j'ai ça, je l'avais déjà avant d'être au Luxembourg ». Ainsi, l'étudiant souligne qu'il ressent d'appartenir à une communauté européenne, mais que cela n'est pas une conséquence de sa mobilité Erasmus.

De manière encore différente, Philippe nous a avoué qu'il ne croit pas en l'idée d'une communauté européenne et que son expérience de mobilité en République tchèque a renforcé encore plus son opinion. Comme il est possible de le lire dans l'extrait 11, la prise de conscience des disparités socio-économiques par la comparaison avec des ressortissants européens moins privilégiés que lui n'ont pu que le convaincre du fait que l'existence d'une telle communauté n'est qu'un « mythe ».

Extrait 11 : le « mythe » d'une communauté européenne face aux disparités (Philippe, Erasmus en Master EURO)

- *Maintenant je voulais te poser quelques questions à propos du fait de te sentir ou pas partie d'une communauté européenne pendant que tu étais en séjour Erasmus. J'ai vu dans le questionnaire que tu avais répondu non, donc je voulais peut-être te demander si tu pouvais développer un peu plus ?*

(...) Et beh pour moi non, parce que... enfin parfois j'avais... enfin je me souviens, il y a une discussion qui m'a frappé, c'était deux ou trois semaines avant que je rentre, je vais boire un verre avec un copain tchèque bien à gauche, on s'était rencontré vraiment par hasard et donc lui, il me faisait découvrir sa culture locale, moi je faisais découvrir ma culture et on discutait de bandes dessinées. Et puis à un moment, on commence à parler un peu plus personnel et on se demande ah tu as déjà fait des jobs étudiants ? Ah ouais, et moi je dis que je travaille au Delhaize et que je suis payé 14€ de l'heure, ce qui est énorme. Et lui me regarde et dit, ah moi j'ai aussi bossé dans un supermarché, je gagnais 6€ de l'heure. Et on s'est regardés, et c'est là que je me suis dit, waouh, je gagne plus du double de ce qu'il gagne, et on est censé se sentir pareil. Non, non, mais c'est la même communauté, vous faites partie de la même civilisation ! Beh ce genre d'arguments était complètement explosé parce que je me suis rendu compte qu'on ne vivait pas en fait la même vie. On n'en avait pas l'occasion en fait, parce que il a le même âge que moi, on a les mêmes intérêts, on est juste né du mauvais côté de la frontière, chacun. Enfin, je veux dire... Et donc pour moi, le mythe d'une communauté européenne, non, on a des valeurs communes, non, c'est du pipeau tout ça.

2. Appartenance à une communauté européenne ou création d'une bulle Erasmus ?

Lorsque nous avons interrogé les étudiants Erasmus sur leur éventuel sentiment d'avoir fait partie d'une communauté européenne pendant leur séjour, un élément a souvent émergé. Il s'agit de l'idée selon laquelle cette « communauté » ne s'est pas créée de façon naturelle, uniquement en raison des similitudes qui lieraient les Européens et qui les auraient fait rapprocher spontanément dans le contexte d'une université à l'étranger. Au contraire, la plupart d'entre eux a précisé que le programme favorise la rencontre d'autres jeunes Erasmus mais pas vraiment des étudiants locaux. À ce propos, plusieurs interviewés ont souligné que le fait de se retrouver à partager son expérience de mobilité avec d'autres Européens était inévitable en raison des activités qui étaient organisées dans les pays d'accueil. Cela est exprimé de manière très claire par Alice, étudiante qui a effectué son Erasmus au Canada et qui affirme :

« C'est vrai qu'on n'avait pas le choix d'être ensemble... (...) Quand on arrive au Canada, on a des soirées uniquement Erasmus, enfin des journées d'intégration Erasmus. Et en fait, il n'y a que des Erasmus, donc naturellement on est tout de suite regroupé ensemble. (...) Donc moi en fait c'est pas que j'ai choisi d'aller forcément vers les Erasmus, j'avais pas choisi d'aller vers des gens de l'Union européenne mais juste j'ai été mis avec eux » (Alice, étudiante belge Erasmus en Master ECO).

Comme il est possible de le voir, l'étudiante affirme que l'établissement de cette communauté européenne n'est pas le résultat d'un choix ou d'une prédisposition des étudiants européens à se réunir, mais plutôt une conséquence des événements organisés dans le cadre du programme qui rassemblent les jeunes Erasmus une fois dans l'université d'accueil. L'observation d'Alice évoque le sujet de la création d'une « bulle Erasmus » introduit par Cicchelli (2012). De plus, ces considérations remettent en question l'idée selon laquelle les mobilités qui ont lieu dans le cadre du programme Erasmus auraient le mérite d'engendrer la formation d'une véritable « communauté européenne » en tant que telle, ceci en raison du fait que le lien qui se crée entre les étudiants européens dans ce contexte semble plutôt être le fruit de la dynamique artificielle de sociabilité parallèle qui se développe au sein de cette bulle Erasmus. Par ailleurs, cela rejoint ce que Caroline Close (2011) relève à la fin de son enquête, à savoir que l'argument selon lequel le programme Erasmus permettrait de construire de véritables « réseaux européens » ne peut pas être confirmé.

Cette observation se trouve consolidée par le témoignage d'Antoine également, qui est repris dans l'extrait 12 ci-dessous.

- *Vous faites référence au fait que pendant votre Erasmus, vu que tous les étudiants que vous avez rencontrés ils venaient aussi dans le cadre de la mobilité facilitée grâce à ce programme, ça a permis de se rapprocher. Donc est-ce que selon vous cela était plutôt dû à des choses que vous aviez en commun ou bien à l'intérêt en commun de participer à un Erasmus, ou encore au fait de vous trouver tous dans cette situation et donc tous un peu dans le même bateau ?*

Je pense que c'est par... comme vous dites, c'est un peu par force des choses, le fait qu'on soit dans le même programme, qu'on soit un peu « contraint » dans le même programme, qu'on soit dans la même piscine à nous, naturellement, nous pousse à devoir nous rencontrer, à parler, etc., et à devoir communiquer avec des gens avec qui je n'imaginai jamais communiquer à la base. Et au final, quand on échange avec ces personnes-là, on se rend compte qu'on ne vit pas si loin que ça en fait et qu'on n'est pas si loin que ça. On partage un système démocratique, en tout cas par rapport aux autres nationalités que j'ai citées on partage tout ça. Je ne sais pas vraiment ce que je pourrais rajouter d'autres, je ne sais pas si je réponds à la question exactement. Mais voilà, je dirais que c'est surtout dans la mesure où on est commun au même programme, on n'a pas nécessairement un lien, on n'a pas nécessairement un... comment dire, un lien naturel, mais on est juste liés au même programme et que le fait de se trouver unifiés dans un même village, tous étudiants, de communiquer, d'avoir peut-être aussi des discussions en lien avec la bourse et ce genre de choses, nous lie. Alors bon moi c'est mon expérience encore une fois, mais voilà.

- *Super, et du coup je vais faire un lien avec la question du questionnaire où je demandais si vous aviez jamais senti de faire partie d'une communauté européenne où j'ai vu que vous aviez répondu oui. Est-ce que quand vous avez répondu oui vous pensiez toujours à cette dynamique qui s'était créée avec les autres étudiants Erasmus et que vous venez de décrire ou vous aviez répondu en ayant un autre truc en tête ?*

Alors là, je vais encore revenir sur l'exemple des étudiants kosovars. Je me suis d'autant plus senti du coup en appartenance avec une communauté, avec des gens qui partagent aussi une sécurité et des valeurs comme j'en parlais tantôt en contraste avec d'autres personnes (...). C'est par là que j'entends communauté, mais pas au sens formel quoi. C'est plutôt un sens du rassemblement.

Dans ce passage, Antoine met en évidence que pour lui le lien qui s'est instauré avec les autres étudiants Erasmus découlait surtout du fait de prendre part au même programme, ce dernier étant caractérisé justement par une claire volonté de stimuler la rencontre entre ses participants. Plus spécifiquement, il souligne que lorsqu'il fait référence à une « communauté européenne » il n'entend pas cela dans sa signification littérale, formelle, mais plutôt en termes de « sens du rassemblement ». Cette définition nous semble particulièrement parlante puisqu'elle parvient à évoquer l'idée de ce qui est réuni, mis ensemble, un peu comme les étudiants Erasmus en situation de mobilité.

De plus, à la fois dans le cas d'Alice et d'Antoine, il est intéressant de remarquer qu'ils témoignent de la création d'une bulle Erasmus qui incluait presque exclusivement de jeunes Européens même si les deux étudiants ont effectué une mobilité dans des pays tiers, à savoir respectivement au Canada et en Norvège.

C. Analyse des unités de comparaison : éléments de divergence

Dans la présente section de notre travail, nous allons approfondir l'analyse des effets d'une mobilité sur le sentiment d'appartenance des jeunes Européens à travers l'étude des unités de comparaison qui apportent des réponses significatives par rapport à notre hypothèse de travail. Pour ce faire, dans un premier temps, nous allons nous concentrer sur la comparaison des résultats recueillis auprès des étudiants Erasmus avec ceux qui ressortent des entretiens conduits avec les étudiants non mobiles. Ensuite, nous allons mettre en lumière les éléments que nous avons relevés à partir de l'observation des expériences et ressentis exprimés par les participantes qui ont vécu une mobilité en dehors du cadre du programme Erasmus.

1. Étudiants non mobiles versus étudiants Erasmus

L'étude à travers la méthode comparatiste des données recueillies lors des entretiens menés avec les étudiants non mobiles et les Erasmus nous a permis de mettre en exergue des éléments significatifs vis-à-vis de notre recherche.

1.1 La perception des disparités socio-économiques

Tout d'abord, l'analyse des réponses a montré que les étudiants non mobiles font plus fréquemment référence aux disparités socio-économiques existantes au sein de l'UE et font preuve d'une sensibilité plus développée envers ces questions. En revanche, seulement un des 7 étudiants Erasmus interviewés a abordé le sujet des inégalités qui peuvent s'observer entre les citoyens de l'Union européenne. Nous tenons à préciser que la grille de questions employée pendant les entretiens n'incluait pas d'interrogations qui portaient explicitement sur ce sujet. Par conséquent, toute réflexion en relation aux clivages socio-économiques existants a émergé de manière spontanée des interviewés.

Lorsque nous avons demandé aux étudiants concernés si le fait de ne pas avoir participé à un Erasmus a eu un impact négatif sur leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne, de manière générale, ils ont tous répondu que cela n'avait pas affecté négativement leur ressenti. Cependant, certains d'entre eux estiment qu'y participer aurait pu les faire sentir plus proches de l'UE, comme l'indique Mathieu, étudiant belge non mobile :

« C'est vrai que si j'avais fait un Erasmus, j'aurais pu me sentir un peu plus proche, parce que du coup j'aurais aussi rencontré d'autres Erasmus et je me serais senti plus proche, mais ça ne m'a pas fait sentir d'y appartenir moins qu'avant » (Mathieu, étudiant belge en Master ECO).

Les dynamiques qui viennent d’être expliquées émergent de manière saillante dans un passage de notre conversation avec Julie, étudiante belge en Master EURO, passage qui est illustré dans l’extrait 13 ci-dessous.

Extrait 13 : conscience des non mobiles de ne pas faire partie de l’ « élite » (Julie, étudiante non Erasmus en Master EURO)

- *Sur ça, j’en viens à te poser des questions par rapport à au fait d’avoir décidé de ne pas participer à un Erasmus. Tout d’abord je vois que tu dis que tu avais considéré la possibilité d’y participer, mais qu’une des raisons principales qui ont fait que tu ne partes pas, c’étaient des raisons économiques. Du coup, c’est effectivement un des obstacles, une des limites qui parfois empêchent d’avoir accès à des expériences comme l’Erasmus. Du coup je me demande comment tu t’es sentie par rapport à cela ? Est-ce que quelque part ça a pu mettre une sorte de distance entre toi et l’Union ou bien en réalité ça n’a pas vraiment eu d’impact ?*

Ça n’a pas vraiment eu d’impact sur mon sentiment d’appartenance, je me dis juste que bah voilà, comme dans toute dans tous les pays, il y a des personnes qui ont plus les moyens que d’autres pour participer à ce genre de programmes et que du coup effectivement... je sais qu’il y avait des bourses hein par exemple, bah du coup on connaît des personnes qui ont fait l’Erasmus et qui ont eu des bourses, mais je sais qu’elles ne sont pas spécialement suffisantes, et donc parce que ça ne couvre qu’une partie assez restreinte des mois là-bas donc du coup voilà, je m’étais dit, voilà je veux pas vouloir être trop focalisée sur mes problèmes d’argent pour vivre là-bas, je vais me concentrer d’abord sur la fin de mes études. Mais oui, c’est un peu cette constatation de dire beh oui, c’est un peu l’élite des personnes qui ont plus les moyens, qui peuvent plus voyager que d’autres, mais bon, c’est comme ça, ça l’a toujours été.

Comme il est possible de le voir, Julie aborde en particulier la thématique des disparités qui existent entre les citoyens mobiles et les non mobiles. Le fait qu’elle se réfère aux *free movers* comme à « l’élite des personnes qui ont plus les moyens » confirme l’argument qui a été soutenu dans de nombreuses études sur le sujet (Damay et Mercenier, 2018 ; Duez, 2015 ; Favell, 2008 ; Favell et Recchi, 2009 ; Kuhn, 2011) et nous montre qu’une partie des citoyens non mobiles est bien consciente de ce clivage. Malgré cela, l’étudiante souligne que cette situation ainsi que l’obstacle de nature économique à sa participation à un Erasmus n’ont pas affecté son sentiment d’appartenance à l’UE.

Le sujet de l’existence d’un archétype du citoyen européen mobile, d’un « *Homo Europeanus* » (Duez, 2015), a émergé également lors de notre entretien avec Paul, étudiant allemand issu du Master EURO qui a grandi en Belgique. Lorsqu’on lui a demandé si à son avis les avantages découlant de sa citoyenneté européenne avaient pour effet de le faire sentir davantage un citoyen de l’Union, il nous a répondu :

« À mon avis, la classe sociale joue un rôle important là-dedans, parce que c’est ce que montrent les études. C’est quand même une certaine partie de la population européenne, celle qui a de grands, de bons diplômes, celles qui enfin, celle qui est hautement formée, du coup bah celle qui est souvent issue d’un milieu plutôt favorisé qui, de par ce profil, est amenée à voyager, travailler à l’étranger, délocaliser des parties d’une entreprise et donc

profitera pour exercer le droit européen, alors qu'une personne qui est plutôt issue d'un milieu défavorisé, qui aura un diplôme juste technique, qui n'aura pas énormément d'argent pour voyager, et sera probablement plus attachée de fait à un territoire sans pouvoir bouger, sans pouvoir se déplacer, beh du coup forcément, moi pour l'instant, à mon niveau, je me situe plus dans la seconde catégorie de personnes et du coup ça me paraît être la raison pour laquelle j'ai pas forcément l'impression d'être un citoyen européen » (Paul, étudiant allemand qui a grandi en Belgique issu du Master EURO).

Ainsi, nous pouvons remarquer que, même si factuellement il a fait usage de la libre circulation, Paul ne se reconnaît pas comme un citoyen européen en raison du fait que pour l'instant il sent d'appartenir plutôt à la catégorie d'Européens moins favorisée.

La réflexion soulevée par Paul nous donne l'occasion de préciser que tous les étudiants non Erasmus issus du Master en Études européennes ont fait référence à la thématique des disparités socio-économiques au sein de l'UE, tandis que juste un des étudiants non mobiles en Sciences économiques a abordé le sujet, et ce sans le rapporter à son expérience personnelle. En raison du petit nombre de cas qui ont été étudiés dans le cadre de notre recherche, nos résultats ne nous permettent pas de déterminer avec certitude si cela pourrait être dû à la formation académique des interviewés. Toutefois, le fait qu'un seul des étudiants Erasmus l'ait mentionné et que dans le discours des autres 6 ce sujet ne soit jamais abordé nous semble particulièrement significatif et pourrait constituer un sujet intéressant à approfondir dans d'ultérieures recherches.

Pour finir, le tableau 2 fournit un aperçu des entretiens où les interviewés ont soulevé le sujet des disparités socio-économiques existantes au sein de l'UE.

	EURO NON Erasmus			EURO Erasmus			ECO NON		ECO Erasmus			
	Julie	Paul	Louise (FR, mobile)	Camille	Philippe	Chiara (IT, mobile)	Mathieu	Sarah	Vincent	Alice	Antoine	Agnès
Mentionne le clivage socio- économique en UE?	✓	✓	✓	NON	✓	NON	NON	✓	NON	NON	NON	NON

Tableau 2 : aperçu des réponses recueillies qui soulèvent le sujet des disparités socio-économiques existantes au sein de l'UE

1.2 L'existence d'une communauté européenne en dehors d'un contexte de mobilité

Un autre élément intéressant à considérer lorsque nous comparons les données recueillies auprès des étudiants mobiles et non mobiles est celui du sentiment d'appartenir à une communauté européenne ou d'y avoir fait partie dans le passé. De manière générale,

comme nous l'avons détaillé dans la section précédente (voir titre A, section 2.1), tous les étudiants mobiles sauf un ont déclaré d'avoir eu le ressenti d'en faire partie. Cependant, lorsque nous regardons de plus près aux réponses des jeunes Européens non mobiles, nous nous rendons compte qu'aucun des interviewés en Sciences économiques qui n'a pas participé à un Erasmus ne s'est jamais senti partie d'une communauté européenne, tandis que parmi les étudiants non mobiles en Études européennes nous pouvons identifier la présence de ce ressenti. Le tableau 3 offre une vue synthétique des réponses que nous avons enregistrées sur ce sujet auprès des étudiants qui ont participé à notre étude.

	EURO NON Erasmus			EURO Erasmus			ECO NON		ECO Erasmus			
	Julie	Paul	Louise (FR, mobile)	Camille	Philippe	Chiara (IT, mobile)	Mathieu	Sarah	Vincent	Alice	Antoine	Agnès
S'est jamais senti partie d'une communauté EU?	✓	NON	✓	✓	NON	✓	NON	NON	✓	✓	✓	✓

Tableau 3 : aperçu des réponses recueillies sur le ressenti d'avoir fait partie d'une communauté européenne

Lors de notre comparaison, nous nous focalisons en particulier sur le facteur du Master dont ils sont issus en raison des réponses que nous avons recueillies. En effet, les interviewés non mobiles qui ont affirmé qu'ils se sont déjà sentis partie d'une communauté européenne ont eux-mêmes expliqué cela en faisant référence à leur expérience académique, plus spécifiquement au Master en Études européennes à l'UCLouvain. Par exemple, Julie affirme :

« le 'nous' européen, je l'ai plus ressenti, encore une fois, dans le cadre des études. (...) Mais voilà les personnes avec qui on est, que ce soit en cours ou quand on fait des meetings ou ce genre de choses et bon du coup on a beaucoup plus ce sentiment effectivement d'appartenir à un 'nous' européen plutôt que vraiment juste ciblés entre les Belges etc. En même temps, on croise beaucoup plus d'autres personnes, par exemple dans le master [EURO], bah toi et d'autres vous êtes Italiennes. Mais voilà, il y a des Espagnols, y a les Français et donc du coup on sent qu'il y a beaucoup plus de nationalités et qu'on a interagi tous ensemble » (Julie, étudiante belge non mobile en Master EURO).

En ce qui concerne le renforcement du sentiment d'appartenance européen, Louise, étudiante française en mobilité en Belgique depuis deux ans en raison de son Master en Études européennes, affirme que son ressenti d'appartenir à une communauté européenne s'est développé en particulier dans le contexte de ce Master, comme elle nous l'explique dans l'extrait 14 présenté ci-dessous.

- *J'ai vu que dans le questionnaire, à la question sur le fait de ressentir ou pas de faire partie d'une communauté européenne, tu répondais oui. Donc je voulais juste te demander si tu pouvais développer un peu dans quel cadre, ce qui a facilité ça etc. ?*

(...) Je l'ai vraiment senti dans le programme du master qu'on est en train de faire parce que quand je suis arrivée à la rentrée l'année passée, on s'est tous regardés un peu dans le blanc des yeux des nouveaux étudiants et on a entendu plein d'accents différents, on était là, mais attendez qu'est-ce qu'on fait tous ici ? C'est trop bizarre, pourquoi y a autant de gens qui viennent de partout ? En vrai, on va pas se mentir, c'est assez Europe de l'Ouest, mais ça n'empêche que j'avais jamais été en cours avec autant d'Italiens, que j'avais jamais vu autant de gens avec des doubles nationalités, que j'avais jamais vu autant de gens qui parlaient autant de langues et qu'on était tous tellement différents, mais que franchement ça a coulé très normalement et qu'à aucun moment, nos différences, elles ont été genre vraiment vues comme des points faibles, ça a toujours été qu'un atout. Et du coup je me suis vraiment sentie comme un membre d'une communauté européenne parce que j'avais des Français à côté de moi et j'étais là genre ouais on a la même nationalité, mais à côté j'avais des Italiens et parfois j'étais plus proche des Italiens que des Français et j'étais là bon bah du coup, ça veut dire qu'en vrai y a quelque chose qui existe, il y a un truc au-dessus quoi, parce que c'est pas juste ce qu'il est écrit sur ton papier qui fait que tu es plus proches ou plus similaire à quelqu'un d'autre. Du coup, vraiment sentiment d'appartenance à la communauté européenne beaucoup plus l'année dernière qu'avant, parce que j'ai été mis dans une position où c'était possible de le ressentir plus.

Ce passage est particulièrement intéressant puisque l'interviewée mentionne plusieurs facteurs qui ont fait qu'elle sente de faire partie d'un « nous » européen : elle souligne que tous les étudiants étaient originaires de pays différents et que certains avaient des doubles nationalités. De plus, elle met en évidence que tous parlaient plusieurs langues et que, malgré les différences, il a été possible de créer spontanément un lien qui ne dépendait aucunement des formalités et des origines de chacun, mais qui s'est forgé sur la base d'un « quelque chose qui existe, [d'] un truc au-dessus ».

Ainsi, nous pouvons déduire que dans un environnement fortement multiculturel et multilingue il est possible de voir émerger un sentiment d'appartenance à une communauté européenne de manière naturelle et en dehors du cadre du programme Erasmus. Toutefois, nous tenons à préciser que ce ressenti a été relevé par des étudiants qui, en plus d'avoir été « mis dans une position où c'était possible de le ressentir », comme le dit Louise, sont aussi intéressés et sensibilisés aux enjeux européens et aux questions identitaires sur une base constante dans leurs études. Par conséquent, bien que les résultats de notre recherche aient effleuré la thématique de la possibilité de voir émerger un sentiment d'appartenance européen en dehors du cadre des mobilités Erasmus, nous estimons que ce volet de la question devrait être davantage exploré avant de pouvoir se prononcer avec certitude là-dessus.

2. Étudiants mobiles en dehors du programme : genèse d'un « nous » européen ?

L'analyse des entretiens conduits avec les deux étudiantes qui sont en mobilité en Belgique pour leurs études depuis deux ans, donc en dehors du programme Erasmus, nous a permis d'approfondir ultérieurement la question du développement du sentiment d'appartenance européen dans le contexte d'une mobilité transnationale. Dans la présente section de notre mémoire, nous allons prendre en considération majoritairement les réponses obtenues de deux étudiantes en Master en Études européennes : Louise, ressortissante française, et Chiara, ressortissante italienne, cette dernière ayant effectué aussi un Erasmus à Paris pendant la deuxième année de son Master mais qui, comme il est possible de le lire tout le long de la retranscription de son entretien, fait référence surtout aux effets de sa « première mobilité », c'est-à-dire celle vers la Belgique.

2.1 Vivre et reconnaître la simplicité d'être mobile dans l'UE

Le premier élément qui ressort de manière fréquente dans le discours des deux étudiantes mobiles interviewées est la prise de conscience des avantages accordés par leur statut de citoyennes européennes grâce à l'expérience personnelle qu'elles ont fait de ces derniers. En particulier, elles mettent l'accent sur la facilité avec laquelle elles ont pu quitter respectivement la France et l'Italie pour s'installer dans un autre État membre européen, en l'occurrence, en Belgique. Il est possible d'observer un exemple de cela dans l'extrait 15, qui illustre une des réponses de Louise par rapport aux droits dont elle a pu bénéficier en tant que citoyenne européenne.

Extrait 15 : l'expérience personnelle des droits en situation de mobilité (Louise, étudiante française en Master EURO)

Bah du coup tu vois dans les choses que j'ai eu grâce à la citoyenneté européenne, ça ne serait pas des choses matérielles tu vois ? Genre j'ai pas eu des aides, j'ai pas réussi à partir à un programme Erasmus mais en tout cas ça n'a pas empêché que j'ai énormément voyagé de manière extrêmement simple, même quand j'étais mineure parce que j'ai eu la chance de pouvoir voyager quand j'étais mineur, en Europe, certes, mais même aussi à l'étranger. En fait, c'était tellement simple d'avoir un visa (...). Et puis même aussi de grandes facilités à partir vivre à l'étranger. Enfin là, je vis en Belgique depuis 2 ans. Le fait d'être européenne, c'est un avantage de fou, quoi. Il y a pas de problème, j'ai eu aucun souci à trouver un logement, j'ai pas eu de soucis à créer des contrats en Belgique aussi pour les factures d'électricité et d'énergie, pour trouver un travail, c'est quand même parce que j'étais étudiante en Belgique, pour m'inscrire à l'université, ça a été d'une facilité astronomique.

Dans ce passage, Louise exprime l'impact que la mobilité vers la Belgique a eu sur le fait d'augmenter le facteur de « *salience* » qu'elle rattache à l'Union européenne. Cependant, au cours de son entretien, l'étudiante avoue que, même si sa mobilité et son parcours

académique lui ont mieux fait prendre conscience des avantages dont elle peut bénéficier (extrait 15) et lui ont fait ressentir d'appartenir à une communauté européenne (voir extrait 14), le fait d'avoir déménagé vers la Belgique a rendu ce processus un peu plus inconscient, comme si sa mobilité était passée presque inaperçue. À propos de cela, elle affirme :

« [à cause de] la facilité d'être dans un pays qui a comme une des langues officielles exactement la même que la mienne, en fait, j'ai pas vraiment non plus senti d'extrême rupture, à part quelques mots de vocabulaire par-ci, par-là. Le fait qu'il y ait une continuité linguistique à l'endroit où je suis allée de là d'où je viens je pense que ça a empêché le fait de me sentir vraiment, sincèrement citoyenne européenne parce que j'avais juste l'impression de bouger un peu plus dans le Nord en vrai par certains moments » (Louise, étudiante française en Master EURO).

De l'autre côté, en plus de confirmer que dans son cas il y a eu une augmentation en termes de valeur et signification rattachées à l'UE également, Chiara rajoute que dans son expérience ce phénomène a été accompagné et renforcé par ses études. En effet, elle souligne que le fait de suivre un cursus académique focalisé sur les enjeux européens lui a permis de découvrir à la fois concrètement et théoriquement les avantages découlant de la citoyenneté européenne. Cette dynamique est expliquée exhaustivement dans l'extrait 16 présenté ci-après.

Extrait 16 : l'impact de la mobilité combinée à des études concernant l'UE (Chiara, étudiante italienne en Master EURO)

- *Quand tu réfléchis au fait d'être citoyenne de l'Union, est-ce que tu savais être citoyenne de l'Union depuis longtemps, ou bien c'est quelque chose que tu as appris formellement avec tes études par exemple ou dans un autre contexte ?*

Alors je crois que c'est quelque chose que j'ai appris surtout quand je suis sortie de mon pays. Déjà un peu quand j'ai voyagé, mais surtout quand j'ai déménagé en Belgique. Euh donc, pour moi c'était un peu comme aller en Erasmus, je sais pas comment l'expliquer, mais quand j'ai commencé à vivre dans un autre pays, j'ai ressenti beaucoup plus ce sentiment aussi parce que, en Belgique, je crois qu'on le ressent beaucoup plus par rapport, par exemple en Italie où je trouve que j'avais moins ce sentiment d'appartenance à l'Europe, à la citoyenneté européenne. Et donc j'ai vu une différence en différentes phases : ça a augmenté quand je suis sortie de mon pays, parce que jusque-là je le sentais, mais je ne l'avais jamais vraiment... je ne sais pas trop comment le dire en français.

- *Tu n'en avais jamais vraiment fait l'expérience, tu ne l'avais pas encore vécu personnellement ?*

Oui, exactement, exactement. C'était plutôt quelque chose qui existait, mais dont je n'avais jamais fait vraiment l'expérience, c'est ça.

- *Super, donc c'est vraiment la mobilité en soi, pas forcément due à l'Erasmus, mais le fait vraiment de partir et déménager vers un autre État membre de l'Union européenne, donc cette mobilité transnationale a permis un peu, a animé ce sentiment ?*

Ouais et aussi je crois en parallèle au fait que mes études sont focalisées sur ça, et peut-être que si j'étudiais autre chose, ce sentiment, ça serait différent. Je crois que une bonne partie, c'est dû aussi au fait de mes études, je mettrais les deux en parallèle : le fait de déménager, d'aller dans un autre pays, mais aussi, c'était beaucoup le fait que mes études sont focalisées sur ça et du coup le fait d'apprendre comment ça marche l'Union européenne, tous les avantages que ça donne aux citoyens, ça m'a permis de le ressentir encore plus, alors qu'avant je ne connaissais pas trop, j'avais pas ce sentiment à 100%.

Comme nous pouvons l'observer, pour Chiara, le fait de prendre conscience des droits accordés par la citoyenneté européenne par biais de son expérience de mobilité en Belgique ainsi que par ses études a renforcé son sentiment d'appartenance européen.

2.2 L'impact du facteur de « *up-rooting* » sur le sentiment d'appartenance européen

Un deuxième facteur que nous avons relevé comme ayant eu un impact sur le sentiment d'appartenance européen des étudiantes mobiles est celui de « *up-rooting* » tel qu'il a été décrit par Diez Medrano (2010). Comme nous l'avons vu, cela consiste en la mesure dans laquelle un citoyen a perdu le contact avec son identité nationale ou bien le degré auquel il se sent capable d'intégrer la diversité propre à l'Europe. Parmi les étudiants que nous avons interviewés, seulement Louise et Chiara manifestent des éléments qui peuvent être reconduits au facteur de « *up-rooting* », respectivement dans le premier et le deuxième cas de figure qui sont mentionnés dans sa définition.

En ce qui concerne l'expérience de Louise, l'étudiante affirme qu'elle commence à se sentir éloignée de son pays d'origine, la France, notamment en raison de l'actualité qui voit l'Hexagone au centre du débat soulevé par les problématiques liées aux violences policières, aux discriminations et au recours à la force jugé excessif. Par rapport à cette situation, l'interviewée affirme :

« En fait, être Européenne et me sentir Européenne, c'est comme je t'ai dit, c'est vraiment hyper acquis. Genre je me pose pas la question de si je le suis ou pas, mais je suis contente de l'être et je me rappelle que je le suis quand l'Europe fait office de garde-fou pour mon pays ou même pour d'autres pays » (Louise, étudiante française en Master EURO).

Dans ce passage, il est possible de remarquer que l'étudiante souligne que, même si elle ne s'interroge pas constamment sur son sentiment d'appartenance à l'Union européenne, il y a des moments spécifiques où elle ressent d'être Européenne, en particulier dans toutes les situations où elle sait que l'UE peut agir en sa qualité de « garde-fou », et ce y compris envers son propre pays. Dans ce contexte, il est particulièrement intéressant de prendre en considération la réponse que Louise nous a donnée lorsque nous sommes revenus sur sa réponse à la question Moreno modifiée (« Est-ce que tu te sens uniquement Française, d'abord Française et ensuite Européenne, d'abord Européenne et ensuite Française ou uniquement Européenne ?) dans le questionnaire en ligne, où elle avait indiqué : « [je me sens] Française ET Européenne ». La réponse qu'elle nous a donnée lors de l'entretien est détaillée dans l'extrait 17 ci-dessous.

(...) J'ai répondu ça parce que pour moi c'est pas des notions qui sont opposées en fait, elles peuvent très bien coexister exactement au même niveau l'une avec l'autre. Et évidemment que maintenant quand tu vas réécouter le truc, tu vas dire, mais attends, elle dit tout le temps qu'elle est Française et quand elle dit qu'elle est Européenne, c'est quand elle part, quand elle machin, lors de certains événements. Mais pour autant, en vrai, je leur donne autant d'importance à l'une et l'autre et je suis persuadée que c'est pas parce que tu ne te rappelles pas que tu es Européenne tous les 4 matins, qu'en fait, ça va changer le fait que c'est au même niveau que ta propre citoyenneté nationale. Après pour le coup aussi cette réponse sur la ligne du temps c'est aussi parce que, en ce moment, je trouve personnellement que mon pays part un peu en sucette et que je me retrouve plus du tout connectée avec ce qu'il se passe, notamment peut-être parce que je suis partie, et même si je suis très fière de ce que mon peuple fait en allant dans la rue et tout, en même temps, je peux pas me voiler la face en me disant qu'il n'y a pas de fracture qui est beaucoup plus profonde que ce qu'on montre à la télé. Et le fait donc du coup de dire que je suis Française ET Européenne, ça me permet aussi de me reconnecter à ma propre nationalité ou vraiment je me sens complètement perdue avec ce qui est en train de se passer.

Ainsi, nous pouvons observer que pour Louise le fait de ne plus se sentir « connectée » avec les événements qui ont lieu en France pousse à mettre son identité française et européenne sur le même niveau. De plus, elle souligne que son sentiment d'appartenance européen en ce moment de sa vie a aussi le rôle de la « reconnecter à [sa] propre nationalité », ce qui confirmerait l'argument de Diez Medrano (2010), qui soutient que la mesure dans laquelle un individu a perdu le contact avec son identité nationale, comme il semble être en partie applicable pour Louise, est susceptible d'influencer son processus d'identification avec l'Europe, qui dans ce cas en ressort renforcé et assume un rôle central de facteur liant.

L'analyse approfondie de l'entretien conduit avec Chiara met en lumière que l'étudiante montre d'avoir parfaitement intégré son sentiment d'appartenance européen et manifeste que la catégorie d'identification de l' « Europe » non seulement lui convient, mais lui correspond encore plus que son identité nationale italienne, comme l'illustre l'extrait 18.

Je fais un pas en arrière (sur) les raisons qui m'ont fait partir pour aller en Belgique, donc la première mobilité, alors peut-être c'est intéressant, ça c'était vraiment le fait de sortir de ma confort zone et aller voir ce qu'il y avait ailleurs parce que, c'est une chose dont je parlais avec mes parents, bah pour eux déjà sortir de leur ville et aller dans toute l'Italie quand ils étaient jeunes c'était waouh. Donc tu peux bouger, mais ça c'était donc *leur* espace. Pour moi, de base avec tous les inputs qu'on a avec la globalisation et toutes ces choses, mon pays, ce n'était qu'une petite partie, donc je voulais voir ce qu'il y avait ailleurs. Du coup *mon* espace, que pour mes parents c'était leur pays, leur nationalité, pour moi c'est la citoyenneté européenne. Et c'est pour ça aussi que j'ai répondu à la question du questionnaire que je me sens d'abord Européenne et après Italienne, parce que je sens un « amour » pour mon pays, mais mon espace, c'est l'Europe, parce que je trouve pas trop de différence avec les autres pays dans la façon de penser et après il y a toujours des traditions différentes, et c'est ça aussi la partie intéressante, mais je voulais élargir un peu mes connaissances parce que c'était trop petit où j'étais avant et surtout, il n'y avait pas toutes les possibilités que je pouvais trouver dans un autre pays, c'est pour ça aussi, pour chercher des opportunités de travail.

Ceci est d'autant plus clair qu'elle qualifie l'Europe de « son espace » dans une comparaison où elle confronte son expérience avec celle de ses parents à son âge. De plus, comme le théorisait Diez Medrano (2010), l'interviewée semble avoir acquis les ressources nécessaires afin de s'intégrer confortablement au milieu de l'environnement proprement hétérogène de l'UE : elle parle quatre langues et a vécu plusieurs expériences de mobilité à l'étranger, deux variables qui, selon Fligstein (2008), contribuent fortement à faire en sorte qu'un individu s'identifie comme Européen. Dans le cas de Chiara, ce processus d'identification à l'UE semble être pleinement en œuvre, au point où non seulement elle se dit « d'abord Européenne et ensuite Italienne », mais en plus elle espère que sa « partie européenne (...) puisse grandir toujours plus », comme elle le dit dans le passage présenté ci-dessous où elle nous répond à la question Moreno classique (« Dans un avenir proche, est-ce que tu te vois uniquement Italienne, d'abord Italienne et ensuite Européenne, d'abord Européenne et ensuite Italienne ou uniquement Européenne ? ») :

« Je crois que la partie européenne, ça augmenterait toujours plus, ça serait toujours la prédominante, hem... Mais je crois que je garderai toujours un lien avec mon pays, parce que je trouve que c'est naturel aussi. Donc je crois que la partie européenne... j'espère faire expérience dans l'Europe, donc que ça puisse grandir toujours plus. Mais j'aurais toujours je crois un lien, donc je me sentirai toujours un peu Italienne donc de ma nationalité. (...) C'est aussi où je suis née, un peu le contact avec la famille, c'est un peu ça. Donc c'est pour ça que ce n'est pas en contraste avec l'idée d'un sentiment européen parce que c'est vraiment un lien un peu intime avec mes origines, donc ce n'est pas en contraste avec le reste et le reste j'espère que ça va grandir dans le futur » (Chiara, étudiante italienne en Master EURO).

D. L'impact de la mobilité Erasmus sur le sentiment d'appartenance européen : observations générales et résultats

Dans le cadre de notre analyse qualitative, nous nous sommes focalisés sur l'impact d'une expérience de mobilité sur le développement du sentiment d'appartenance de l'étudiant mobile afin de comprendre si nos résultats permettent de confirmer ou infirmer notre hypothèse de travail. Cette dernière, nous le rappelons, consistait en assumer que la participation au programme Erasmus engendre le renforcement du sentiment d'appartenance à l'UE du jeune Européen qui y prend part. Pour ce faire, nous avons d'abord étudié les deux dimensions qui caractérisent le processus d'identification avec l'UE dans le contexte d'un séjour Erasmus, c'est-à-dire sa dimension subjective d'autoidentification et celle collective de l'émergence d'un « *we-feeling* » européen. Ensuite, nous avons approfondi notre étude en confrontant l'expérience des étudiants Erasmus avec celle des étudiants non mobiles et avec celle de deux étudiantes qui ont effectué une mobilité en dehors du cadre du programme européen.

L'analyse du processus d'autoidentification manifesté par les étudiants Erasmus que nous avons interviewés nous permet de formuler deux observations principales. Premièrement, nous pouvons affirmer que leur expérience de mobilité les a tous rendus davantage conscients des bénéfices qui découlent de la citoyenneté de l'Union. Deuxièmement, le contexte de rencontre qui caractérise le séjour Erasmus a généralement amené les étudiants à s'apercevoir d'une certaine homogénéité qui unit les Européens. Cette réflexion est née à la fois sur la base du constat d'une ressemblance européenne vis-à-vis de l'« autre » non européen et en raison de la découverte qu'il existe plus de similitudes que de différences entre Européens.

Cependant, lorsque nous nous sommes apprêtés à tirer des conclusions à partir des données recueillies sur ces sujets, il a été clair que notre recherche présente certaines limites, puisque le petit nombre de cas et la variété des profils étudiés rendent complexe toute généralisation à propos de l'ensemble de notre échantillon. Ce qu'il a été possible de déterminer est que la participation au programme *peut* engendrer une augmentation de la valeur et signification que le jeune rattache à l'UE (facteur de « *salience* »), et ce grâce à l'expérience directe des avantages qui en découlent et à la prise de conscience que cela ne se vérifie pas partout et pour tous dans le monde : c'est ce qui est advenu dans la majorité de nos cas, comme il est possible de le voir dans le tableau 4 ci-après. Toutefois, l'enclenchement du processus

d'autoidentification qui, selon la théorisation de Diez Medrano (2010) et de Cram (2012), devrait s'ensuivre n'a pas été enregistré chez tous les étudiants.

De plus, l'étude des réponses collectées concernant le facteur d'hétérogénéité nous permet de comprendre que, si les étudiants se sont sentis plus Européens en contexte de mobilité par distinction par rapport aux ressortissants des pays tiers ou par similitude avec les autres Européens, cela ne semble pas avoir engendré un processus d'autoidentification assez fort pour que l'étudiant Erasmus se sente véritablement « Européen » une fois le séjour terminé. Ceci ressort de manière particulièrement évidente lorsque nous associons les réflexions recueillies par rapport au facteur d'hétérogénéité avec les ressentis concernant les aspects identitaires exprimés par les étudiants Erasmus, notamment en réponse à la question Moreno ainsi qu'à celle portant sur la notion de « *structural position* » introduite par Diez Medrano (2010). Dans ces dernières, tous les étudiants Erasmus interviewés ont au moins mentionné leur identité européenne, mais dans presque tous les cas l'identité nationale a été définie comme étant celle primaire. De plus, même si tous les interviewés mobiles ont fait référence à leur identité européenne lorsqu'ils ont répondu à nos questions sur les catégories d'identification pertinentes dans leur cas, certains d'entre eux ont souligné que cette identité est souvent présente de manière inconsciente et qu'ils n'y réfléchissent pas sur une base quotidienne, comme nous l'avons vu dans l'extrait 8 également. De plus, nous tenons à préciser que le contexte même de notre entretien, où les questions se focalisaient sur ces enjeux et éveillaient le souvenir d'expériences transnationales, a pu faire en sorte que les étudiants tendent à mentionner davantage leur identité européenne par rapport à ce qu'ils auraient fait dans un autre contexte. Il doit aussi être noté que deux étudiants Erasmus ont souligné que, dans leurs cas, le fait de se sentir « Européen » doit être entendu dans le sens purement culturel de leur lien avec le continent européen, mais pas en termes de sentiment d'appartenance à l'UE.

Le tableau 4 présenté ci-dessous reprend de manière synthétique les réponses qui ont été recueillies pendant les entretiens sur les sujets que nous avons analysés pour approfondir la thématique du processus d'autoidentification en œuvre chez les étudiants Erasmus.

	EURO Erasmus			ECO Erasmus			
	Camille	Philippe	Chiara (IT, mobile)	Vincent	Alice	Antoine	Agnès
Pays d'accueil	REP tch	REP tch	France (BE)	LUX	Canada	Norvège	Afrique du Sud
Saliency de l'UE	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
Hétérogénéité	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Se sent plus Européen / plus proche de l'UE?	✓	NON	✓	NON	✓	✓	✓
Remarques		Disparités socio-éco		UE = intérêt pragmatique			
Sentiment inconscient	✓	/		/	✓		✓
Question Moreno	BE > EU	BE > EU	EU > IT	BE > EU	EU > BE	BE > EU	Comm. Germanophone > BE = EU
Remarques		EU = continent européen ≠ UE		EU = continent européen ≠ UE			

Tableau 4 : aperçu des réponses recueillies sur les variables concernant le processus d'autoidentification européenne

En ce qui concerne l'étude de la deuxième dimension du processus d'identification avec l'Europe relative au développement du ressenti de faire partie d'une communauté européenne, il est possible de mettre en lumière les observations suivantes. Tout d'abord, comme nous l'avons mentionné, tous les étudiants Erasmus sauf un ont déclaré d'avoir senti d'appartenir à une communauté européenne. Toutefois, plus qu'une véritable « communauté européenne » qui se formerait naturellement sur la base du partage d'une culture commune ou d'une prétendue affinité inter-européenne, les données recueillies auprès de notre échantillon laissent entendre que cette « communauté » naîtrait plutôt en raison de la nature du programme, qui semble être responsable du rassemblement systématique de ses participants. En d'autres mots, les résultats de notre recherche indiquent que le « *we-feeling* » européen émerge dans un deuxième temps, dans un contexte où la « bulle Erasmus » a déjà été créée.

Nous pouvons donc confirmer que les résultats relevés par biais de notre analyse soutiennent l'argument de Cicchelli (2012) à propos d'un lien entre étudiants Erasmus qui se forgerait dans le contexte d'une sorte de société parallèle, cette « bulle », où les jeunes Européens sont amenés à partager leur expérience de mobilité entre eux, pour la plupart à l'écart des étudiants du pays d'accueil. Ceci, en plus de confirmer ultérieurement les conclusions auxquelles est parvenu Sigalas (2010a) ainsi que Close (2011), expliquerait aussi le phénomène

de rencontre d'étudiants quasi exclusivement européens décrit par les interviewés qui ont effectué une mobilité Erasmus dans un pays tiers. Au vu de ces observations, il est intéressant de songer à nouveau à une expression particulièrement révélatrice d'un des étudiants interviewés qui, au lieu de se référer à son vécu pendant son séjour Erasmus en employant les termes d'appartenance à une communauté européenne, a défini son ressenti comme un « sens du rassemblement », comme nous pouvons le lire dans l'extrait 12 examiné plus haut.

Ainsi, nous sommes en mesure d'affirmer que le raisonnement selon lequel une mobilité Erasmus engendrerait l'émergence d'une communauté européenne capable d'influencer positivement le processus d'identification à l'UE des jeunes qui y participent reste douteux. Nos résultats nous permettent de confirmer que pendant les séjours Erasmus les étudiants européens font l'expérience d'un environnement caractérisé par la rencontre, la découverte et le partage culturels qui, dans l'immédiat, leur fait généralement prendre conscience de leur appartenance à un « nous » européen. Cependant, comme il en est pour les observations mises en évidence à propos du processus d'autoidentification européenne, cela ne semble pas produire des effets particulièrement permanents du point de vue identitaire, et ce même si, à distance de moins qu'un an de leur mobilité, ils sont restés en contact avec les étudiants rencontrés. Le tableau 5 donne un aperçu des réponses recueillies auprès des interviewés en termes d'existence d'une communauté européenne et intègre à nouveau les réponses aux questions relatives aux aspects identitaires afin d'en permettre la confrontation.

	<i>EURO Erasmus</i>			<i>ECO Erasmus</i>			
	Camille	Philippe	Chiara (IT, mobile)	Vincent	Alice	Antoine	Agnès
Pays d'accueil	REP tch	REP tch	France (BE)	LUX	Canada	Norvège	Afrique du Sud
Communauté EU	✓	X	✓	✓	✓	✓	✓
<i>Remarques</i>	Bulle Erasmus	/	✓	Déjà avant son Erasmus	Bulle Erasmus	Bulle Erasmus	Bulle Erasmus
Garde le contact?	✓	✓	✓	/	✓	✓	✓
Se sent plus Européen / plus proche de l'UE?	✓	NON	✓	NON	✓	✓	✓
<i>Remarques</i>		<i>Disparités socio-éco</i>		<i>UE = intérêt pragmatique</i>			
Question Moreno	BE > EU	BE > EU	EU > IT	BE > EU	EU > BE	BE > EU	Comm. Germanophone > BE = EU
<i>Remarques</i>		<i>EU = continent européen ? UE</i>		<i>EU = continent européen ? UE</i>			

Tableau 5 : aperçu des réponses recueillies sur les éléments concernant l'idée d'une communauté européenne

Le troisième volet de notre analyse qualitative, basé sur l'étude approfondie de notre échantillon selon la méthode comparatiste, nous a permis de dégager les observations suivantes.

Tout d'abord, la comparaison entre les étudiants Erasmus et ceux non mobiles a révélé que les étudiants non mobiles semblent être davantage sensibilisés *envers* ainsi que plus conscients *du* clivage socio-économique existant au sein de l'UE par rapport aux jeunes *free movers*. Toutefois, cet aspect ne semble généralement pas avoir provoqué un éloignement plus important par rapport à l'Union européenne ni un sentiment d'appartenance nettement inférieur par rapport à celui exprimé par les étudiants Erasmus. Deuxièmement, les entretiens conduits auprès des étudiants n'ayant pas participé à un Erasmus ont montré que les jeunes en Sciences économiques n'ont jamais ressenti de faire partie d'une communauté européenne, tandis que les jeunes non Erasmus issus du Master en Études européennes mentionnent ce dernier comme étant un contexte où ils ont développé un sentiment d'appartenance à une communauté européenne qui s'est créée de manière spontanée. Les données recueillies au sujet pendant les entretiens semblent indiquer que des variables comme le degré de connaissance de l'UE, l'intérêt envers les questions européennes, la fréquentation d'un environnement hautement multiculturel ainsi que le multilinguisme peuvent contribuer à l'émergence d'un « *we-feeling* » européen authentique en dehors d'un cadre de mobilité. Toutefois, le petit nombre de cas étudiés ainsi que la variété des profils des interviewés qui ont participé à notre enquête ne nous permettent pas de formuler des conclusions plus précises à ce sujet.

L'étude comparative des expériences de mobilité effectuées dans le cadre de l'initiative Erasmus et en dehors du programme nous permet de formuler des observations significatives. Premièrement, il en est ressorti que, lors d'une mobilité sur le long terme qui advient en dehors du cadre du programme Erasmus, les individus concernés se rendent davantage compte des bénéfices accordés par la citoyenneté européenne en raison de l'expérience personnelle de ceux-ci et de la « simplicité » qui caractérise la mobilité transnationale entre les États membres. En deuxième lieu, les deux cas étudiés ont confirmé que le facteur de « *up-rooting* » identifié par Diez-Medrano (2010) ainsi que les expériences internationales et la connaissance de plusieurs langues étrangères, comme soutenu par Fligstein (2008), peuvent constituer des variables pertinentes dans le renforcement du sentiment d'appartenance européen. En effet, une fois parvenus à ces deux conclusions, en prenant en considération les réponses des deux étudiantes en situation de mobilité hors cadre Erasmus aux questions sur les aspects identitaires, nous nous apercevons qu'elles ont donné les réponses qui expriment le sentiment

d'appartenance européen le plus fort par rapport à tous les autres interviewés, comme il est possible de le lire dans les extraits 17 et 18 illustrés dans la section précédente du présent mémoire. Or, ces considérations nous semblent revêtir une particulière importance dans le cadre de notre recherche, puisque les résultats suggèrent qu'une expérience de mobilité en dehors du programme Erasmus pourrait être susceptible d'être plus efficace en termes de développement du sentiment d'appartenance à l'UE de l'individu concerné. Ainsi, nous pourrions avancer que l'« effet *mobilité* » pourrait être plus efficace en termes de développement du sentiment d'appartenance à l'UE par rapport à un « effet *Erasmus* », dont les conséquences sur le processus d'identification avec l'Europe semblent être moins significatives sur le long-terme. Certes, les limites de notre recherche qui ont déjà été mentionnées rendent impossible d'étendre ces résultats au-delà du groupe d'étudiants qui a pris part à notre enquête. Cela s'explique notamment en raison du fait que, nous le rappelons, les deux étudiantes mobiles en dehors du programme Erasmus sont issues du Master en Études européennes, ce qui suppose qu'elles ont une vaste connaissance de l'UE ainsi qu'un intérêt plus fort envers les questions européennes. Par conséquent, nous tenons à rappeler que la limite posée par la nature variée du nombre restreint d'interviewés qui ont constitué notre échantillon doit être gardée à l'esprit.

Mis à part cette observation nécessaire, nous soutenons que la véritable utilité de notre analyse qualitative réside dans l'identification de plusieurs variables qui semblent susceptibles d'influencer le sentiment d'appartenance des jeunes Européens, une considération qui avance davantage de matière à réflexion et qui rend nécessaire de continuer à approfondir le sujet par d'ultérieures recherches.

Pour finir, au vu des conclusions que nous avons tirées de l'analyse qualitative des deux dimensions qui caractérisent le processus d'identification avec l'UE, nous pouvons affirmer que l'expérience de mobilité dans le cadre du programme européen ne semble pas avoir eu un impact décisif et durable sur le sentiment d'appartenance à l'UE des étudiants Erasmus interviewés. Même si généralement il est possible d'enregistrer une prise de conscience de la valeur qu'ils rattachent aux avantages accordés par l'Union ainsi que le ressenti d'avoir fait partie d'un « nous » européen, ces deux facteurs ne sont pas suffisants pour engendrer le développement significatif de leur sentiment d'appartenance européen. Ainsi, dans le cadre de notre recherche, les résultats enregistrés infirment l'hypothèse selon laquelle une expérience de mobilité Erasmus renforcerait le sentiment d'appartenance des étudiants qui prennent part au programme. Toutefois, l'exemple des étudiantes en situation de mobilité en dehors de

l'initiative Erasmus constitue un cas prometteur en termes d'effets d'une expérience de mobilité transnationale sur le processus d'identification à l'UE, qui en résulte accompli et parfaitement intégré par les deux citoyennes européennes.

Conclusion

L'impact des expériences de mobilité intra-européenne sur l'évolution du processus d'identification avec l'Europe des citoyens mobiles constitue un sujet qui a été largement interrogé dans le domaine des études européennes, notamment en ce qui concerne les effets des séjours Erasmus. Le présent mémoire s'inscrit dans la lignée de ces recherches et a pour objectif de comprendre dans quelle mesure la participation à un Erasmus engendre le développement d'un sentiment d'appartenance européen chez les jeunes étudiants qui prennent part au programme.

Afin d'éclaircir cette question, la première étape a été de fournir les éléments de contexte ainsi qu'une revue de la littérature scientifique pour faire l'état des lieux des connaissances accumulées jusqu'à présent sur le sujet. Dans cette logique, tout d'abord, nous avons présenté l'histoire de la création du programme Erasmus ainsi que l'évolution de ses objectifs. Ensuite, nous avons passé en revue les résultats des analyses qui se sont intéressées aux effets de ces mobilités transnationales sur le développement d'un sentiment d'appartenance européen, en mettant en lumière les apports et les contradictions.

Dans un deuxième temps, nous avons abordé les notions d'identité européenne, de processus d'identification à l'Europe ainsi que de sentiment d'appartenance afin d'en éclaircir les liens et distinctions. Par après, nous avons réalisé une revue de la littérature sur les méthodes qui permettent de mesurer le degré d'identification à l'UE chez un individu. En particulier, il en est ressorti que les facteurs susceptibles d'indiquer l'existence et l'éventuel renforcement de ce processus concernent deux dimensions principales, à savoir celle subjective de l'autoidentification et celle qui relève de l'appartenance à une communauté européenne.

Ensuite, nous avons porté notre regard sur la notion de citoyenneté européenne. Dans un premier temps, nous avons explicité le lien qui existe et qui est établi entre cette dernière et la liberté de circulation. Successivement, nous avons abordé le sujet du rôle du statut de citoyen, tout particulièrement des droits que celui-ci accorde, dans l'éventuel renforcement du sentiment d'appartenance à l'égard de l'UE par le bénéficiaire. Cette optique nous a conduits à soulever les limites de la notion de citoyenneté également, avec une attention particulière envers le cas des citoyens non mobiles et, à l'autre extrême du continuum, celui des *free movers*, véritables « pionniers de l'intégration européenne » (Recchi et Favell, 2009) dont souvent l'expérience Erasmus marque la naissance.

Pour terminer cette première partie de notre mémoire, nous avons explicité notre hypothèse de travail, qui présuppose que la participation à un Erasmus engendre le renforcement du sentiment d'appartenance à l'UE de l'étudiant mobile. Dans le but de tester cette hypothèse, nous avons réalisé une analyse qualitative des retranscriptions des 12 entretiens conduits auprès d'étudiants européens mobiles et non mobiles. Une partie de notre étude s'est basée sur la méthode comparatiste et analyse les divergences qui émergent de la confrontation de différents profils d'étudiants qui ont été sélectionnés pour notre recherche.

Après avoir détaillé le cadre méthodologique qui a régi notre enquête, la troisième section du présent mémoire constitue notre cadre d'analyse. Dans ce volet qualitatif de notre travail, premièrement, nous avons étudié la dimension subjective, affective qui caractérise le processus d'identification avec l'Europe. En ce lieu, nous nous sommes interrogés notamment sur l'impact des facteurs de « *salience* » et « *heterogeneity* » identifiés par Diez Medrano (2010) comme étant susceptibles d'influencer le processus d'autoidentification des citoyens. Dans cette partie, nous démontrons que, même si la participation au programme Erasmus a eu une incidence positive dans la prise de conscience des avantages qui découlent de la citoyenneté de l'Union ainsi que dans la reconnaissance des similitudes qui unissent les Européens, ces deux éléments ne sont pas suffisants pour engendrer un processus d'autoidentification européenne profond et permanent dans la manière dont l'étudiant Erasmus se conçoit. Tout le long de notre cadre d'analyse, la mesure dans laquelle les interviewés manifestaient leur sentiment d'appartenance a été évaluée surtout à partir de leurs réponses aux questions portant sur les aspects identitaires, à savoir les interrogations inspirées de la question Moreno issue des Eurobaromètres ainsi que celle relative à la notion de « *structural position* » mobilisée par Diez Medrano (2010).

Dans un deuxième temps, nous nous sommes penchés sur l'aspect relatif à l'existence du ressenti d'avoir fait partie d'une communauté européenne pendant le séjour Erasmus. Lorsque nous nous sommes focalisés sur cette deuxième dimension du processus d'identification avec l'Europe, nous avons pu déceler que l'émergence d'un « *we-feeling* » européen intervient en raison de la création d'une « bulle Erasmus » (Cicchelli, 2012), un phénomène qui peut s'observer de manière généralisée dans le contexte des mobilités effectuées dans le cadre du programme. Ceci nous a permis de souligner que la mobilité Erasmus n'entraîne pas la création d'une véritable communauté européenne ni d'un lien naturel qui se formerait authentiquement entre les jeunes Européens mobiles. Ce résultat contribue à

expliquer l'absence de développement d'un sentiment d'appartenance européen solide chez les étudiants au retour de leur expérience Erasmus.

Dans la suite de notre analyse qualitative, nous nous sommes attardés sur l'étude des unités de comparaisons les plus pertinentes en termes d'éléments significatifs apportés par rapport à notre hypothèse de travail. Dans cette logique, la comparaison des réponses recueillies auprès des étudiants non mobiles et des étudiants Erasmus a premièrement mis en évidence que ces derniers semblent être moins conscients des disparités socio-économiques existantes au sein de l'Union européenne. Dans le cadre de notre recherche, nous n'avons pas été en mesure d'explorer cet aspect en profondeur. Cependant, il serait intéressant de l'approfondir, par exemple, en cherchant à comprendre si cela pourrait être dû au fait que la majorité des étudiants Erasmus constitue une forme embryonnaire de l'archétype de l'*Homo Europeanus* (Duez, 2015) issu d'un milieu favorisé, cosmopolite et hautement formé. L'analyse de ce niveau de comparaison a aussi montré qu'il est possible d'enregistrer la présence d'un « *we-feeling* » européen authentique en dehors du cadre d'une mobilité Erasmus, même si l'ultérieure confrontation de ce résultat entre étudiants non mobiles en Master EURO et en Master ECO nous laisse supposer que ceci soit davantage possible dans un contexte fortement multiculturel et multilingue où les individus manifestent d'avoir un certain intérêt pour les enjeux européens.

En outre, par biais de la comparaison des expériences de mobilité Erasmus et hors cadre du programme, nous avons relevé que les étudiantes dont le vécu rentre dans ce dernier cas de figure manifestent un sentiment d'appartenance européen plus fort par rapport à tous les étudiants ayant participé à un Erasmus. L'étude approfondie des deux cas de mobilité transnationale a permis de mettre en évidence que le facteur de « *up-rooting* » (Diez-Medrano, 2010) ainsi que de multiples expériences internationales et la maîtrise de plusieurs langues étrangères ont contribué au renforcement du sentiment d'appartenance des interviewées concernées. De plus, les résultats semblent indiquer que l'expérience personnelle du droit à la libre circulation et des autres avantages découlant de l'UE combinée à la connaissance et à l'intérêt envers les enjeux européens manifestés par les deux jeunes *free movers* constituent d'ultérieures variables pertinentes dans l'aboutissement d'un processus d'identification à l'UE fort et consolidé.

Pour finir, à la lumière des conclusions qu'il a été possible de tirer des résultats de notre recherche et pour répondre explicitement à notre question de recherche, nous avons démontré qu'une expérience de mobilité Erasmus a des impacts sur les étudiants qui y participent, mais

que son influence sur leur sentiment d'appartenance reste mitigé sur le long terme. *A contrario*, les cas de mobilité intra-européenne d'étudiants que nous avons pu examiner semblent indiquer que l'exercice de son droit à la libre circulation peut engendrer un renforcement authentique du processus d'identification à l'UE des jeunes *free movers*.

Néanmoins, comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, les résultats de notre recherche ne peuvent pas être généralisés ou étendus au-delà de notre échantillon. Cela ne constitue qu'une énième confirmation de la complexité intrinsèque au sujet et de la multitude de variables qui, selon l'expérience et le ressenti de chaque individu, peuvent influencer sur le sentiment d'appartenance européen. Ainsi, nous ne pouvons qu'encourager les initiatives et études futures qui s'apprêteront à pousser plus loin notre connaissance des dynamiques en œuvre dans nos processus d'identification.

Bibliographie

Articles scientifiques

AZIOUN, S., DERGUIN, S. M. (2018), « L'entretien de recherche dit « semi-directif » dans les domaines des sciences humaines et sociales », *Al-Jamie Journal in Psychological Studies and Educational Sciences*, vol. 3, n° 8, pp. 30-42.

BEAUD, S. (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'« entretien ethnographique », *Politix*, vol. 9, n° 35, pp. 226-257.

BELLAMY, R. (2008), « Evaluating Union Citizenship: Belonging, Rights and Participation », *Citizenship Studies*, vol. 12, n° 6, pp. 597-611.

BELOT, C. (2002), « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 1, pp. 11-29.

BELOT, C. (2010), « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe : Genèse, apports, limites », *Politique européenne*, n° 1, vol. 30, pp. 17-44.

BOURDIEU, P. (1980), « L'identité et la représentation : Elements pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, pp. 63-72.

BRUTER, M. (2003), « Winning Hearts and Minds for Europe: The Impact of News and Symbols on Civic and Cultural Identity », *Comparative Political Studies*, vol. 36, n° 10, pp. 1148-1179.

BRUTER, M. (2008) « Legitimacy, Euroscepticism & Identity in the European Union – Problems of Measurement, Modelling & Paradoxical Patterns of Influence », *Journal of Contemporary European Research*, vol. 4, n° 4, pp. 273-285.

CINNIRELLA, M. (1997) « Towards a European identity? Interactions between the National and European Social Identities Manifested by University Students in Britain and Italy », *British Journal of Social Psychology*, vol. 36, pp. 19-31.

CRAM, L. (2009) « Identity and European Integration: Diversity as a Source of Integration », *Nations and Nationalism*, vol. 15, n° 1, pp. 109-128.

CRAM, L. (2012) « Does the EU Need a Navel? Implicit and Explicit Identification with the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 50, n° 1, pp. 71–86.

DAMAY, L., MERCENIER, H. (2016), « Free Movement and EU Citizenship: a Virtuous Circle? », *Journal of European Public Policy*, vol. 23, n° 8, pp. 1139–1157.

DELMOTTE, F. (2008), « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 15, n° 4, pp. 541-554.

DELMOTTE, F., MERCENIER, H., VAN INGELGOM, V. (2017), « Belonging and Indifference to Europe: A Study of Young People in Brussels », *Historical Social Research*, vol. 42, n° 4, pp. 227-249.

DIEZ MEDRANO, J. (2010), « Unpacking European identity », *Politique européenne*, vol. 30, n° 1, pp. 45-66.

DIEZ MEDRANO, J., GUTIERREZ, P. (2001), « Nested Identities: National and European Identity in Spain », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 24, n° 5, pp. 753–778.

DUCHESNE, S. (2008), « Waiting for a European Identity... Reflections on the Process of Identification with Europe », *Perspectives on European Politics and Society*, vol. 9, n° 4, pp. 397–410.

DUCHESNE, S. (2010), « L'identité européenne, entre science politique et science-fiction : Introduction », *Politique européenne*, vol. 30, n° 1, pp. 7-16.

DUCHESNE, S., FROGNIER, A-P. (2002) « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, pp. 355-347.

DUCHESNE, S., FROGNIER, A-P. (2008), « National and European Identifications: a Dual Relationship », *Contemporary European Politics*, vol. 6, n° 2, pp. 143–168.

DUEZ, D. (2015), « Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté », *Belgeo*, 2015, n° 2, pp. 1-19.

FAVELL, A. (2010), « Immigration, migration et libre circulation dans la construction de l'Europe », *Politique européenne*, vol. 31, n° 2, pp. 33-64.

FROGNIER, A-P. (1998) « Les identités territoriales. Concepts, constitution et diffusion », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 5, n° 1, pp. 11-21.

GABEL, M., PALMER, H. (1995), « Understanding Variation in Public Support for European Integration », *European Journal of Political Research*, n° 1, vol. 27, pp. 3–19.

GARBEN, S. (2017), « Competence Creep Revisited », *Journal of Common Market Studies*, vol. 57, n° 2, pp. 205–222.

GAXIE, D., HUBÉ, N. (2007), « Les conceptions ordinaires de l'Europe. Une approche de sociologie politique compréhensive », *Politique européenne*, n° 23, pp. 179-182.

GUIRAUDON, V. (2006), « The EU through European's Eyes: Political Sociology and EU Studies », *EUSA Review*, n°1, vol. 19, p. 3.

HEINDLMAIER, A., BLAUBERGER, M. (2017), « Enter at your own Risk: Free Movement of EU Citizens in Practice », *West European Politics*, vol. 40, n° 6, pp. 1198–1218.

HOOGHE, L., MARKS, G. (2009), « A Postfunctionalist Theory of European Integration: From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, n° 1, vol. 39, pp. 1–23.

HURRELMANN, A., GORA, A., WAGNER, A. (2015), « The Politicization of European Integration: More than an Elite Affair? », *Political Studies*, vol. 63, n° 1, pp. 43–59.

INGLEHART, R. (1970), « Cognitive Mobilization and European Identity », *Comparative politics*, vol. 3, n° 1, pp. 45–70.

JOHNSON, R. B., ONWUEGBUZIE, A. J., TURNER, L. A. (2007), « Toward a Definition of Mixed Methods Research », *Journal of Mixed Methods Research*, n° 2, vol. 1, pp. 112–133.

KNEUER, M. (2019), « The Tandem of Populism and Euroscepticism: a Comparative Perspective in the Light of the European Crises », *Contemporary Social Science*, n° 1, vol. 14, pp. 26–42.

KUHN, T. (2011), « Individual Transnationalism, Globalisation and Euroscepticism: An Empirical Test of Deutsch's Transactionalist Theory », *European Journal of Political Research*, vol. 50, n° 6, pp. 811–837.

KUHN, T. (2012), « Why Educational Exchange Programmes Miss Their Mark: Cross-Border Mobility, Education and European Identity », *Journal of Common Market Studies*, vol. 50, n° 6, pp. 994-1010.

KOSTAKOPOULOU, D. (2008), « The Evolution of European Union Citizenship », *European Political Science*, vol. 7, pp. 285–295.

LEECH, B. L. (2002), « Asking Questions : Techniques for Semi-structured Interviews », *PS: Political Science and Politics*, vol. 35, n° 4, pp. 665-668.

LLURDA, E., GALLEGU-BALSÀ, L., BARAHONA, C., MARTIN-RUBIÓ, X. (2016), « Erasmus Student Mobility and the Construction of European Citizenship », *The Language Learning Journal*, n° 3, vol. 44, pp. 323–346.

LUTZ, P. (2021), « Loved and Feared: Citizens' Ambivalence towards Free Movement in the European Union », *Journal of European Public Policy*, vol. 28, n° 2, pp. 268–288.

MAGNETTE, P. (1994) « La citoyenneté et la construction de l'Europe : discussions théoriques », *Res Publica*, vol. 36, n° 3-4, pp. 361-380.

MAZZONI, D., ALBANESI, C., FERREIRA, P. D., OPERMANN, S., PAVLOPOULOS, V., CICOGNANI, E. (2018), « Cross-border Mobility, European Identity and Participation among European Adolescents and Young Adults », *European Journal of Developmental Psychology*, vol. 15, n° 3, pp. 324–339.

MITCHELL, K. (2012), « Student mobility and European identity: Erasmus study as a Civic Experience? », *Journal of Contemporary European Research*, vol. 8, n° 4, pp. 490–518.

MITCHELL, K. (2015), « Rethinking the “Erasmus Effect” on European Identity », *Journal of Common Market studies*, vol. 53, n° 2, pp. 330–348.

MÜLLER, K. B. (2007) « Search for a European Identity – Psycho-sociological Perspective (An Attempt at Agency approach) », *Central European Journal of International and Security Studies*, vol. 1, n° 1, pp. 100–112.

OBORUNE, K. (2013), « Becoming more European after ERASMUS? The Impact of the ERASMUS Programme on Political and Cultural Identity », *Journal of transdisciplinary studies*, vol. 6, n° 1, pp. 182–202.

PAPATSIBA, V. (2006) « Making Higher Education More European through Student Mobility? Revisiting EU Initiatives in the Context of the Bologna Process », *Comparative Education*, vol. 42, n° 1, pp. 93-111.

PEPIN, L. (2007), « The History of EU Cooperation in the Field of Education and Training: How Lifelong Learning became a Strategic Objective », *European Journal of Education*, vol. 42, n° 1, pp. 121-132.

SAURUGGER, S. (2008), « Une sociologie de l'intégration européenne ? », *Politique européenne*, n° 2, vol. 25, pp. 5-22.

SHORE, C. (2004), « Whither European Citizenship? Eros and Civilization Revisited », *European Journal of Social Theory*, vol. 7, n° 1, pp. 27-44.

SIGALAS, E. (2010a), « Cross-border Mobility and European Identity: The Effectiveness of Intergroup Contact during the ERASMUS Year Abroad », *European Union Politics*, n° 2, vol. 11, pp. 241-265.

SIGALAS, E. (2010b), « The Role of Personal Benefits in Public Support for the EU: Learning from the Erasmus Students », *West European Politics*, vol. 33, n° 6, pp. 1341-1361.

SIKLODI, N. (2015), « Active Citizenship through Mobility? Students' Perceptions of Identity, Rights and Participation in the EU », *Citizenship Studies*, vol. 19, n° 6-7, pp. 820-835.

SINNOTT, R. (2006), « An Evaluation of the Measurement of National, Subnational and Supranational Identity in Cross National Surveys », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 18, n° 2, pp. 211-223.

SOUTO-OTERO, M., HUISMAN, J., BEERKENS, M., DE WIT, H., VUJIC, S. (2013), « Barriers to International Student Mobility: Evidence from the Erasmus Program », *Educational Researcher*, vol. 42, n° 2, pp. 70-77.

TRAVERSA, E. (2017), « Histoire juridique méconnue du programme 'Erasmus' » (1985-1987) », *Revue du Droit de l'Union européenne*, n° 4, pp. 147-166.

VAN INGELGOM, V. (2012), « Mesurer l'indifférence. Intégration européenne et attitudes des citoyens », *Sociologie*, n° 1, vol. 3, pp. 1-20.

VAN MOL, C. (2018), « Becoming Europeans: the Relationship between Student Exchanges in Higher Education, European Citizenship and a Sense of European Identity », *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, n° 4, vol. 31, pp. 449–463.

VAN MOL, C. (2022), « Intra-European Student Mobility and the Different Meanings of ‘Europe’ », *Acta Sociologica*, n° 1, vol. 65, pp. 24–40.

VASILOPOULOU, S. (2013), « Continuity and Change in the Study of Euroscepticism: Plus Ça Change ? », *Journal of Common Market Studies*, n° 1, vol. 51, pp. 153–168.

VASILOPOULOU, S., TALVING, L. (2018), « Opportunity or Threat? Public Attitudes towards EU Freedom of Movement », *Journal of European Public Policy*, vol. 26, n° 6, pp. 805–823.

WEATHERILL, S. (2004), « Competence Creep and Competence Control », *Yearbook of European Law*, vol. 23, n° 1, pp. 1–55.

WILSON, I. (2011), « What Should we Expect of ‘Erasmus Generations’ », *JCMS: Journal of Common Market Studies*, n° 5, vol. 49, pp. 1113–1140.

Contributions à des conférences

DELMOTTE, F., MERCENIER, H., VAN INGELGOM, V. (2015), « *Sentiment d'appartenance et indifférence à l'Europe : Quand des jeunes s'en mêlent (ou pas)* », 13^e Congrès de l'Association française de science politique, Aix-en-Provence, France, 22-24 juin 2015, pp. 1-25.

SIGALAS, E. (2006), « *Remaining Proud of their National Identity, yet Uniting ever more Closely? The Erasmus Students as the Role Model European Citizens* », *Quelle Europe ? Multiculturalisme, migration, communauté politique et l'exemple du Canada*, 6^e Conférence biennale de l'Association d'Études sur la Communauté européenne, Victoria, Canada, 19-20 mai 2006, pp. 1-29.

Contributions à des ouvrages collectifs

AMBROSI, G. (2013), « The Influence of the Erasmus Programme on Strengthening a European identity: Case studies of Spanish and British Exchange Students », in Feyen B.,

Krzaklewska E. (éds), *The Erasmus Phenomenon : Symbol of a New Generation?* Frankfurt am main: Peter Lang, pp. 143–162.

BELOT, C., CAUTRÈS, B. (2008), « L’opinion publique », in Belot, C., Magnette, P., Saurugger, S. (dirs.), *Science politique de l’Union européenne*, Paris, Economica, pp. 153-174.

BLANCHET P., FRANCARD M. (2003), « Appartenance (sentiment d’) », in Ferréol, G., Jucquois, G. (dirs.), *Dictionnaire de l’altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Colin, pp. 18-25.

CITRIN, J., SIDES, J. (2004), « More than Nationals: How Identity Choices Matters in the New Europe Europe », in Herrmann, R. K., Risse, T., Brewer, M. (éds.), *Transnational Identities: Becoming European in the EU*, Oxford: Rowman & Littlefield publishers, pp. 161–185.

COMTE, E. (2016), « Les origines de la citoyenneté européenne, de 1974 à 1992 », in Catala, M., Jeannesson, S., Lamblin Gourdin, A.S. (éds.), *L’Europe des citoyens et la citoyenneté européenne. Évolutions, limites et perspectives*, Berne : Peter Lang, pp. 69-85.

CRAM, L. (2001), « Imagining the Union: A Case of Banal Europeanism? », in Wallace, H. (éd.), *Interlocking Dimensions of European Integration*, Houndmills, Basingstoke et New York: Palgrave, pp. 233-246.

DAMAY, L., MERCENIER, H. (2018), « Libre circulation, citoyenneté européenne et sentiment d’appartenance à l’Union européenne : des simplifications problématiques » in Mercenier, H., Ni Chaoimh, E., Damay, L., Delledonne, G. (éds.), *La libre circulation sous pression. Régulation et dérégulation des mobilités dans l’Union européenne*, Bruxelles : Bruylant, pp. 147-167.

DELMOTTE, F., DUMONT, H. (2018), « Libre circulation et (dé) légitimation de l’Union européenne aux prismes de la science politique et du droit (Conclusions) », in Mercenier, H., Ni Chaoimh, E., Damay, L., Delledonne, G. (éds.), *La libre circulation sous pression. Régulation et dérégulation des mobilités dans l’Union européenne*, Bruxelles : Bruylant, pp. 225-247.

DIEZ MEDRANO, J. (2011), « Social Class and Identity », in Favell, A., Guiraudon, V. (éds.), *Sociology of the European Union*. Basingstoke/New York: Palgrave Macmillan, pp. 28–49.

DUCHESNE, S. (2005-06), « 'Des nations à l'Europe', 'L'Europe au-delà des nations', mais aussi 'l'Europe contre les nations'. Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe », in Franck, C., Boldrini, S. (éds.) *Annales d'Études européennes de l'Université Catholique de Louvain*, vol. 8, Bruxelles : Bruylant, pp. 137-152.

FERRARI, V. (1990), « Socio-legal Concepts and their Comparison », in Oyen, E. (dir.), *Comparative Methodologies. Theory and Practice in International Social Research*, Londres : Sage Publications, pp. 193-210.

FEYEN, B. (2013), « The Making of a Success Story: The Creation of the ERASMUS Programme in the Historical Context », in Feyen, B., Krzaklewska, E. (éds.), *The ERASMUS Phenomenon. Symbol of a New European Generation?* Frankfurt am main: Peter Lang, pp. 21-38.

GARBEN, S. (2012), « Student Mobility in the EU – Recent Case Law, Reflections and Recommendations », in Curaj, A. et al. (éds.), *European Higher Education at the Crossroads: Between the Bologna Process and National Reforms*, Dordrecht: Springer, pp. 441–459.

JONES, H. (2010), « Preface. The Erasmus Generation », in Cappè, F. (éd.), *Generazione Erasmus : l'Italia dalle nuove idee*, Milano: FrancoAngeli, pp. 9-14.

MAU, S., MEWES, J. (2009), « Class Divides within Transnationalisation – The German Population and its Cross-Border Practices », in Ohnmacht, T., Maksim, H., Bergman, M. M. (éds.), *Mobilities and Inequality*, Farnham: Ashgate Publishing, pp. 165–185.

PAUGAM, S., VAN DE VELDE, C. (2012), « Le raisonnement comparatiste », in Paugam, S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 358-374.

RISSE, T. (2005), « European Institutions and Identity Change: What Have We Learned? », in Herrmann, R. K., Brewer, M., Risse, T. (éds), *Identities in Europe and the Institutions of the European Union*, Lanham: Rowman & LittleWeld, pp. 247-271.

SAWICKI, F. (2000), « Les politistes et le microscope », in Bachir, M., (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris : PUF, CURAPP, pp. 143-164.

SMITH, A. (2006), « Le gouvernement de l'Union européenne et une France qui change », in Culpepper, P. D., Hall, P. A., Palier, B. (dirs.), *La France en mutation. 1980-2005*, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 343-372.

Monographies

ANDERSON B. (1996 [1983]), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris : La Découverte.

ANQUETIL, M. (2006), *Mobilité Erasmus et communication interculturelle. Une recherche-action pour un parcours de formation*, Berne : Peter Lang Publishing.

BREAKWELL G.M., LYONS E. (1996), *Changing European Identities: Social Psychological Analysis of Change*, Oxford: Butterworth-Heinemann.

BRUTER, M. (2005), *Citizens of Europe? The Emergence of a Mass European Identity*, Basingstoke et New York: Palgrave-MacMillan.

CICCHELLI, V. (2012), *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation des jeunes en Europe*, Paris : Presses de Sciences Po.

COMAN, R., CRESPIY, A., LOUAULT, F. et al., (2022) *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, 2^e édition, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

CORBETT, A. (2005), *Universities and the Europe of Knowledge: Ideas, Institutions and Policy Entrepreneurship in European Union Higher Education Policy, 1955–2005*, Houndmills, Basingstoke et New York: Palgrave Macmillan.

DEUTSCH, K. (1953), *Nationalism and Social Communication. An Inquiry into the Foundations of Nationality*, Cambridge: The Technology Press, Massachusetts Institute of Technology et New York: John Wiley & Sons, Inc.

DEUTSCH, K., BURRELL, S., KANN, R. (1957), *Political Community and the North Atlantic Area : International Organization in the Light of Historical Experience*, Princeton: Princeton University Press.

DIEZ MEDRANO, J. (2003), *Framing Europe: Attitudes to European Integration in Germany, Spain and the United Kingdom*, Princeton et Oxford: Princeton University Press.

DOLLAT, P. (1998), *Libre Circulation des Personnes et Citoyenneté européenne : enjeux et perspectives*, Bruxelles : Bruylant, pp. 120-137.

DUCHESNE, S., FRAZER, E., HAEGEL, F. & VAN INGELGOM, V. (2013), *Citizens' Reactions to European Integration Compared Overlooking Europe*, Londres: Palgrave Macmillan, pp. 6–33.

EASTON, D. (1965), *A System Analysis of Political Life*, New York: John Wiley and Sons.

ELIAS N. (1991), *La Société des Individus*, Paris : Fayard.

FAVELL, A. (2008), *Eurostars and Eurocities. Free Movement and Mobility in an Integrated Europe*, Oxford: Blackwell Publishing.

FLIGSTEIN, N. (2008), *Euroclash. The EU, European Identity, and the Future of Europe*, Oxford: Oxford University Press.

HAAS, E. (1958), *The Uniting of Europe. Political, Social and Economic Forces*, Stanford: Stanford University Press.

HANSEN, P., HAGER, S. B. (2010), *The Politics of European Citizenship: Deepening Contradictions in Social Rights and Migration Policy*, New York: Berghahn Books.

HIX, S. (2005), *The Political System of the European Union*, Londres: Palgrave, pp. 1–17.

HOBBS, T. (2000 [1651]), *Léviathan. Matière, forme et puissance de l'État civil et chrétien*, Paris : Gallimard.

HOFFMAN, S. (1995), *The European Sisyphus: Essays on Europe, 1964–1994*, Boulder: Westview Press.

JAMES, C. (2019), *Citizenship, Nation-building and Identity in the EU: the Contribution of Erasmus Student Mobility*, London: Routledge.

KAUFMANN, J-C. (2016), *L'entretien compréhensif*, Paris : Armand Colin.

MAAS, W. (2007), *Creating European Citizens*, Lanham: Rowman and Littlefield Publishers.

MAGNETTE, P. (1999), *La citoyenneté européenne*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

MORIN, E. (1987), *Penser l'Europe*, Paris : Gallimard, p. 24.

O'LEARY, S. (1996), *The Evolving Concept of Community Citizenship; from the Free Movement of Persons to Union Citizenship*, The Hague: Kluwer law international, pp. 17–19.

OLSEN, E. D. H. (2012), *Transnational Citizenship in the European Union. Past, Present, and Future*, London/New York: Continuum Books.

PAPATSIBA, V. (2003), *Des étudiants européens : « Erasmus » et l'aventure de l'altérité*, Berne : Peter Lang, pp. 23-43.

PULLANO, T. (2014), *La citoyenneté européenne. Un espace quasi étatique*, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 73-74.

RECCHI, E. (2015), *Mobile Europe. The Theory and Practice of Free Movement in the EU*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.

RUMFORD, C. (2002), *The European Union: A Political Sociology*, London: Blackwell, p. 4.

SAURUGGER, S. (2010), *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 289-315.

SEILER, D-L. (2004), *La méthode comparative en science politique*, Paris : Armand Colin.

SHAW, J. (2000), *Law of the European Union*, 3^e edition, London: Red Globe Press.

TAJFEL, H. (1981), *Human Groups and Social Categories: Studies in Social Psychology*, Cambridge: Cambridge University Press.

VAN MOL, C. (2014), *Intra-European Student Mobility in International Higher Education Circuits: Europe on the Move*, London: Palgrave Macmillan.

VIGOUR, C. (2005), *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, Paris : La Découverte.

WEBER, M. (1995 [1921]), *Économie et société*, tome I : *Les catégories de la sociologie*, traduit de l'allemand par J. Freund et al., Paris : Plon.

WIENER, A. (1998), *European Citizenship Practice: Building Institutions of a Non-State*, Boulder: Westview Press.

Ouvrages collectifs

FEYEN, B., KRZAKLEWSKA, E. (éds.) (2013), *The ERASMUS Phenomenon. Symbol of a New European Generation?* Frankfurt am main: Peter Lang.

GAXIE, D., HUBÉ, N., ROWELL, J. (dirs.) (2011), *Perceptions of Europe: A Comparative Sociology of European Attitudes*, Colchester: ECPR Press.

GUIRAUDON, V., FAVELL, A. (dirs.) (2011), *The Sociology of the European Union*, London: Palgrave.

HERRMANN R. K., RISSE T. and BREWER M. (éds.) (2004), *Transnational Identities: Becoming European in the EU*, Oxford: Rowman & Littlefield publishers.

RECCHI, E., FAVELL, A. (éds.) (2009), *Pioneers of European Integration: Citizenship and Mobility in the EU*, Cheltenham: Edward Elgar.

TAJFEL, H. (éd.) (1978), *Differentiation between Social Groups: Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations*. London : Academic Press.

Publications officielles

Commission européenne (1985) « *L'achèvement du marché intérieur* », Livre blanc de la Commission à l'intention du Conseil européen, COM (85) 310 final, Bruxelles, 14 juin 1985, pp. 1-54.

Commission européenne (2011), « *Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à l'Année européenne des citoyens* », COM (2011) 489 final, 11 août 2011, p. 1.

Commission européenne (2018), « *Eurobaromètre Standard 89. L'opinion publique dans l'Union européenne, premiers résultats* », Bruxelles : Commission européenne.

Commission européenne (2019), « *Erasmus+ Guide du programme* », version 2, Bruxelles : Commission européenne.

Commission européenne (2020), « *Rapport sur la citoyenneté de l'Union 2020 : Donner aux citoyens les moyens d'agir et protéger leurs droits* », Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, p. 35.

Commission européenne (2021a), « *Erasmus+ 2021-2027 – Une expérience de vie enrichissante qui ouvre les esprits grâce au programme de l'UE pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport* », Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

Commission européenne (2021b), « *Erasmus + 2020 in numbers* », Bruxelles : Commission européenne. Disponible sur : <https://ec.europa.eu/assets/eac/factsheets/index.html>.

Commission européenne (2022a), « *Erasmus + Guide du programme* », Version 2, Bruxelles : Commission européenne.

Commission européenne (2022b), « *Erasmus+ annual report 2021* », Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.

Commission européenne (2023), « *Eurobaromètre Standard 89. Hiver 2022-2023. L'opinion publique dans l'Union européenne et Citoyenneté européenne* », Bruxelles : Commission européenne.

Communautés européennes (1985), « *A People's Europe: Reports from the ad hoc Committee* », Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes.

Conseil de l'Union européenne (1987), « *Décision du Conseil du 15 juin 1987 portant adoption du programme d'action communautaire en matière de mobilité des étudiants (Erasmus)* », 87/327/CEE, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, JOL_1987_166_R_0020_025, pp. 20-24, p. 2.

Eurostat (2018) « *Newsrelease : EU citizens in other EU Member States* », 87/2018, 28 mai 2018, Luxembourg : Eurostat Press Office.

Sources juridiques

Cour européenne de Justice. Arrêt du 13 février 1985, affaire 293/83, Françoise Gravier c. Ville de Liège.

Cour européenne de Justice. Arrêt du 20 septembre 2001, affaire C-184/99, Rudy Grzelczyk c. Centre public d'aide sociale d'Ottignies–Louvain-la-Neuve, point 31.

Directive 2004/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres, J.O., n° L 158, du 30 avril 2004.

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, version consolidée, 2016, Journal officiel de l'Union européenne, C 202/01.

Working papers

BERHUET, S., BRICE MANSENCAL, L., HOIBIAN, S., MILLOT, C. MÜLLER, J., (CREDOC) (2022), « Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2021 », *INJEP Notes & rapports/rapport d'étude*. Disponible sur : <https://injep.fr/publication/barometre-djepva-sur-la-jeunesse-2021/>.

BRACHT, O., ENGEL, C., JANSON, K., OVER, A., SCHOMBURG, H., TEICHLER, U. (2006), « The Professional Value of ERASMUS Mobility », *International Centre for Higher Education Research (INCHER-Kassel)*, University of Kassel, Kassel: Germany.

CLOSE, C. (2011), « Erasmus, vecteur de citoyenneté européenne ? L'expérience d'étudiants belges francophones (2002-2005) », *Cahiers du Cevipol, Brussels working papers*, n° 3.

HIX, S., BARTOLINI, S. (2006), « La politisation de l'UE : remède ou poison ? », *Notre Europe, Policy Paper 19*. Disponible sur : <https://institutdelors.eu/wp-content/uploads/2020/08/policypaper19-fr.pdf>.

KANTNER, C. (2006), « What is a European Identity? The Emergence of a Shared Ethical Self-Understanding in the European Union », *European University Institute (EUI) Working Papers*, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, Florence, n° 2006/28.

MERCENIER, H. (2019), « Les rapports des jeunes à l'Union européenne. Revue de littérature », *INJEP Notes & rapports*, n° 2019/06. Disponible sur : <https://injep.fr/publication/les-rapports-des-jeunes-a-lunion-europeenne/>.

SIGALAS, E. (2009), « Does ERASMUS Student Mobility Promote a European Identity? », *ConWEB: Webpapers on Constitutionalism & Governance beyond the State*, n° 2/2009.

Annexes

Liste des annexes

Annexe 1 : questionnaire en ligne à compléter avant l'entretien

Annexe 2 : grille de questions pour les entretiens

Annexe 3 : retranscription des entretiens

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad